

## CONSEIL DES GOUVERNEURS DE L'UNIVERSITÉ LAURENTIENNE

**Vendredi 15 décembre 2023**

De 9 h à 9 h 45 – Séance fermée

**De 10 h à midi – Séance publique**

De 12 h 15 à 13 h 30 – Séance à huis clos

**EMPLACEMENT DE LA RÉUNION SUR LE CAMPUS** : Édifice des salles de classe (C-203)

### ORDRE DU JOUR

**OBSERVATEURS** : Les observateurs peuvent assister à la séance publique de l'assemblée du Conseil **qui se tient sur le campus** ou participer à la **séance diffusée en direct** [en s'inscrivant ici](#). Lors de l'inscription, une réponse de confirmation est envoyée avec l'URL.

**Conflits d'intérêts** : Nous rappelons aux membres qu'ils doivent signaler tout conflit d'intérêts avant l'étude d'un point inscrit aux ordres du jour des séances fermées et publiques du Conseil.

SÉANCE PUBLIQUE				
N°	ARTICLE	PAGE	DIRECTION	HEURE
A.	<b>Séance d'apprentissage : Comité de durabilité environnementale</b> - Présentation (John Gunn, Avery Morin et Anastacia Chartrand)	-	S. Embleton	10 h–10 h 30
1.	<b>Adoption de l'ordre du jour</b>	-	V. Cameron	10 h 30
2.	<b>Déclaration de conflits d'intérêts</b>	-	V. Cameron	10 h 30
3.	<b>Résolutions en bloc</b>			
	3.1 <u>Approbation des procès-verbaux</u>	4-15		
	A Assemblée ordinaire du 20 octobre 2023			
	B Assemblée extraordinaire du 1 <sup>er</sup> novembre 2023			
	3.2 <u>Comité de vérification et de gestion des risques</u>	16-19		
	A Nominations de membres au Comité d'éthique de la recherche		V. Cameron	10 h 30–10 h 35
3.	3.3 <u>Sommaire des rapports d'information des comités permanents</u>	20-24		
	A Rapport du Comité de vérification et de gestion des risques			
	B Rapport du Comité des finances et des biens immobiliers			
	C Rapport du Comité de gouvernance			
	D Rapport du Comité des ressources humaines			
	E Comité mixte du bilinguisme			
4.	<b>Rapport de la rectrice</b>	25-28	S. Embleton	10 h 35–10 h 45
5.	<b>Mise à jour financière</b> (trésorerie, prévisions financières, mise à jour sur les inscriptions, cadre de planification, rendements des investissements, fonds de pension et de dotation)	29-38	S. Lafontaine	10 h 45–11 h
6.	<b>Comité de vérification et de gestion des risques</b>			
	6.1 Approbation : Politique sur la neutralité institutionnelle	39-41	V. Cameron S. Embleton	11 h–11 h 40
	6.2 Approbation : États financiers vérifiés du Régime de retraite	42-97	S. Lafontaine / BDO	
	6.3 Information : Plan stratégique provisoire	98-117	C. Loreto	
7.	<b>Comité des finances</b>			
	7.1 Approbation : Droits de scolarité 2024-2025 des étudiants canadiens de l'Ontario et de l'extérieur de la province - Droits de scolarité particuliers	118-123	D. Harquail S. Lafontaine B. Brouwer	11 h 40–11 h 50
8.	<b>Comité de gouvernance</b>			
	8.1 Approbation : Politique sur les conflits d'intérêts	124-128	L. Kurkimaki D. Vincent	11 h 50–12 h 10
	8.2 Approbation : Nomination à la vice-présidence du Conseil des gouverneurs	129-130		
9.	<b>Rapport du Conseil de l'Université Laurentienne pour la formation des Autochtones (CULFA)</b>	131	D. Beaudry	12 h 10-12 h 15
AUTRES ARTICLES				
10.	<b>Questions du président</b>	-	V. Cameron	12 h 15
11.	<b>Autres questions</b>	-	V. Cameron	12 h 15
PAUSE – De midi à 12 h 15				
12.	<b>Discussion à huis clos</b>	-	V. Cameron	12 h 30
CLÔTURE				
13.	<b>Levée de la séance</b>	-	V. Cameron	13 h 30

**CONSEIL DES GOUVERNEURS DE L'UNIVERSITÉ LAURENTIENNE**  
**SÉANCE FERMÉE**

**Vendredi 15 décembre 2023**

**De 9 h à 9 h 55 – Séance fermée**  
De 10 h à midi – Séance publique  
De 12 h 15 à 13 h 30 – Séance à huis clos

**EMPLACEMENT DE LA RÉUNION SUR LE CAMPUS – Édifice des salles de classe (C-203)**

**ORDRE DU JOUR**

N°	ARTICLE	PAGE	DIRECTION	HEURE
1.	<b>Adoption de l'ordre du jour</b>	-	V. Cameron	9 h
2.	<b>Déclaration de conflits d'intérêts</b>	-	V. Cameron	9 h
3.	<b>Questions de la rectrice (Compte rendu verbal)</b>	-	S. Embleton	9 h 5 – 9 h 10
4.	<b><u>Comité des finances et des biens immobiliers</u></b>	2-20 21-24	S. Lafontaine P. Fontaine/C. Beaupré	9 h 10 – 9 h 20
	4.1 Pour information : Galerie d'art de Sudbury			
	4.2 Pour information : Plan quinquennal d'entretien différé et de renouvellement des installations			
5.	<b><u>Comité des ressources humaines</u></b>	25-55 56-73	S. Lafontaine S. Carpenter-Wright S. Frappier	9 h 20 – 9 h 40
	5.1 Pour approbation : Convention collective avec l'APUL – Conseillers étudiants			
	5.2 Pour information : Mise à jour sur les relations de travail			
6.	<b><u>Comité de vérification et de gestion des risques (Compte rendu verbal)</u></b>	-	S. Lafontaine	9 h 40 – 9 h 50
	6.1 Pour information : Recommandations touchant la vérification et contrôles internes			
7.	<b><u>Comité de gouvernance</u></b>	74-122	L. Kurkimaki	9 h 50 – 9 h 55
	7.1 Nomination de nouveaux membres au Conseil des gouverneurs			
<b>AUTRES QUESTIONS</b>				
8.	<b>Autres questions</b>	-	V. Cameron	9 h 55
<b>CLÔTURE</b>				
9.	<b>Levée de la séance fermée</b>	-	V. Cameron	9 h 55

\* La documentation sera distribuée séparément. / \*\* La documentation sera distribuée à la réunion.

**ARTICLE 3 - RÉOLUTIONS EN BLOC**

Tout membre qui désire poser une question, discuter ou qui s'oppose à un point indiqué ci-dessous peut le faire supprimer des résolutions en bloc en communiquant avec la ou le secrétaire du Conseil des gouverneurs avant la réunion ou en demandant qu'il soit supprimé avant que le président ou la présidente demande un motionnaire et un comotionnaire de la proposition suivante.

**Recommandation** : Que le Conseil des gouverneurs approuve les points ci-dessous ou les reçoive pour information par une résolution en bloc :

**POUR APPROBATION**

ARTICLE		ACTION
<b>Article 3.1 – Approbation des procès-verbaux du Conseil des gouverneurs</b>		
A	Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 20 octobre 2023	Pour décision
B	Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 1 novembre 2023	Pour décision
<b>Article 3.2 – Article du Comité de vérification et de gestion des risques du Conseil</b>		
A	Nominations de membres au Comité d'éthique de la recherche	Pour décision
<b>Article 3.3 – Sommaire des Rapports d'information des Comités permanents de Conseil</b>		
A	Rapport du Comité de vérification et de gestion des risques	Pour information
B	Rapport du Comité des finances et des biens immobiliers	Pour information
C	Rapport du Comité sur la gouvernance	Pour information
D	Rapport du Comité des ressources humaines	Pour information
E	Rapport du Comité conjoint du bilinguisme	Pour information

**CONSEIL DES GOUVERNEURS**

**Procès-verbal de l'assemblée ordinaire qui a eu lieu le 20 octobre 2023, à 9 h, dans la  
Résidence Ouest (W-132) ou sur Zoom**

<b>Présences</b>	<b>Absences</b>
<p><b><u>Membres ayant droit de vote</u></b> Azadehfar, Erfan, AECS Barbeau, Jay Barry, Aaron Cameron, Vernon, <b>président</b> Embleton, Sheila, rectrice et vice-chancelière par intérim Guay, André Harquail, David Ramakko, Brian Recollet, Angela</p> <p><b><u>Membres sans droit de vote</u></b> Colin, Fabrice, APUL Fenske, Tom, SEUL Gorham, Robyn, APUL Sbaa, Nawfal, AEF Scott, Dan, Sénat Teller, Meredith, APAPUL Vincent, Danielle, secrétaire de l'Université</p>	<p><b><u>Membres ayant droit de vote</u></b> Eshkawkogan, Kevin Kurkimaki, Laura Manitowabi, Tammy</p> <p><b><u>Membres sans droit de vote</u></b> Bassett, Shannon, Sénat Motamedi, Monica, SCFP</p>
<p><b><u>Observateurs (personnes-ressources)</u></b> Boyer, Céleste, conseillère juridique générale Brouwer, Brenda, vice-rectrice principale aux études par intérim Dowdall, Jennifer, codirectrice intérimaire, BEDDP Eger, Tammy, vice-rectrice à la recherche Gaber, Tammy, professeure agrégée et directrice de l'École d'architecture McEwen Goffin, Shannon, codirectrice intérimaire du BEDDP Hellstrom, Peter, directeur des loisirs du campus et des sports interuniversitaires des Voyageurs Hodgson, Ann, secrétaire associée de l'Université par intérim Lavallée, Normand, vice-recteur associé aux services financiers Leclerc, Renée, adjointe administrative de direction, Secrétariat de l'Université Lehtimaki, Shauna, directrice de la planification institutionnelle Merritt, Thomas, professeur titulaire, École des sciences naturelles Piché, Michel, vice-recteur intérimaire aux finances et à l'administration Tardif, Nicole, coordonnatrice de programme, École des mines Goodman Tremblay-Croxall, Louise, directrice de la planification et de la budgétisation</p>	

**SÉANCE FERMÉE**

Le président du Conseil des gouverneurs (« le Conseil »), M. Vernon Camerons, déclare la séance ouverte à 9 h 2 et la secrétaire de l'Université, Mme Danielle Vincent, confirme qu'il y a quorum. M. Cameron reconnaît le Traité Robinson-Huron de 1850 et que l'Université Laurentienne se trouve sur les terres traditionnelles des Atikameksheng Anishnawbek. Il indique que, puisqu'il s'agit d'une séance fermée, toutes les discussions et tous les documents doivent rester confidentiels.

**POUR DÉCISION ET INFORMATION****1. Adoption de l'ordre du jour**

M. Cameron note l'ajout de l'article 6 à l'ordre du jour qui ratifie la décision rendue par le Comité de sélection pour l'approbation de la nomination de la nouvelle vice-rectrice aux finances et à l'administration de l'Université Laurentienne. Aucun autre ajout n'est fait à l'ordre du jour.

Il est proposé par M. David Harquail, appuyé par M. Jay Barbeau, que l'ordre du jour soit adopté dans la forme modifiée.

Adopté à l'unanimité

## **2. Déclaration de conflits d'intérêts**

M. Cameron invite les membres à indiquer des conflits d'intérêts. Il est souligné que le membre du Conseil, M. David Harquail, avait déclaré un conflit potentiel d'intérêts qui peut survenir à l'occasion si les discussions en venaient à porter sur le traitement réservé aux fonds de dotation et (ou) les contributions différées. Aucun autre conflit d'intérêts n'est déclaré.

## **3. Questions de la rectrice (compte rendu verbal)**

M. Cameron invite la rectrice et vice-chancière par intérim, Mme Sheila Embleton, à présenter cet article. Elle fait une mise à jour sur divers points, notamment des réunions avec le ministère des Collèges et Universités, y compris une récente réunion d'urgence convoquée par celui-ci en réponse aux récents événements survenus en Israël et à Gaza. Mme Embleton discute également de la transformation opérationnelle, du processus de planification stratégique et des diverses activités de recrutement de cadres actuellement en cours et récemment terminées. Elle parle aussi de l'intention de l'Université de recommencer à conférer des doctorats honorifiques.

## **4. Rapport du Comité des finances et des biens immobiliers**

### **4.1 Pour information : Questions immobilières (compte rendu verbal)**

M. Cameron invite le vice-recteur intérimaire aux finances et à l'administration, M. Michel Piché, à s'exprimer sur ce point. M. Piché fait un compte rendu oral, soulignant que des discussions sont en cours avec Infrastructure Ontario concernant les propriétés identifiées pour l'achat. M. Piché souligne que toutes les transactions concernant ces propriétés devront être finalisées d'ici 2025-2026.

### **4.2 Pour information : Rapport sur le Plan quinquennal d'entretien différé et de renouvellement des installations**

M. Cameron invite M. Piché à présenter ce point. Il explique que, à la suite de l'assemblée du Conseil des gouverneurs de mai 2023 au cours de laquelle un budget d'entretien différé a été approuvé, des appels d'offres ont été faits pour divers projets dans le but de commencer à s'attaquer à la liste des réparations nécessaires pour combler les lacunes en ce qui concerne les infrastructures du campus, notamment les toitures. M. Piché souligne que les coûts de ces réparations sont financés conjointement par le Programme de renouvellement des installations du ministère des Collèges et Universités et les fonds de fonctionnement et d'immobilisations de l'Université. Une discussion s'ensuit concernant les délais d'achèvement, les problèmes touchant la chaîne d'approvisionnement et la capacité en personnel.

## **5. Rapport du Comité des ressources humaines (compte rendu verbal)**

M. Cameron invite M. Piché à présenter ce point. M. Piché souligne diverses questions de dotation et fait une brève mise à jour sur les progrès en matière de recrutement des postes vacants à l'Université. Il mentionne l'expiration de la convention collective du Syndicat des employés de l'Université Laurentienne (SEUL) en juin 2024. La vice-rectrice principale aux études par intérim, Mme Brenda Brouwer, fait alors le point sur les activités de recrutement de divers postes de professeurs en cours et note que celles-ci s'avèrent positives.

## **6. Nomination de la vice-rectrice aux finances et à l'administration**

M. Cameron présente cet article.

Il est proposé par M. André Guay, appuyé par M. Jay Barbeau,

QUE, comme recommandé par le Comité de sélection et présenté à l'assemblée du 20 octobre 2023, le Conseil des gouverneurs ratifie la décision du Comité de sélection et approuve la nomination de Mme Sylvie Lafontaine à titre de vice-rectrice aux finances et à l'administration à compter du 30 octobre.

Adopté à l'unanimité

## **7. Autres questions**

M. Cameron indique que l'ordre du jour est épuisé.

## **8. Levée de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance fermée du Conseil des gouverneurs est levée à 9 h 42.

## **SÉANCE PUBLIQUE**

Le président du Conseil des gouverneurs (« le Conseil »), M. Vernon Camerons, déclare la séance ouverte à 10 h 1 et la secrétaire de l'Université, Mme Danielle Vincent, confirme qu'il y a quorum. M. Cameron reconnaît le Traité Robinson-Huron de 1850 et que l'Université Laurentienne se trouve sur les terres traditionnelles des Atikameksheng Anishnawbek. Il indique que la séance publique est diffusée en direct.

## **SÉANCE D'INFORMATION**

### **A. Séance d'apprentissage : Camps d'été de l'Université 2023 sous le thème « Apprendre l'été, c'est épatant! »**

M. Cameron présente quatre (4) conférenciers, à savoir M. Thomas Merritt, Mme Nicole Tardif, M. Peter Hellstrom et Mme Tammy Gaber, qui ont été invités à présenter les réussites touchant l'organisation de divers camps d'été au cours des mois de juillet et d'août 2023 sur le campus de l'Université Laurentienne.

À la suite des présentations, un membre pose une question sur l'état de la piscine du campus. Le vice-recteur intérimaire aux finances et à l'administration, M. Michel Piché, explique que des travaux d'évaluation étaient en cours pour déterminer l'étendue des réparations requises. M. Cameron souligne également que, lors d'une récente réunion avec le maire de la Ville du Grand Sudbury, une discussion a eu lieu concernant la piscine et le potentiel de participation des intervenants communautaires.

## **POUR DÉCISION**

### **1. Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par M. André Guay, appuyé par M. Jay Barbeau, que l'ordre du jour soit adopté dans la forme présentée.

Adopté à l'unanimité

### **2. Déclaration de conflits d'intérêts**

M. Cameron invite les membres à indiquer des conflits d'intérêts. Il est souligné que le membre du Conseil, M. David Harquail, avait déclaré un conflit potentiel d'intérêts qui peut survenir à l'occasion si les discussions en venaient à porter sur le traitement réservé aux fonds de dotation et (ou) les contributions différées. Aucun autre conflit d'intérêts n'est déclaré.

### **3. Résolution en bloc**

M. Cameron demande qu'une proposition soit effectuée sous forme de résolution en bloc pour les articles suivants figurant dans la documentation du Conseil :

### **3.1 Procès-verbaux de l'assemblée ordinaire du 16 juin, des assemblées extraordinaires des 7 juin et 6 et 28 septembre et des scrutins électroniques des 18 et 24 juillet 2023.**

### **3.2 Tableau des responsabilités touchant le Régime de retraite des membres du personnel de la Laurentienne**

### **3.3 Politique touchant l'autorisation de signer**

Un membre sans droit de vote du Conseil demande une correction au procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 16 juin 2023 afin d'indiquer qu'elle était présente.

De plus, un autre membre sans droit de vote du Conseil souligne qu'une question qu'il avait posée lors de l'assemblée extraordinaire du 28 septembre 2023 concernant la base d'évaluation qui serait utilisée pour évaluer les améliorations des prestations pour le 1<sup>er</sup> juillet 2025 n'avait pas été incluse dans le procès-verbal. M. Cameron confirme que ce commentaire est noté et figurera dans le procès-verbal de la réunion d'aujourd'hui.

Il est proposé par M. André Guay, appuyé par M. Jay Barbeau,

QUE les articles figurant ci-dessus soient approuvés en bloc avec une correction.

Adopté à l'unanimité

## **4. Rapport de la rectrice**

M. Cameron invite la rectrice et vice-chancelière par intérim, Mme Sheila Embleton, à présenter son rapport. Mme Embleton souligne l'état et le calendrier du processus de transformation opérationnelle avec Deloitte ainsi que du processus de planification stratégique. Elle mentionne la nomination de Mme Sylvie Lafontaine au poste de vice-rectrice aux finances et à l'administration, à compter du 30 octobre 2023, et note que, même si le recrutement d'un vice-recteur principal ou d'une vice-rectrice principale aux études se poursuit, des progrès positifs ont été réalisés au cours de l'été.

Mme Embleton souligne que la Laurentienne constate des résultats positifs découlant des efforts collectifs visant à attirer et à appuyer une population étudiante diversifiée, y compris un nombre important d'étudiants confirmant leur intérêt à s'inscrire à des programmes francophones, ainsi qu'une augmentation des inscriptions d'étudiants étrangers et de première année.

Mme Embleton note également que le ministère des Collèges et Universités (MCU) supervise de moins en moins les activités du Secrétariat de la Laurentienne, ce qui constitue un signe positif indiquant que le MCU considère que la Laurentienne revient à une certaine forme de stabilité qui ne nécessite pas le même niveau de supervision. Il s'agit d'une autre étape positive dans le cheminement de la Laurentienne vers la viabilité à long terme.

## **5. Mise à jour financière (trésorerie, prévisions financières, mise à jour sur les inscriptions, cadre de planification, rendement des placements, fonds de pension et de dotation)**

M. Cameron invite M. Piché à présenter cet article. Il donne une vue d'ensemble de la situation concernant les liquidités de l'Université comme cela est indiqué dans la documentation de la réunion. En ce qui concerne les inscriptions, M. Piché souligne que, même si la Laurentienne connaît une baisse des inscriptions nationales d'une année à l'autre, principalement due à une baisse des programmes menant à un diplôme en ligne du premier cycle et des cycles supérieurs, la Laurentienne dépassera l'objectif global d'inscriptions prévu, ce qui est surtout rendu possible par le grand nombre d'inscriptions d'étudiants étrangers à certains programmes d'études supérieures basés sur des cours.

On ouvre alors le débat et une discussion s'ensuit sur la manière dont l'Université gère la différence entre le nombre prévu et réel d'inscriptions d'étudiants étrangers. Un membre demande quel était le plan de

l'Université pour faire face à ce type de situation d'une manière plus proactive que réactive. M. Cameron demande à la vice-rectrice principale aux études par intérim, Mme Brenda Brouwer, de répondre. Elle indique que les inscriptions d'étudiants étrangers sont complexes, ce qui rend difficile la prédiction d'un taux de conversion précis. Mme Brouwer note toutefois que l'Université favorise actuellement une gestion stratégique des inscriptions pour examiner les inscriptions globales, y compris sur le campus, au pays, aux cycles supérieurs, à l'étranger et en ligne, sur un horizon de trois (3) ans afin de mieux planifier les besoins en ressources.

Un autre commentaire est soulevé concernant les besoins en ressources professorales. M. Piché souligne que de nombreuses facultés ont connu des difficultés tout au long du récent processus de restructuration et que celles qui restent cherchent à bénéficier du soutien adéquat, ce qui est l'un des domaines qui seront examinés dans le cadre des consultations pour le plan stratégique et les projets de transformation. Mme Brouwer mentionne également que, lorsque l'Université planifie la gestion des inscriptions, l'intention est d'inclure dans la planification les personnes qui recrutent afin de garantir que les efforts de recrutement se concentrent sur les valeurs de l'établissement.

Un membre demande que le Conseil envisage de faire en sorte que la séance fermée suive plutôt la séance publique afin de garantir que les débats bénéficient des informations et des discussions qui s'ensuivent au cours de la séance publique. La secrétaire de l'Université, Mme Danielle Vincent, explique que tous les efforts sont faits pour limiter les sujets discutés lors de séances fermées et que cette demande sera prise en compte.

Aucune autre question ou discussion ne s'ensuit.

## **6. Comité de vérification et de gestion des risques**

### **6.1 Pour approbation : Politique provisoire de gestion des risques d'entreprise**

M. Cameron invite M. Piché à présenter ce point. Il explique que l'Université Laurentienne n'a pas actuellement de politique de gestion des risques et qu'une telle politique est importante en tant que pratique exemplaire relative à l'identification et à la gestion continue des risques institutionnels afin de garantir que les risques sont atténués lorsque cela est possible. M. Piché invite le spécialiste en assurances et gestion des risques, M. Anthony (Tony) Lackey, à présenter la politique provisoire figurant dans la documentation de la réunion.

À la suite de la présentation de M. Lackey, M. Cameron note que les questions touchant les risques présentent un intérêt considérable pour le Conseil et applaudit le travail de MM. Lackey et Piché en ce qui concerne l'adoption de cette politique.

Il est proposé par M. Jay Barbeau, appuyé par M. Brian Ramakko,

QUE, comme recommandé par le Comité de vérification et de gestion des risques et présenté à l'assemblée du 20 octobre 2023, le Conseil approuve le Cadre et la Politique de gestion des risques.

Adopté à l'unanimité

### **6.2 Pour approbation : États financiers consolidés de l'Université Laurentienne de Sudbury pour l'exercice se terminant le 30 avril 2023 (y compris le rapport sur les conclusions de la vérification du vérificateur externe)**

M. Cameron invite M. Piché à présenter ce point. M. Piché souligne que, en examinant les finances de l'Université au cours des dix (10) dernières années, on constate une certaine volatilité, en particulier au cours des trois (3) dernières années. À l'avenir, on espère que les états financiers se normaliseront en ce qui concerne les opérations, surtout lorsque les règlements négociés dans le cadre de la sortie du processus de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies (LACC) seront finalisés.

Il est proposé par M. Jay Barbeau, appuyé par M. Brian Ramakko,



QUE, comme recommandé par le Comité de vérification et de gestion des risques et présenté à l'assemblée du 20 octobre 2023, le Conseil approuve les états financiers consolidés 2022-2023 de l'Université Laurentienne et le Rapport du vérificateur.

Adopté à l'unanimité

## **7. Questions touchant le Comité des finances**

### **7.1 Pour information : Rapport financier annuel provisoire 2022-2023 de la Laurentienne**

M. Cameron invite le président du Comité des finances et des biens immobiliers, M. David Harquail, à présenter ce point. M. Harquail souligne que ce point avait déjà été examiné au sein du Comité et présenté à titre d'information. Il invite ensuite M. Piché à parler plus en détail de ce point. M. Piché passe en revue les informations présentées dans la documentation de la réunion et note que ce rapport provisoire accompagne les états financiers vérifiés et que cela pourra également être consulté sur le site Web de l'Université.

### **7.2 Pour approbation : Politique de report du budget de fonctionnement**

M. Cameron invite M. Harquail à présenter ce point. M. Harquail souligne que ce point avait déjà été examiné et approuvé au sein du Comité et qu'il est maintenant soumis à l'approbation du Conseil. Il invite ensuite M. Piché à parler plus en détail de ce point.

M. Piché explique que, historiquement, l'Université Laurentienne n'avait pas de politique officielle de report budgétaire, mais s'appuyait plutôt sur des pratiques qui ont évolué au fil des ans. Lorsque l'Université a déposé une demande de protection en vertu de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies (LACC) en février 2021, tous les crédits affectés à l'interne qui avaient été reportés ont été éliminés. À la suite du processus de la LACC, l'Université Laurentienne a procédé à un examen des meilleures pratiques en matière de report budgétaire dans le secteur et a consulté divers groupes d'intervenants, y compris les unités d'enseignement de l'Université, ce qui a servi à élaborer une politique formelle. La politique telle que présentée repose sur des principes clés qui donneront à l'Université la flexibilité financière nécessaire pour mener à bien des initiatives stratégiques pluriannuelles et décourageront les dépenses inutiles à la fin d'un exercice financier. M. Piché invite alors la directrice de la planification institutionnelle, Mme Shauna Lehtimaki, à discuter de l'élaboration de cette politique.

Mme Lehtimaki indique que, lors de l'élaboration de cette politique, les meilleures pratiques du secteur ont été prises en compte et que diverses consultations ont été effectuées au sein de l'Université. Elle explique que le but de la politique est de fournir aux unités un mécanisme pour financer des initiatives stratégiques ou reporter des fonds qui peuvent être utilisés entre les exercices financiers, jusqu'à vingt (20) pour cent du budget de fonctionnement, bien que ces fonds ne puissent pas être utilisés pour financer des indemnités professionnelles ou des dépenses récurrentes comme des avantages sociaux ou des salaires. Après l'examen et l'approbation de cette politique, il est recommandé qu'elle soit révisée au moins tous les trois (3) ans.

À la suite de la présentation de cette nouvelle politique, un commentaire est fait sur la façon dont une politique de cette nature peut parfois être utilisée pour justifier une réduction du budget global. On demande à l'administration comment elle comptait atténuer cette crainte et éliminer la mentalité « utilisez-le ou perdez-le ». M. Piché répond que l'évolution vers un processus budgétaire où les besoins et les exigences sont examinés selon une perspective ascendante en fonction des priorités stratégiques et opérationnelles peut répondre à cette préoccupation.

Aucune autre question ou discussion ne s'ensuit.

Il est proposé par M. Aaron Barry, appuyé par M. Brian Ramakko,

QUE, comme recommandé par le Comité des finances et des biens immobiliers et présenté à l'assemblée du 20 octobre 2023, le Conseil approuve la Politique de report du budget de fonctionnement.

Adopté à l'unanimité

## **8. Comité des ressources humaines**

### **8.1 Pour information : Rapport annuel sur la violence sexuelle**

M. Cameron invite le président du Comité des ressources humaines, M. Aaron Barry, à présenter ce point. M. Barry demande alors aux codirectrices du Bureau de l'équité, de la diversité et des droits de la personne (BEDDP), Mme Jennifer Dowdall et Mme Shannon Goffin, à présenter ce point plus en détail. Mme Goffin note que le rapport figurant dans la documentation de la réunion concerne l'année 2022-2023 se terminant en avril 2023, et qu'il s'agit d'un rapport annuel exigé par le ministère des Collèges et Universités (MCU).

Une question est soulevée quant à la capacité du rapport à fournir une répartition plus détaillée des groupes considérés comme des contacts de cas. Mme Goffin indique qu'un compte rendu plus complet des contacts de cas est fourni dans leur rapport annuel qui couvre la même période. La confidentialité et la vie privée des personnes qui visitent le BEDDP exigent toutefois qu'il faille limiter la divulgation des coordonnées de cas spécifiques.

Aucune autre question ou discussion ne s'ensuit.

## **9. Sommaire des rapports d'information des comités permanents du Conseil**

### **9.1 Rapport du Comité de vérification et de gestion des risques**

### **9.2 Rapport du Comité des finances et des biens immobiliers**

### **9.3 Rapport du Comité de gouvernance**

### **9.4 Rapport du Comité des ressources humaines**

M. Cameron invite la secrétaire de l'Université, Mme Danielle Vincent, à présenter ces rapports. Mme Vincent explique que le but de ces rapports est de s'assurer que les membres du Conseil qui ne font pas partie de chacun de ces comités sont au courant des sujets discutés, le but étant la transparence et le partage de l'information. Elle souligne également que les éléments ou informations qui ont d'abord été présentés à un comité avant d'être présentés à l'ensemble du Conseil n'ont pas été capturés dans ces rapports afin d'éviter la répétition des informations.

## **10. Questions du président**

M. Cameron souligne qu'il s'agit de la dernière de la secrétaire associée intérimaire de l'Université, Mme Ann Hodgson, qui se lance dans une nouvelle aventure professionnelle à l'extérieur de la Laurentienne. M. Cameron indique qu'elle nous manquera beaucoup, car elle a été une membre appréciée du Secrétariat de l'Université.

## **11. Autres questions**

M. Cameron indique qu'il n'y avait aucun nouveau point à discuter ou à aborder.

## **12. Discussion à huis clos**

Le Conseil des gouverneurs discute alors de questions à huis clos en l'absence des membres de l'Équipe de direction à compter de 12 h 15.

## **13. Levée de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

---

Vernon Cameron, président

---

Danielle Vincent, secrétaire de l'Université

**CONSEIL DES GOUVERNEURS****Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire qui a eu lieu le 1<sup>er</sup> novembre 2023, à 16 h, sur Zoom**

<b>Présences</b>	<b>Absences</b>
<p><b><u>Membres ayant droit de vote</u></b>  Azadehfar, Erfan  Barbeau, Jay  Barry, Aaron  Cameron, Vernon, <b>président</b>  Embleton, Sheila, rectrice et vice-chancelière par intérim (d'office)  Guay, André  Harquail, David  Kurkimaki, Laura</p> <p><b><u>Membres sans droit de vote</u></b>  Bassett, Shannon, Sénat  Colin, Fabrice, APUL  Fenske, Tom, SEUL  Gorham, Robyn, APUL  Scott, Daniel, Sénat  Teller, Meredith, APAPUL  Vincent, Danielle, secrétaire de l'Université</p>	<p><b><u>Membres ayant droit de vote</u></b>  Eshkawkogan, Kevin  Manitowabi, Tammy  Recollet, Angela  Ramakko, Brian</p> <p><b><u>Membres sans droit de vote</u></b>  Motamedi, Monica, SCFP  Sbaa, Nawfal, AEF</p>
<p><b><u>Observateurs (personnes-ressources)</u></b>  Boyer, Céleste, conseillère juridique générale  Brouwer, Brenda, vice-rectrice principale intérimaire aux études  Choi, Angela, Deloitte  Croteau, Leeane, gestionnaire des achats et des contrats  Eger, Tammy, vice-rectrice à la recherche  Frappier, Shawn, directrice de l'excellence des services, RHDO  Geryk, Laura, directrice des systèmes et de la gestion de l'information  Lafontaine, Sylvie, vice-rectrice aux finances et à l'administration  Leclerc, Renée, adjointe administrative de direction, Secrétariat de l'Université  Parent, Michael, Deloitte  Peng, Maureen, Deloitte  Piché, Michel, vice-recteur intérimaire aux finances et à l'administration (durant la transition)  Richardson, Mabel, Deloitte  Roy, Luc, dirigeant principal de l'information  Sengchansavang, Ben, Deloitte</p>	

**SÉANCE PUBLIQUE**

Le président du Conseil des gouverneurs (« le Conseil »), M. Vernon Cameron, déclare la séance ouverte à 16 h 2 et la secrétaire de l'Université, Mme Danielle Vincent, confirme qu'il y a quorum. M. Cameron reconnaît le Traité Robinson-Huron de 1850 et que l'Université Laurentienne se trouve sur les terres traditionnelles des Atikameksheng Anishnawbek. Il indique que la séance publique est diffusée en direct.

Avant de passer aux articles aux fins de décision inscrits à l'ordre du jour, M. Cameron souhaite la bienvenue à la vice-rectrice aux finances et à l'administration, Mme Sylvie Lafontaine, qui est entrée en fonction le 30 octobre 2023. Puisqu'il s'agit de sa première réunion du Conseil des gouverneurs, M. Cameron lui cède alors la parole pour qu'elle se présente.

Mme Lafontaine se présente en anglais et en français. M. Cameron indique ensuite que des invités spéciaux participent à la réunion, notamment des représentants de Deloitte ainsi que des membres désignés du personnel de l'UL qui sont des responsables des quatre volets de travail figurant dans le Plan de transformation. M. Cameron les remercie de leur contribution et de leurs efforts ardues qui, à son avis, sont essentiels à la réussite à long terme de l'Université.

## **POUR DÉCISION**

### **1. Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par M. Jay Barbeau, appuyé par M. André Guay, que l'ordre du jour soit adopté dans la forme présentée.

Adopté à l'unanimité

Bien que la proposition soit adoptée à l'unanimité, on demande si l'on peut poser des questions sur l'article trois (3) à l'ordre du jour avant qu'il ne soit présenté, ou après sa présentation. M. Cameron confirme que les questions seront les bienvenues une fois que le point aura été présenté.

### **2. Déclaration de conflits d'intérêts**

Le président invite les membres à indiquer des conflits d'intérêts. M. Harquail souligne qu'il avait déclaré un conflit potentiel d'intérêts qui peut survenir à l'occasion si les discussions en venaient à porter sur le traitement réservé aux fonds de dotation et (ou) les contributions différées. Aucun autre conflit d'intérêts n'est déclaré.

### **3. Plan de transformation opérationnelle**

#### **3.1 Approbation : Plan de transformation de l'Université Laurentienne**

M. Cameron invite la rectrice et vice-chancelière par intérim, Mme Sheila Embleton, à présenter cet article. Elle explique que, dans le cadre du Plan de transaction et d'arrangement, on a demandé à la Laurentienne de développer un Plan détaillé de transformation pour donner suite notamment aux recommandations des rapports de NOUS et de la vérificatrice générale. À l'issue d'une demande de propositions, il a été décidé de retenir les services de Deloitte.

L'objectif du Plan de transformation est de doter l'Université des mécanismes, processus et politiques qui sont les mieux adaptés aux impératifs de soutien à ses missions d'enseignement et de recherche dans les domaines suivants (volets de travail) : Ressources humaines (RH), Finances (FIN), Services d'inscription et des affaires étudiantes (SIAE) et Technologie de l'information (TI). Chaque volet de travail couvre les interdépendances et l'enchaînement des activités tout en donnant une vue d'ensemble de l'approche et des méthodes ayant servi à élaborer les plans détaillés de travail et les feuilles de route de haut niveau.

Une fois que le Conseil des gouverneurs et le ministère des Collèges et Universités (MCU) auront approuvé le Plan, la Laurentienne passera à la phase de mise en œuvre qui verra établir notamment un Bureau de mise en œuvre du programme de transformation (BMOPT) chargé de traduire dans les faits les résultats attendus tels que définis dans le Plan. En préparation de la

mise en œuvre, Deloitte a entrepris une évaluation du logiciel de planification des ressources d'entreprise (PRE), dont dispose l'Université afin de déterminer s'il y a lieu de moderniser le système en place ou d'acquiescer d'autres solutions intégrées ou de performances optimales.

Mme Embleton invite alors Mme Maureen Peng, de l'équipe de Deloitte, à présenter l'Énoncé des travaux qui figurait dans la documentation de la réunion.

À la suite de la présentation de Mme Peng, M. Cameron rappelle que, avant la tenue de la réunion du Conseil, un document d'information avait été communiqué aux membres afin de les aider à répondre aux questions qui pourraient se poser après l'examen du Plan de mise en œuvre.

Les membres posent diverses questions et une discussion s'ensuit au sujet du BMOPT et du processus qui sera suivi concernant la nomination des membres de ce bureau. Il est suggéré que la nomination des membres suive une voie formelle à l'exemple de la nomination des administrateurs universitaires supérieurs. Mme Embleton est d'avis que les contraintes de temps ne se prêtent peut-être pas à un tel processus. Il est toutefois convenu d'examiner la manière dont la création du BMOPT pourrait se faire en mettant l'accent sur l'ouverture et la transparence.

Des discussions plus approfondies portent sur les consultations qui ont accompagné l'élaboration du Plan de mise en œuvre. Un membre sans droit de vote demande que la proposition présentée au Conseil soit reportée afin de permettre au comité de direction de l'Association des professeurs de l'Université Laurentienne (APUL) d'examiner le Plan. Une discussion s'ensuit au cours de laquelle il est précisé qu'un large groupe de personnes, dont les représentants de tous les partenaires syndicaux, ont participé à l'élaboration du Plan présenté aujourd'hui. Il est également signalé qu'il faut tenir compte des contraintes du calendrier et que le Plan devait être approuvé par le ministère des Collèges et Universités. Des assurances sont alors données selon lesquelles tous les partenaires syndicaux continueront de jouer un rôle actif dans le processus à mesure que l'Université passe à la phase de mise en œuvre.

Une discussion s'ensuit sur les répercussions que la mise en œuvre du Plan aura sur le personnel de l'Université. Le président du Syndicat des employés de l'Université Laurentienne (SEUL) demande à ce que les partenaires syndicaux de l'Université jouent un rôle actif dans le processus décisionnel, plutôt que de se voir cantonnés à un rôle de consultation une fois que les décisions ont été prises. L'administration de l'Université s'engage à se réunir régulièrement avec tous les intervenants, y compris les partenaires syndicaux, afin de leur donner la possibilité de se faire entendre à mesure que la mise en œuvre du plan progresse.

En l'absence d'autres questions et de propositions touchant le report de l'examen de ce point, la résolution est examinée dans la forme présentée.

Il est proposé par M. André Guay, appuyé par Mme Laura Kurkimaki,

QUE, comme recommandé par le Comité des ressources humaines et le Comité de vérification et de gestion des risques et présenté à l'assemblée du 1<sup>er</sup> novembre 2023, le Conseil approuve le Plan de transformation de l'Université Laurentienne.

Adopté à l'unanimité

#### **4. Questions du président**

M. Cameron indique qu'il n'y a pas d'autres points à traiter aux fins d'information ou de discussion.

#### **5. Levée de la séance publique**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance publique est levée à 17 h 5.

## **SÉANCE FERMÉE**

Le président du Conseil des gouverneurs (« le Conseil »), M. Vernon Cameron, déclare la séance ouverte à 17 h 15 et la secrétaire de l'Université, Mme Danielle Vincent, confirme qu'il y a quorum. M. Cameron reconnaît le Traité Robinson-Huron de 1850 et que l'Université Laurentienne se trouve sur les terres traditionnelles des Atikameksheng Anishnawbek. Il indique que, puisqu'il s'agit d'une séance fermée, toutes les discussions et tous les documents doivent rester confidentiels.

### **POUR INFORMATION ET DÉCISION**

#### **1. Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par M. Aaron Barry, appuyé par M. David Harquail, que l'ordre du jour soit adopté dans la forme présentée.

Adopté à l'unanimité

#### **2. Déclaration de conflits d'intérêts**

M. Cameron invite les membres à indiquer des conflits d'intérêts. M. Harquail souligne qu'il avait déclaré un conflit potentiel d'intérêts qui peut survenir à l'occasion si les discussions en venaient à porter sur le traitement réservé aux fonds de dotation et (ou) les contributions différées. Aucun autre conflit d'intérêts n'est déclaré.

#### **3. Plan de transformation opérationnelle**

##### **3.1 Approbation : Proposition de mise en œuvre du Plan de transformation de l'Université Laurentienne**

M. Cameron invite la rectrice et vice-chancelière par intérim, Mme Sheila Embleton, à présenter cet article. Elle fait savoir que, afin que la Laurentienne puisse procéder à la mise en œuvre du Plan de transformation, il est proposé que Deloitte continue de l'aider dans la phase d'exécution du plan qui consiste notamment à mettre sur pied et à gérer le Bureau de mise en œuvre du programme de transformation (BMOPT).

Mme Embleton invite alors Mme Maureen Peng, de l'équipe de Deloitte, à présenter l'Énoncé des travaux qui figurait dans la documentation de la réunion.

Après la présentation de Deloitte, M. Cameron rappelle à quel point il est important de communiquer largement les particularités de la première phase afin de faire comprendre aux parties prenantes de l'Université où elles se situent dans le cadre du Plan. Il s'ensuit une discussion quant à savoir à qui appartient la responsabilité de la gestion du contrat avec Deloitte au cours de la prochaine année et il est confirmé qu'elle incombera à la rectrice, conjointement avec le BMOPT, qui disposera d'un gestionnaire de projet dûment habilité.

Après examen de toutes les questions soulevées, la résolution est examinée dans la forme présentée.

Il est proposé par M. Jay Barbeau, appuyé par Mme Laura Kurkimaki,

QUE, comme présenté à la séance fermée de l'assemblée du 1<sup>er</sup> novembre 2023, le Conseil approuve la proposition de Deloitte de mise en œuvre du Plan de transformation pour la période allant du 1<sup>er</sup> novembre 2023 au 31 octobre 2024 à un coût ne dépassant pas 972 920 \$ CAN hors taxes.

Adopté à l'unanimité

**4. Autres questions**

M. Cameron indique qu'il n'y a pas d'autres points à traiter aux fins d'information ou de discussion.

**5. Levée de la séance fermée**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance fermée est levée à 17 h 32.

---

Vernon Cameron, président

---

Danielle Vincent, secrétaire de l'Université

**SOMMAIRE AU CONSEIL DES GOUVERNEURS**

**CONSEIL DES GOUVERNEURS**

<b>Titre à l'ordre du jour</b>	<b>Nominations de membres au Comité d'éthique de la recherche</b>
<b>Date</b>	15 décembre 2023
<b>Numéro à l'ordre du jour</b>	3.2
<b>Séance publique/fermée</b>	Publique
<b>Action demandée</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Pour approbation <input type="checkbox"/> Pour information
<b>Proposé par</b>	Tammy Eger, vice-rectrice à la recherche
<b>Présenté(s) par</b>	Tammy Eger, vice-rectrice à la recherche

### 1. OBJET

#### NOMINATION / RENOUVELLEMENT DE MEMBRES

Obtenir l'approbation du Conseil des gouverneurs pour les nominations des membres du Comité d'éthique de la recherche de l'Université Laurentienne (CERUL).

### 2. SOMMAIRE

Le CERUL est responsable de protéger les droits et de favoriser la sécurité et le bien-être des participants à la recherche en s'assurant d'évaluer tous les projets de recherche selon les facteurs touchant l'autonomie, le bien-être et la justice des participants. Pour assurer la conformité et la conduite responsable en recherche, le CERUL appuie et met en vigueur l'Énoncé de politique des trois Conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains (EPTC 2, 2018) tout au long du processus d'examen.

Le président ou la présidente (le vice-président ou la vice-présidente, en son absence) veille aux activités du CERUL et les membres exercent normalement un mandat de trois ans.

Le CERUL considère les candidatures de nouveaux membres qui lui sont proposés. Il examine leurs antécédents et appuie leur candidature avant de les soumettre au Comité de vérification et de gestion des risques qui les approuve pour un mandat de trois ans. Les nouveaux membres du CERUL et leurs domaines d'expertise figurent à l'annexe A.

### RÉSOLUTIONS À CONSIDÉRER

#### IL EST RÉSOLU

QUE, comme recommandé par le Comité d'éthique de la recherche de l'Université Laurentienne (CERUL) à la réunion du 16 juin 2023 et présenté à l'assemblée du 15 décembre 2023, le Conseil des gouverneurs approuve la nomination de GAYLE ADAMS-CARPINO et de KARLA GHARTEY au CERUL pour une période de trois ans à compter du 16 juin 2023.

QUE, comme recommandé par le Comité d'éthique de la recherche de l'Université Laurentienne (CERUL) à la réunion du 8 septembre 2023 et présenté à l'assemblée du 15 décembre 2023, le Conseil des gouverneurs approuve la nomination de ELOHO UKOCHOVWERA OLOGAN et de AVIRAJ DESHMUKH au CERUL pour une période de trois ans à compter du 8 septembre 2023.

### 4. ANALYSE DES RISQUES

Les nominations des membres du CERUL sont présentées à celui-ci aux fins d'examen et d'approbation avant d'être soumises au Comité de vérification et de gestion des risques afin d'être recommandées au Conseil des gouverneurs pour approbation finale.



Veuillez indiquer ci-dessous le ou les risques pour l'Université que cette proposition vise :	
<input type="checkbox"/> Gestion des inscriptions <input type="checkbox"/> Corps professoral et personnel <input type="checkbox"/> Financement et gestion des ressources <input type="checkbox"/> Services de TI, logiciels et matériel <input type="checkbox"/> Leadership et changement <input type="checkbox"/> Infrastructure physique	<input type="checkbox"/> Relations avec les intervenants <input type="checkbox"/> Réputation <input checked="" type="checkbox"/> Activités de recherche <input checked="" type="checkbox"/> Sécurité <input type="checkbox"/> Réussite universitaire

## 5. RECOMMANDATIONS

Que le Conseil des gouverneurs **approuve les nominations de quatre (4) membres au CERUL.**

### A. Contexte / Description de la question

Le CERUL observe les normes éthiques les plus élevées en examinant toutes les recherches avec des êtres humains, conformément aux politiques des trois conseils. Le premier objectif du CERUL est de protéger les droits et de favoriser la sécurité et le bien-être des participants de recherche en s'assurant d'évaluer tous les projets de recherche selon les facteurs touchant l'autonomie, le bien-être et la justice des participants. Pour assurer la conformité et la conduite responsable en recherche, le CERUL appuie et met en vigueur l'Énoncé de politique des trois Conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains (EPTC 2, 2018) tout au long du processus d'examen.

Le CERUL est dirigé par un président ou une présidente (en son absence, le vice-président ou la vice-présidente) qui est choisi par la vice-rectrice à la recherche. Les nominations sont examinées par le Comité de vérification et de gestion des risques afin d'être approuvées par le Conseil des gouverneurs.

Le Tableau 1 indique les membres actuels du CERUL. Les membres dont les nominations sont soumises aux fins d'approbation au CERUL et des renseignements sur leur domaine d'expertise figurent à l'annexe A.

### B. Recommandation

Approuver les nominations des quatre (4) membres du CERUL indiqués à l'annexe A.

**TABLEAU 1 : MEMBRES DU CERUL en 2023-2024**

<u>NOM</u>	<u>TITRE</u>	<u>AFFILIATION</u>
Allen, Lisa	Représentante de la communauté	Ph.D. en sciences biomoléculaires, Muskoka Algonquin Healthcare (coordonnatrice de recherche, Huntsville Physicians, South Muskoka and Parry Sound Local Education Groups)
Boyko, Susan	Membre	MRT(T), MEd, Ph.D.; professeure adjointe, U. de l'École de médecine du Nord de l'Ontario
Carrière, Lise	Membre d'office	BSR
Currie, Krista	Membre	Chargée de cours, Écoles des sciences naturelles
Gwekwerere, Yovita	Membre	Professeure agrégée, École anglophone d'éducation
Hoy, Sandra	Présidente	Professeure agrégée. École de service social
James, Susan	Vice-présidente	Professeure émérite

Lindenbach, Jeannette	Membre	Professeure agrégée, École des sciences infirmières
Rietze, Lori	Membre	Professeure adjointe, École des sciences infirmières
Timony, Patrick	Membre	Centre de recherche sur la santé dans les milieux ruraux et du Nord
Tufford, Lea	Membre	Service social

**C. Autres options envisagées (le cas échéant)**

Sans objet.

**D. Risques, y compris la conformité aux lois**

Sans objet.

**E. Considérations financières (le cas échéant)**

Sans objet.

**F. Avantages**

La confirmation des nominations des membres du CERUL lui permettra de poursuivre son travail important.

**G. Consultations (le cas échéant)**

Réunions du CERUL qui ont eu lieu le 16 juin et le 8 septembre 2023.

**H. Prochaines étapes (y compris le calendrier et si l'approbation est accordée et (ou) si le document est présenté pour information)**

Le CERUL poursuivra son travail.

**I. Annexes (si nécessaires, et à numéroter en séquence)**

Annexe A : Personnes recommandées au CERUL – Études et domaines d'expertise.

**Annexe A**  
**Personnes recommandées au CERUL – Études et domaines d'expertise.**

Le Comité d'éthique de la recherche de l'Université Laurentienne (CERUL) a recommandé à la **réunion du 16 juin 2023** que les personnes ci-dessous soient nommées membres pour une période de trois ans.

**1. GAYLE ADAMS-CARPINO**

Ph.D., MSW, RSW, membre à plein temps du corps professoral de l'Université de l'École de médecine du Nord de l'Ontario (EMNO) et travailleuse sociale agréée.

**Domaines d'expertise** : soins interprofessionnels en équipe, responsabilité sociale, promotion de la santé.

**2. KARLA GHARTEY**

Professeure de soins infirmiers pour les étudiants de premier cycle en sciences infirmières au Collège Cambrian et étudiante en troisième année du programme de doctorat en santé publique (DrPH) à la Dalla Lana School of Public Health de l'Université de Toronto.

**Domaines d'expertise** : communauté et réduction des risques.

Le Comité d'éthique de la recherche de l'Université Laurentienne (CERUL) a recommandé à la **réunion du 8 septembre 2023** que les personnes ci-dessous soient nommées membres pour une période de trois ans.

**3. ELOHO UKOCHOVWERA OLOGAN**

Doctorante en santé dans les milieux ruraux et du Nord et titulaire d'un baccalauréat et d'une maîtrise en sciences sociales.

**Domaines d'expertise** : santé dans les milieux ruraux et du Nord.

**4. AVIRAJ DESHMUKH**

Neurologue spécialisé dans les accidents vasculaires cérébraux et les interventions, actuellement professeur adjoint à la Division des sciences cliniques de l'Université de l'École de médecine du Nord de l'Ontario (EMNO).

**Domaines d'expertise** : essais cliniques liés à la prévention et au traitement des accidents vasculaires cérébraux ischémiques.

COMITÉ DE VÉRIFICATION ET DE GESTION DES RISQUES

**SOMMAIRE DES RAPPORTS D'INFORMATION**

Le Comité de vérification et de gestion des risques s'est réuni le mercredi 29 novembre 2023, à 16 h 30 (Zoom).

**1. Cadre de gestion des risques d'entreprise**

La vice-rectrice aux finances et à l'administration, Mme Sylvie Lafontaine, a fait le point sur les mesures prises en vue de la mise en œuvre depuis l'approbation de la Politique de gestion des risques lors de la dernière assemblée du Conseil des gouverneurs. On a discuté des prochaines étapes de la mise en œuvre et une nouvelle mise à jour devrait être présentée lors du prochain cycle.

**2. État de la mise en œuvre des recommandations découlant de la vérification externe**

Le vice-recteur intérimaire aux finances et à l'administration, M. Michel Piché, a fait le point sur les diverses mesures de réponse, d'atténuation et de mise en œuvre des solutions pour donner suite aux recommandations des vérificateurs externes. Dans son rapport, M. Piché a indiqué les actions en cours et les succès des résultats obtenus.

**3. Aide-mémoire**

La secrétaire de l'Université, Mme Danielle Vincent, a donné une vue d'ensemble de l'aide-mémoire et des prochains points qui feront l'objet d'un rapport.

Préparé pour : Vernon Cameron, président  
du Comité de vérification et de gestion des risques  
Par : Secrétariat de l'Université

COMITÉ DES FINANCES ET DES BIENS IMMOBILIERS

**SOMMAIRE DES RAPPORTS D'INFORMATION**

Le Comité des finances et des biens immobiliers s'est réuni le lundi 27 novembre 2023, à 16 h 30 (Zoom).

**1. Cadre de planification financière**

La vice-rectrice aux finances et à l'administration, Mme Sylvie Lafontaine, a discuté du processus de budgétisation qui a commencé pour l'exercice 2024-2025. Un résumé du contexte de planification a été fourni, y compris les principes directeurs et les priorités de ce budget. On a également présenté le calendrier prévu pour l'élaboration du budget, qui devrait être examiné par le Conseil des gouverneurs au cours du cycle 4. On a aussi souligné les deux nouvelles approches mises en œuvre pour soutenir la croissance des inscriptions, la qualité des programmes et la réussite des étudiants.

**2. Rapport sur la piscine Jenő-Tihanyi**

Le directeur des opérations et de l'entretien au Service des installations, M. Pierre Fontaine, a fait le point sur l'état d'avancement des travaux en cours visant à déterminer la portée des réparations et de la restauration de la piscine Jenő-Tihanyi. Le Comité continuera d'être mis au courant de tous les nouveaux développements à cet égard.

**Des renseignements sur les points ci-dessous ont été fournis à huis clos.**

**3. Projets d'entretien différé**

M. Fontaine et Mme Lafontaine ont rendu compte des travaux à venir et du calendrier des projets d'entretien différé, des réparations, des mises à niveau, des programmes et des concepts pour 2023-2024.

**4. Mise à jour sur la vente de biens immobiliers**

Les membres du Comité ont été mis à jour concernant les négociations avec la province concernant la vente de biens immobiliers de l'Université et les modalités avec un agent immobilier pour la vente de la maison du recteur.

Préparé pour : David Harquail, président  
du Comité des finances et des biens immobiliers  
Par : Secrétariat de l'Université

COMITÉ DE GOUVERNANCE

**SOMMAIRE DES RAPPORTS D'INFORMATION**

A. Le Comité de gouvernance s'est réuni le lundi 13 novembre 2023, à 16 h 30 (Zoom).

**1. Stratégies de formation des membres du Conseil/Séances d'apprentissage en 2023-2024**

La secrétaire de l'Université, Mme Danielle Vincent, a fait le point sur les séances prévues de formation à la prochaine du Conseil des gouverneurs. Les membres du Comité discutent des sujets qui pourraient être abordés lors des prochaines séances et ont suggéré ce qui suit : Traité Robinson Huron, mise à jour sur les investissements et la gestion des fonds et histoire de l'Université Laurentienne.

**2. Cadre du renouveau du Conseil – Processus de mise en candidature**

Mme Vincent a présenté, étape par étape, le processus de traitement des déclarations d'intérêt reçues des candidats au Conseil des gouverneurs, de la prise de contact à la décision de procéder ou non à l'examen de la candidature. Les membres du Comité ont fait part de leurs commentaires et suggestions. Les étapes formalisées seront présentées au Comité lors du prochain cycle d'examen du processus. Le processus final sera ensuite présenté dans son intégralité au Conseil des gouverneurs pour approbation.

**3. Stratégies touchant une politique d'assiduité pour les membres du Conseil**

Mme Vincent a dressé le contexte exposant les facteurs à l'origine de ce point de l'ordre du jour. Une discussion a eu lieu en vue de déterminer les paramètres pour les attentes et stratégies favorisant l'assiduité et la participation. Le Bureau de la secrétaire de l'Université a accepté de mieux renseigner les membres sur les pratiques en vigueur dans le secteur afin de les aider à évaluer une politique qui sera présentée lors de la prochaine réunion.

**Des renseignements sur les points ci-dessous ont été fournis à huis clos.**

**4. Renouvellement du Conseil des gouverneurs/Planification de la relève**

La trousse distribuée aux membres contenait une copie d'un outil de suivi des contacts afin de faciliter les discussions et de suivre les activités de communication et l'interaction avec de nouveaux membres potentiels. Les membres ont également reçu une copie de la liste des membres actuels du Conseil et de la matrice des compétences afin de déterminer les fauteuils vacants et d'évaluer les compétences et exigences dans le cadre des stratégies de recrutement. Une discussion a eu lieu au sujet des candidats intéressants et des étapes de suivi à mettre de l'avant.

B. Résolution électronique en date du 31 octobre 2023

Le Comité de gouvernance a nommé M. Jay Barbeau, par résolution électronique en date du 31 octobre 2023, à la présidence du Comité mixte de bilinguisme.

Préparé pour : Laura Kurkimaki, présidente  
du Comité de gouvernance  
Par : Secrétariat de l'Université

COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

**SOMMAIRE DES RAPPORTS D'INFORMATION**

Le Comité des ressources humaines s'est réuni le mercredi 22 novembre 2023, à 16 h 30 (Zoom).

**1. Vue d'ensemble des groupes d'employés de l'Université Laurentienne**

La vice-rectrice associée aux ressources humaines, Mme Shelley Carpenter-Wright, a donné un aperçu des divers groupes d'employés de l'Université. Elle a souligné les domaines sur lesquels les RH se concentrent : rémunération des groupes, négociation collective et griefs.

**2. Conditions d'emploi de la rectrice et vice-chancelière**

Le Comité a examiné les conditions d'emploi proposées pour la rectrice et vice-chancelière, qui ont été recommandées à l'approbation du Conseil des gouverneurs.

Préparé pour : Laura Kurkimaki, vice-présidente  
du Comité des ressources humaines  
Par : Secrétariat de l'Université



COMITÉ CONJOINT DU BILINGUISME  
RÉSUMÉ DES RAPPORTS D'INFORMATION

Le Comité conjoint du bilinguisme s'est réuni en séance publique le lundi, 4 décembre 2023 à 15h30 (par Zoom).

**1. Mise à jour de la Provost et vice-rectrice aux études (rapport oral)**

La Provost et vice-rectrice aux études, Mme Brenda Brouwer, a fait le point sur divers développements relatifs aux programmes francophones. Mme Brouwer a indiqué que 29 % des nominations menant à la permanence récemment comblées concernaient des postes francophones. De plus, Mme Brouwer a fourni un résumé des projets qui ont été soumis à l'approbation du ministère. Ces projets visent à accroître les infrastructures liées à trois programmes francophones et à améliorer l'accès aux services de santé et de bien-être pour les étudiants dans la langue de leur choix.

**2. Rapport à l'Ombudsman sur la désignation partielle sous la Loi sur les services en français**

Mme Brouwer a informé le Comité que l'Université continue à respecter les recommandations formulées dans le rapport de mars 2022 du Commissaire aux services en français. Mme Brouwer a indiqué que l'Université atteignait ses objectifs et qu'elle continuerait de présenter un rapport tous les six mois.

**3. Rapport au Ministère des Affaires francophones**

Le récent rapport au ministère a été remis aux membres du Comité avant la réunion. Mme Brouwer a souligné les mesures prises pour offrir le programme francophone de maîtrise ès arts qui devrait être lancé en 2024. L'approbation du ministère a été accordée et un financement sera disponible. Le Comité a également été informé d'un engagement croissant depuis la nomination de Natalie Poulin-Lehoux, vice-présidente adjointe aux Affaires francophones.

**4. Demande d'exemption de bilinguisme - Politique/Directives**

Mme Brouwer et Mme Poulin-Lehoux ont fourni un résumé des demandes d'exemption faites au cours des derniers mois ainsi que les résultats. De plus, le Comité a été informé que les processus pour faire demande et pour accorder une exemption était en cours de révision et que des lignes directrices seraient élaborées prochainement pour apporter plus de clarté.

**5. Examen du mandat et de la stratégie du comité pour 2023-2024**

Les membres du Comité ont engagé une discussion sur le mandat du Comité en vue d'établir la stratégie de travail du Comité, y compris un examen de la politique de l'Université sur le bilinguisme. Le mandat du Comité a été présenté et les domaines potentiels de révision ont été discutés. Les membres du Comité ont chacun donné leur point de vue sur le rôle et le mandat du Comité. Des suggestions ont été faites pour élargir la portée du Comité et des stratégies pour amener les membres de la communauté à participer à la discussion ont été explorées.

Préparé pour: Jean-Pierre (Jay) Barbeau, président du Comité conjoint du bilinguisme  
Par: Secrétariat de l'Université



### **Rapport de la Présidente au Sénat le 21 novembre 2023**

Nous sommes déjà presque à bout du mois de novembre, ce qui signifie que nous approchons rapidement la période d'examens prévue pour le mois de décembre! J'aimerais souligner qu'il s'agit d'une période chargée et stressante pour tous les membres de la communauté Laurentienne, et plus particulièrement, nos étudiants. Merci à tous ceux qui, néanmoins, se sont joints à nous aujourd'hui.

Je tiens également à remercier les gens qui ont consacré la majorité de leur temps aux nombreux plans d'urgence en prévision d'une interruption de travail éventuelle au sein de l'EMNO. Heureusement, l'accord de principe de l'EMNO a été ratifié par chaque partie, ce qui permet d'éviter toute action syndicale pouvant poursuivre jusqu'à la grève. Ayant déjà eu la chance d'avoir travaillé ces rôles à différents temps, je peux confirmer en toute honnêteté que c'est l'une des rares tâches où l'on espère que son travail est vain.

Je suis de retour des réunions de la Société Royale du Canada (SRC) qui s'est passé à Waterloo, où l'Université Laurentienne a été chaleureusement accueillie en tant que membre institutionnel. L'Université rejoint les 63 membres institutionnels de la SRC, dont la majorité constituent d'autres Universités. Ceci est une bonne nouvelle pour nous tous ainsi qu'une reconnaissance de notre engagement en tant qu'institution en faveur de la recherche et recherche d'excellence.

Longuement attendu, le [rapport du Groupe d'experts](#) a enfin été publié la semaine dernière, le 15 novembre. Nous sommes reconnaissants aux membres du Groupe d'experts pour leur travail et nous prendrons le temps de réfléchir à leurs recommandations. D'ailleurs, je suis encouragé par le fait que le groupe a reconnu les multiples facteurs qui jouent un rôle au niveau du financement, qui est très pertinent spécifiquement ici à l'Université Laurentienne. Les recommandations concernent les établissements du Nord, ceux qui dispensent l'enseignement dans la langue française, ceux qui accueillent une plus grande population d'étudiants de Premières Nations, ainsi que les implications pour les établissements dont la population étudiante est moins nombreuse, nous intéressent amplement. Nous sommes impatients de poursuivre les discussions avec le Ministère des Collèges et Universités (MCU) ainsi qu'avec les dirigeants des autres établissements postsecondaires, y compris par l'intermédiaire du Conseil des Universités de l'Ontario. Il est important de garder en esprit que ces recommandations ne sont que des recommandations à l'attention du MCU et qu'il n'y a eu aucun engagement de la part du gouvernement, ni d'implémentation par celui-ci au sujet de ces recommandations. La ministre Jill Dunlop a notamment indiqué que chaque université devra démontrer qu'elle fonctionne de manière aussi efficace que possible avant d'autoriser aucune augmentation des frais de scolarité. Le plan de transformation opérationnelle de la Laurentienne pourrait démontrer que nous sommes aussi efficaces que possible. Il reste à voir si le gouvernement agira à temps, que ce soit en matière de droits de scolarité ou de subventions, pour soutenir nos budgets 2024-2025 qui seront approuvés en février 2025.

### **Transformation Opérationnelle**

Le [plan de transformation opérationnelle](#) de la Laurentienne a été adopté par notre conseil d'administration le 1er novembre et, plus tard, lors d'une séance à huis clos, le contrat de Deloitte au niveau de la phase suivante : l'évaluation de la Planification des Ressources d'Entreprise a également été adopté. Le groupe de conseil en transformation poursuivent leurs efforts et s'est réuni la semaine dernière ; le Bureau de Mise en Oeuvre du Programme de

Transformation, si ce nom est conservé) doit encore être pleinement défini et formé, mais il est impossible de poursuivre tant que nous n'avons pas l'approbation de MCU, et nous devons prendre la décision au sein de l'ERP. J'aimerais reconnaître les membres qui ont siégé sur le groupe du conseil sur la transformation et les 120 personnes (et plus) qui ont participé (professeurs, personnel, étudiants, anciens élèves) aux séances d'engagement organisées pendant les saisons de printemps et d'été. Les prochaines étapes sont déjà en cours puisque le Bureau de Mise en Oeuvre du Programme de Transformation consultera bientôt leur équipe, qui sera composée de membres de chacun des quatre axes de travail, ainsi que de ressources de soutien de diverses natures (par exemple, communication).

### **Planification Stratégique**

Je tiens à remercier plus de 2500 membres de notre communauté qui nous ont fait part de leur commentaires par le biais des différents canaux d'engagement. Pendant les saisons d'été et d'automne, nous avons organisé vingt (20) entretiens individuels, quinze (15) groupes de discussion, vingt (20) entretiens de groupe, quatre (4) sessions d'engagement sans rendez-vous et quatre (4) enquêtes en ligne. Il n'est jamais trop tard pour ajouter sa contribution, mais la dernière des consultations formelle a eu lieu et StrategyCorp a formulé un document "[Ce que nous avons entendu](#)". Ils ont commencé à façonner les piliers possibles d'un plan basé sur cette consultation ; mais il existe encore plusieurs efforts et affinages.\*[Le brouillon du plan stratégique](#) sera présenté lors de diverses sessions d'engagement au cours de cette semaine, notamment lors de la réunion publique (Townhall) du 23 novembre. Grâce à vos commentaires nous poursuivrons nos efforts en lien avec StrategyCorp afin de présenter le projet de plan stratégique au conseil d'administration lors de sa réunion du 15 décembre. Suivant cette discussion, nous finaliserons le plan stratégique et le partageront à nouveau au début de l'année 2024 en vue de son approbation finale par le conseil d'administration en février. Le processus d'engagement a mis en évidence un point fort : notre communauté tient un grand espoir au niveau de l'avenir de l'Université et est déterminée à la voir réussir.

### **Conseil des Gouverneurs**

Voici ce que l'on appelle le deuxième cycle des réunions du conseil d'administration. Le 14 décembre, une session de formation du conseil est planifiée d'être présentée. Alex Usher, président de HESA (Higher Education Strategy Associates) présentera d'abord le contexte actuel des universités au Canada et en Ontario, et l'ancien vice-rectrice aux finances et à l'administration, Michel Piché présentera ou ce qu'on en est vis à vis nos responsabilités envers LACC. La réunion habituelle du conseil d'administration aura lieu le 15 décembre, suivie de notre rassemblement festif prenant place au cours de l'après-midi du 15 décembre. Les diverses réunions préparatoires des comités du conseil d'administration sont en cours ; il y a toujours un long délai de préparation, de sorte qu'il y a suffisamment de temps pour la circulation des documents, la traduction et pour s'assurer que tous les documents des comités sont en place et en ordre.

### **Mise à jour sur les recherches de cadres administratifs**

Nous accueillons aujourd'hui notre nouvelle vice-présidente chargée des finances et de l'administration, Sylvie Lafontaine, qui a pris ses fonctions le 30 octobre à son premier Sénat. Certains d'entre vous l'ont déjà rencontrée à d'autres occasions. Par ailleurs, notre nouvelle vice-présidente aux affaires francophones, Natalie Poulin-Lehoux, est entrée en fonction le 18 octobre, un jour après notre dernière réunion du Sénat. Il s'agit donc de sa première réunion officielle du Sénat, même si elle y a assisté la dernière fois. La recherche du vice-recteur à

l'enseignement se poursuit avec la deuxième série d'entrevues en personne les 27, 28 et 29 novembre. Le comité de recherche présidentiel, présidé par Vern Cameron, a identifié son candidat, et divers processus sont en cours à ce propos. De ce que je comprends, il y a une rencontre du Sénat Spécial qui se passera bientôt. Vice-présidente Brouwer peut faire le point sur les recherches au niveau décanal qu'elle préside en tant que doyenne de l'éducation et de la santé, bibliothécaire Universitaire et doyenne de la gestion. Les recherches d'un second conseiller juridique, d'une secrétaire universitaire adjoint et du prochain vice-président des services financiers se poursuivent.

### **Convocation d'automne**

Nous avons eu deux excellentes convocations le samedi 28 octobre accompagnées d'une météo magnifique qui a permis de présenter le campus sous son meilleur jour. Contrairement au printemps dernier qui a été chargé de plusieurs couples de jumeaux, j'ai remarquée un déclin significatif de jumeaux au cours de cette présentation. Ceci est aussi un rappel que la convocation de printemps aura lieu du 3 au 7 juin 2024, et nous espérons que les doctorats honorifiques seront de nouveau disponibles d'ici là. À ma connaissance, ni le Sénat ou le conseil d'administration n'ont complété la composition du comité mixte que recommande ces documents honorifiques, et j'invite chacun d'entre vous à combler cette lacune dans les meilleurs délais, afin que nous puissions poursuivre la recherche de nos prochains récipiendaires de doctorats honorifiques. [Brouillon: Appel de candidatures aux titres honorifiques.](#)

### **Effectifs**

Les données ci-dessous sont préliminaires, en date du 1er novembre 2023, et sont présentées sous forme d'effectifs approximatifs.

- Inscriptions totales : ~8 100 (augmentation de 6 %)
- La croissance des inscriptions est due aux étudiants internationaux diplômés dans les programmes de diplômes basés sur des cours (M.Sc. Computational Sciences, MBA et M. Engineering)
- Étudiants de premier cycle: ~ 6,400
- Étudiants diplômés : ~ 1,700
- Étudiants internationaux : maintenant 17% de l'effectif total
- Augmentation de 6 % du nombre d'inscriptions au programme de licence en langue française, ce qui maintient la même proportion d'étudiants à 23 %.
- Le nombre d'étudiants nouvellement admis a augmenté de 19 %

Nous avons également constaté une augmentation de 24% du nombre d'invités lors de la journée des portes ouvertes du 4 novembre, ce qui est un signe positif pour l'avenir. Je tiens à remercier tous ceux qui ont fait de cette journée une expérience inoubliable pour les invités. On m'a dit que plus de 350 membres du corps professoral, du personnel, des étudiants et des bénévoles ont uni leurs efforts pour présenter l'Université Laurentienne aux futurs étudiants et à leurs proches. Ce dévouement et cette passion pour l'Université sont des traits spéciaux et je félicite tous ceux qui ont consacré leur samedi pour faire de cet événement le succès qu'il a été. J'ai assisté moi-même à l'événement et j'ai ressenti cet enthousiasme dans l'Atrium, où se trouvaient la plupart des activités et des kiosques.

### **Forum de réconciliation d'Universités Canada à l'Université de Laurentienne**

L'Université de Laurentienne a été choisie par Universités Canada pour accueillir son prochain Forum au sujet de la réconciliation, un événement visant à relier les communautés premières

nations et universitaires afin de créer des changements significatifs en faveur de l'éducation de premières nations et de la vérité ainsi que la réconciliation. Le forum facilitera le partage des connaissances et des expériences au niveau d'une variété de formats, y compris des discussions de groupe, des récits oraux, des ateliers, des affiches, des conférences et des présentations par le biais de arts visuels et des arts performants. Les conférenciers invités, les aînés et les gardiens du savoir seront chacun engagés dans l'avancement de la vérité et de la réconciliation. Accueilli par le bureau des programmes universitaires et indigènes, ce forum sur la construction de la réconciliation aura lieu dans le Centre De Partage et d'Apprentissage Indigène en juin 2024. Les dates sont encore provisoires, mais le plus probable sera le 24 juin pour les événements préalables au forum, avec le forum principal le 25 et 26 juin 2024. Il s'agit des dates les plus probables car l'événement doit s'intégrer à d'autres événements (le congé de la fête du Canada qui suit, la journée nationale des peuples premières nations, les convocations au niveau de nombreuses universités qui ont lieu au début et mi-juin). Nous accordons nos félicitations les plus sincères à Dominic Beaudry et à son équipe pour cette candidature gagnante! Elle rend fierté à l'Université Laurentienne et attire l'attention à son égard.

### **Félicitations**

Grâce à un financement de l'Institut Jane Goodall du Canada, le **comité pour la durabilité de l'environnement** a mis au point plus de 25 panneaux d'identification des plantes, portant les noms Anishinaabemowin des plantes indigènes trouvées le long du sentier de remise en état de la biodiversité. L'aînée Sandra Corbière et la jeune Jade Corbière de la Première nation de Wahnapiatae ont collaboré leurs efforts avec le comité. Félicitations en particulier à Anastacia Chartrand et Taylor Nicholls qui ont joué un rôle clé dans le projet.

Félicitations à Dr. **Mark Kuhlberg** (arts libéraux) qui a reçu le prix du livre Weyerhaeuser 2023 de la "Forestry History Society" pour son livre "*Killing Bugs for Business and Beauty : Canada's Aerial War Against Forest Pests*". Ce prix reconnaît une bourse supérieure dans le domaine de l'histoire des forêts et de la conservation et récompense les auteurs qui apportent un nouvel aperçu à un sujet grâce à une analyse narrative claire, inventive et qui incite à la réflexion.



# Laurentian University Université Laurentienne

Présentation au Conseil  
Mise à jour financière

15 décembre 2023

Fournir une mise à jour sur les éléments suivants :

- Soldes de trésorerie
  - Flux réels de trésorerie – De janvier 2021 à octobre 2023
  - Prévion des flux de trésorerie en fin d'exercice – Chiffres mensuels réels de 2023 jusqu'aux prévisions pour avril 2024
  - Rapport sur les flux de trésorerie – Prévisions pour le 2<sup>e</sup> trimestre par rapport aux chiffres réels
- Mise à jour sur les inscriptions préliminaires ETP à l'automne 2023 – 1<sup>er</sup> novembre 2023
- Revenus de placements – 30 septembre 2023
  - Fonds de dotation de la Laurentienne (SEI)
  - Fonds de retraite des employés (Eckler)

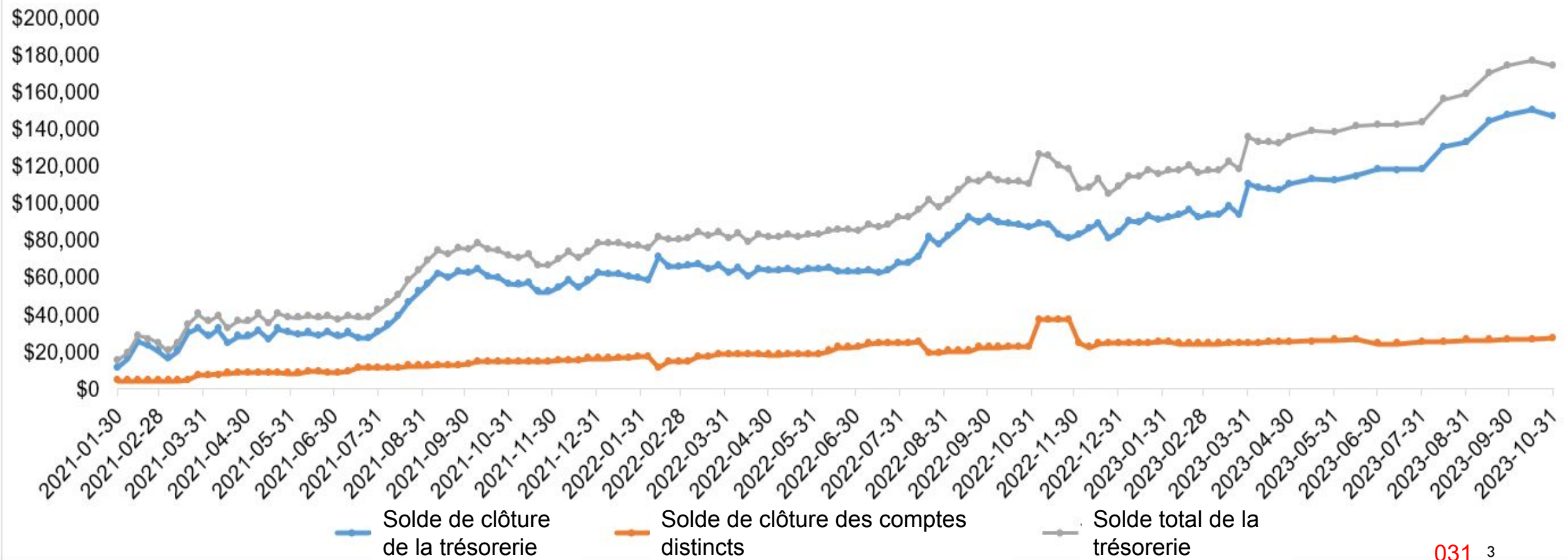
# SOLDES DE TRÉSORERIE DE LA LAURENTIENNE

## JANVIER 2021 – OCTOBRE 2023

(000 \$)



Flux hebdomadaire/bimensuel réel de trésorerie  
Janvier 2021 – Octobre 2023  
000 \$



# PRÉVISIONS DES FLUX DE TRÉSORERIE

## MAI 2023 – AVRIL 2024

### (000 \$)



	Mai Réels	Juin Réels	Juillet Réels	Août Réels	Sept. Réels	Oct. Réels	Nov.	Déc.	Jan.	Fév.	Mars	Avril	Total 2023-24
Encaissements	18,714	16,589	15,345	29,268	28,495	16,023	16,632	15,144	23,763	15,171	13,478	12,394	221,016
Décaissements opérationnels	14,856	10,121	15,210	12,744	13,903	15,707	19,080	15,756	13,351	11,506	14,720	13,276	170,232
<b>Mouvements nets de trésorerie opérationnelle</b>	<b>3,858</b>	<b>6,468</b>	<b>135</b>	<b>16,524</b>	<b>14,592</b>	<b>316</b>	<b>2,448</b>	<b>612</b>	<b>10,412</b>	<b>3,665</b>	<b>1,242</b>	<b>882</b>	<b>50,785</b>
Encaissements/décaissements non opérationnels	1,790	361	440	1,704	220	536	1,814	1,644	1,354	1,504	1,104	4,793	17,265
Encaissements/décaissements nets de liquidités	2,068	6,107	304	14,820	14,371	220	4,262	2,256	9,058	2,161	2,346	5,675	33,520
Solde des liquidités en fin d'exercice**	112,457	118,563	118,259	133,079	147,450	147,230	142,968	140,711	149,769	151,930	149,584	143,909	143,909
Prêt du MCU	34,408	34,408	34,408	34,408	34,408	34,408	34,408	34,408	34,408	34,408	34,408	32,942	32,942
Liquidités disponibles	112,457	118,563	118,259	133,079	147,450	147,230	142,968	140,711	149,769	151,930	149,584	143,909	143,909
Solde du fonds de dotation	48,824	48,824	49,767	49,767	48,986	48,986	48,986	48,986	48,986	48,986	48,824	48,824	48,824
Solde des comptes distincts	25,947	23,819	25,145	25,992	26,422	27,070	19,368	20,106	20,629	17,769	18,340	18,927	18,927

\*\* Exclut le solde des comptes distincts



# RAPPORT SUR LES MOUVEMENTS DE TRÉSORERIE

## 1<sup>er</sup> AOÛT – 31 OCTOBRE 2023

(000 \$)



	PRÉVISION	RÉEL	ÉCART
<b>Encaissements</b>	66,636	73,786	7,150
Décaissements opérationnels	38,312	42,355	4,042
<b>Mouvements nets de trésorerie opérationnelle</b>	<b>28,324</b>	<b>31,431</b>	<b>3,108</b>
Encaissements/décaissements non opérationnels	5,892	2,460	3,432
Encaissements nets de liquidités	22,432	28,971	6,539
<b>Solde des liquidités en fin d'exercice</b>	<b>128,567</b>	<b>147,230</b>	<b>18,663</b>
Prêt du MCU	34,408	34,408	0
Liquidités disponibles	<b>128,567</b>	<b>147,230</b>	<b>18,663</b>
Solde du fonds de dotation	48,824	48,986	161
Solde des comptes distincts	22,390	27,070	4,679

\*\* Exclut le solde des comptes distincts

# Mise à jour des inscriptions préliminaires ETP à l'automne 2023

1<sup>er</sup> novembre 2023



## Dans l'ensemble

Les inscriptions préliminaires actuelles sont supérieures de **10 %** à celles de l'année dernière à la même époque, et supérieures à la baisse prévue de **2 %**.

- **Les inscriptions d'étudiants canadiens** sont inférieures de **4 %** par rapport à l'année dernière, mais légèrement meilleures que la baisse prévue de **7 %**.
- **Les inscriptions d'étudiants étrangers** ont augmenté de **146 %** par rapport à l'année dernière, et dépassent la hausse prévue de **41 %**.

Les chiffres officiels seront disponibles à la mi-décembre.

Fall FTE Enrolment*		Planned Enrolments				Current Preliminary Enrolment November 1st				Tuition Billed to date (Millions) (excluding Spring term)
		Official Enrolment Fall 2022	2023-24 Planned Enrolment (Budget)	Planned Δ YoY	Planned Δ % YoY	Fall 2022	Fall 2023	Current Δ YoY	Current Δ % YoY	
Immigration Status	Academic Level									
Domestic	UG	4,633	4,273	-360	-8%	4,590	4,387	-204	-4%	\$27.7M
	GR	541	561	20	4%	527	516	-11	-2%	\$3.3M
	<b>Total</b>	<b>5,174</b>	<b>4,834</b>	<b>-340</b>	<b>-7%</b>	<b>5,117</b>	<b>4,902</b>	<b>-215</b>	<b>-4%</b>	<b>\$31.0M</b>
International	UG	239	229	-10	-4%	242	265	23	9%	\$5.7M
	GR	316	555	239	76%	284	1,028	743	262%	\$15.8M
	<b>Total</b>	<b>555</b>	<b>784</b>	<b>229</b>	<b>41%</b>	<b>526</b>	<b>1,292</b>	<b>766</b>	<b>146%</b>	<b>\$21.5M</b>
<b>Grand Total</b>		<b>5,729</b>	<b>5,618</b>	<b>-111</b>	<b>-2%</b>	<b>5,643</b>	<b>6,194</b>	<b>551</b>	<b>10%</b>	<b>\$52.5M</b>

034

# Rendement des placements du fonds de dotation (SEI) de la Laurentienne au 30 septembre 2023



## Rendement des placements Cette année jusqu'à ce jour par rapport au rendement des périodes précédentes

Pour la période se terminant le 30 septembre 2023

	Assets (\$)	Alloc (%)	1 Month	3 Months	YTD	1 Year	3 Years	5 Years	7 Years	10 Years
<b>Total Portfolio Return</b>	48,985,889	100.0	-1.73	-0.54	3.73	7.65	3.67	4.25	4.26	5.51
<b>Total Portfolio Return Net</b>			-1.73	-0.65	3.38	7.19	3.28	3.85	3.87	5.12
<b>Total Portfolio Index</b>			-2.14	-0.82	4.64	8.34	2.85	4.23	4.22	5.40
<b>Total Equity</b>	17,798,110	36.4	-3.79	-1.28	6.05	17.12	8.45	6.26	7.01	8.20
US Large Co Equity Fund	7,032,285	14.4	-4.60	-1.30	6.98	16.41	9.87	8.27	10.22	12.46
Russell Custom 1000 Index (Net 15%) (CAD)			-4.78	-1.10	12.56	18.96	9.72	10.34	12.16	14.42
World Equity Ex-US Fund	4,948,089	10.1	-3.41	-1.22	6.38	21.95	4.09	-	-	-
MSCI ACW ex US Index (Net) (CAD)			-3.23	-1.68	5.11	18.46	4.16	-	-	-
Canadian Equity Fund	4,452,822	9.1	-2.74	-1.19	4.73	12.36	12.72	7.74	7.47	7.95
S&P/TSX Cap Composite Index (CAD)			-3.33	-2.20	3.38	9.54	9.88	7.27	7.34	7.54
Canadian Small Co Equity Fund	695,742	1.4	-3.99	-1.09	4.52	13.56	9.60	6.01	5.47	7.01
S&P/TSX/Nesbitt Small Cap Index Blended			-5.24	-0.79	-1.11	7.17	9.85	3.74	2.85	3.99
US Small Co Equity Fund	669,172	1.4	-4.65	-2.39	-1.23	8.06	6.43	-	-	-
Russell 2500/2000 Index Blended (CAD)			-5.68	-2.77	3.18	9.23	8.60	-	-	-
<b>Total Fixed Income</b>	16,808,998	34.3	-1.97	-2.22	0.68	1.18	-3.54	0.96	0.57	2.18
Global Bond Fund	6,813,413	13.9	-1.99	-2.22	-	-	-	-	-	-
Bloomberg Global Aggregate Indx TR CAD Hdg			-1.77	-1.96	-	-	-	-	-	-
Canadian Fixed Income Fund	6,745,119	13.8	-2.61	-3.77	-1.10	-0.87	-4.74	0.38	0.19	1.89
FTSE Canada Universe Bond Index			-2.62	-3.87	-1.46	-1.36	-5.14	0.05	-0.16	1.64
US High Yield Bond Fund Hedged	2,207,210	4.5	-1.01	1.08	5.85	8.59	2.18	-	-	-
ICE BofA ML US HY Const Index Hdg CAD			-1.22	0.40	5.43	9.52	1.34	-	-	-
<b>Total Fixed Income - Continued</b>										
Money Market Fund	1,043,256	2.1	0.40	1.25	3.59	4.59	-	-	-	-
FTSE Canada 30-Day T-Bill Index (CAD)			0.41	1.24	3.45	4.38	-	-	-	-
<b>Alternatives</b>	11,018,845	22.4	1.67	3.14	7.53	9.79	13.87	-	-	-
IFM Global Infrastructure LP	7,292,570	14.8	1.04	0.43	4.85	8.92	11.75	-	-	-
Canada CPI + 6% Lagged 1 Month			0.88	2.58	7.66	10.23	11.32	-	-	-
Structured Credit Fund	3,726,275	7.6	2.93	8.87	13.20	11.54	18.49	-	-	-
JP Morgan CLO Index (USD) 1 Month Lag			0.79	3.45	7.87	8.51	3.92	-	-	-
<b>Real Estate / Property</b>	3,359,936	6.9	-0.15	0.40	-0.61	-0.78	7.95	-	-	-
BGO Prime CDN Property Fund	3,359,936	6.9	-0.15	0.40	-0.61	-0.78	7.95	-	-	-
Canada CPI + 4% Lagged 1 Month			0.71	2.09	6.13	8.15	9.22	-	-	-

# Rendement des placements du fonds de dotation (SEI) de la Laurentienne au 30 septembre 2023



## Rendement des placements Cette année jusqu'à ce jour par rapport aux périodes précédentes

Pour la période se terminant le 30 septembre 2023

	Assets (\$)	Alloc (%)	YTD	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
<b>Total Portfolio Return</b>	48,985,889	100.0	3.73	-6.53	8.92	7.93	13.45	-3.54	7.51	5.86
<b>Total Portfolio Return Net</b>			3.38	-6.93	8.51	7.56	13.07	-3.89	7.12	5.46
<b>Total Portfolio Index</b>			4.64	-7.01	6.57	9.49	12.82	-2.65	7.03	7.87
<b>Total Equity</b>	17,798,110	36.4	6.05	-7.51	17.64	9.22	20.40	-8.20	11.89	9.41
US Large Co Equity Fund	7,032,285	14.4	6.98	-7.91	24.68	9.38	21.68	1.52	13.03	3.54
Russell Custom 1000 Index (Net 15%) (CAD)			12.56	-13.46	25.12	18.53	24.42	3.50	13.36	7.83
World Equity Ex-US Fund	4,948,089	10.1	6.38	-10.52	6.89	12.37	-	-	-	-
MSCI ACW ex US Index (Net) (CAD)			5.11	-9.90	6.91	8.71	-	-	-	-
Canadian Equity Fund	4,452,822	9.1	4.73	-2.96	28.34	3.37	21.75	-10.05	8.10	15.53
S&P/TSX Cap Composite Index (CAD)			3.38	-5.84	25.09	5.60	22.88	-8.89	9.10	21.08
Canadian Small Co Equity Fund	695,742	1.4	4.52	-8.88	22.76	12.21	22.91	-15.88	3.73	22.19
S&P/TSX/Nesbitt Small Cap Index Blended			-1.11	-9.29	19.65	12.87	15.86	-18.16	2.75	38.48
US Small Co Equity Fund	669,172	1.4	-1.23	-9.67	14.16	7.04	-	-	-	-
Russell 2500/2000 Index Blended (CAD)			3.18	-12.64	16.98	17.62	-	-	-	-
<b>Total Fixed Income</b>	16,808,998	34.3	0.68	-11.02	-1.26	8.90	7.46	1.12	2.84	2.33
Global Bond Fund	6,813,413	13.9	-	-	-	-	-	-	-	-
Bloomberg Global Aggregate Indx TR CAD Hdq			-	-	-	-	-	-	-	-
Canadian Fixed Income Fund	6,745,119	13.8	-1.10	-11.39	-2.20	9.26	7.13	1.27	3.06	2.29
FTSE Canada Universe Bond Index			-1.46	-11.69	-2.54	8.68	6.87	1.41	2.52	1.66
US High Yield Bond Fund Hedged	2,207,210	4.5	5.85	-11.92	7.42	5.62	-	-	-	-
ICE BofA ML US HY Const Index Hdq CAD			5.43	-11.72	5.23	4.66	-	-	-	-
<b>Total Fixed Income - Continued</b>										
Money Market Fund	1,043,256	2.1	3.59	1.86	-	-	-	-	-	-
FTSE Canada 30-Day T-Bill Index (CAD)			3.45	1.77	-	-	-	-	-	-
<b>Alternatives</b>	11,018,845	22.4	7.53	5.87	19.88	3.18	-	-	-	-
IFM Global Infrastructure LP	7,292,570	14.8	4.85	10.47	15.65	3.37	-	-	-	-
Canada CPI + 6% Lagged 1 Month			7.66	13.20	11.00	6.87	-	-	-	-
Structured Credit Fund	3,726,275	7.6	13.20	-2.70	28.55	2.78	-	-	-	-
JP Morgan CLO Index (USD) 1 Month Lag			7.87	-0.50	3.00	3.14	-	-	-	-
<b>Real Estate / Property</b>	3,359,936	6.9	-0.61	9.78	14.88	-1.99	-	-	-	-
BGO Prime CDN Property Fund	3,359,936	6.9	-0.61	9.78	14.88	-1.99	-	-	-	-
Canada CPI + 4% Lagged 1 Month			6.13	11.06	8.91	4.85	-	-	-	-

# Rendement des placements du fonds de retraite des employés (Eckler) au 30 septembre 2023



## Rendement préliminaire au 30 septembre 2023 (net des frais)

	Return as of September 30, 2023		
	Sep-23	Q3 2023	YTD
Total Fund	-1.48%	-0.83%	2.55%
Benchmark	-2.68%	-1.71%	4.59%
Mawer Total Portfolio	-3.14%	-1.99%	3.29%
Benchmark	-3.56%	-2.31%	4.90%
PH&N Core Plus Bond Fund	-2.75%	-3.94%	-1.20%
FTSE Canada Universe Bond Index	-2.62%	-3.87%	-1.46%
RBC Global Equity Focus Fund	-4.53%	-2.74%	0.46%
MSCI World Index	-4.38%	-1.36%	10.86%
Addenda Commercial Mortgage Pooled Fund	-0.06%	0.75%	3.25%
FTSE Short Bond + 0.5%	-0.36%	0.00%	1.26%
TD Greystone Real Estate Fund	0.03%	0.46%	0.92%
MSCI/REALpac Canada Property Index	0.16%	0.49%	1.82%
JPMorgan Infrastructure (C\$) <sup>1</sup>	-	-	-
CPI + 4.5%	0.24%	1.94%	7.00%
Macquarie Infrastructure (C\$) <sup>1</sup>	-	-	-
CPI + 5%	0.28%	2.06%	7.38%

# Rendement des placements du fonds de retraite des employés (Eckler) au 30 septembre 2023



## Allocation de l'actif au 30 septembre 2023

	Actions canadiennes	Actions américaines	Actions internationales	Actions mondiales	Obligations canadiennes	Obligations essentielles plus	Hypothèque	Immobilier	Infrastructure	Liquidités et court terme	Valeur marchande totale
Mawer	56,077,633	31,026,519	30,582,957	9,515,374	35,691,133					5,874,389	168,768,006
PH&N				62,552,157		77,807,057				98	140,359,312
Addenda							23,489,281			1,546	23,490,827
TDAM								54,216,888			54,216,888
Macquarie									30,585,588	201,829	30,787,417
JP Morgan									24,320,758	714,708	25,035,466
RBC (Currency Hedging)										(93,581)	(93,581)
Compte de liquidités										631,165	631,165
<b>Total</b>											<b>443,195,541</b>
% Allocation	12.7%	7.0%	6.9%	16.3%	8.1%	17.6%	5.3%	12.2%	12.4%	1.7%	
Allocation cible	15.0%		30.0%			30.0%	5.0%	10.0%	10.0%	0.0%	

**CONSEIL DES GOUVERNEURS**

<b>Titre à l'ordre du jour</b>	Politique sur la neutralité institutionnelle
<b>Numéro de l'article à l'ordre du jour</b>	Article 6.1
<b>Date de la réunion</b>	15 décembre 2023
<b>Séance publique/fermée</b>	Publique
<b>Action demandée</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Pour approbation <input type="checkbox"/> Pour information
<b>Proposé par</b>	Sheila Embleton
<b>Présenté(s) par</b>	Sheila Embleton

**1. OBJET**

Demande d'approbation du Conseil des gouverneurs pour la Politique sur la neutralité institutionnelle.

**2. SOMMAIRE**

L'Université Laurentienne s'engage à instaurer un environnement qui favorise le dialogue ouvert, valorise la diversité et respecte l'indépendance des points de vue des membres de sa communauté. En accord avec cet engagement et conformément à la Politique de liberté de parole (liberté d'expression) en vigueur, l'Université reconnaît l'importance que revêt l'impartialité et s'abstient de toute prise de position politique ou sociale.

Cette politique est rédigée afin d'assurer que les engagements susmentionnés seront respectés par les futurs dirigeants de l'Université.

**3. RÉOLUTION À CONSIDÉRER**

IL EST RÉSOLU que, comme présenté à l'assemblée du 15 décembre 2023, le Conseil des gouverneurs approuve la Politique sur la neutralité institutionnelle.

**4. ANALYSE DES RISQUES**

La Politique proposée atténuerait les risques réputationnels de l'Université, de ses relations avec ses partenaires et de son rôle au sein de la communauté.

Ces risques seront d'autant plus limités que les futurs dirigeants ne pourront pas faire avancer leurs opinions ou croyances personnelles dans l'exercice de leurs fonctions de représentants officiels de l'Université.

Veuillez indiquer ci-dessous le ou les risques pour l'Université que cette proposition vise.	
<input type="checkbox"/> Gestion des inscriptions	<input checked="" type="checkbox"/> Relations avec les intervenants
<input checked="" type="checkbox"/> Corps professoral et personnel	<input checked="" type="checkbox"/> Réputation
<input checked="" type="checkbox"/> Financement et gestion des ressources	<input type="checkbox"/> Activités de recherche
<input type="checkbox"/> Services de TI, logiciels et matériel	<input checked="" type="checkbox"/> Sécurité
<input checked="" type="checkbox"/> Leadership et changement	<input type="checkbox"/> Réussite des étudiants
<input type="checkbox"/> Infrastructure physique	

## **5. RECOMMANDATION**

Que le Conseil des gouverneurs approuve la Politique sur la neutralité institutionnelle (annexe A) avec l'aval du Rectorat et de l'Équipe de direction de l'Université.

### **A. Contexte/Description de la question**

L'Université Laurentienne s'engage à instaurer un environnement qui favorise le dialogue ouvert, valorise la diversité et respecte l'indépendance des points de vue des membres de sa communauté. En accord avec cet engagement et conformément à la Politique de liberté de parole (liberté d'expression) en vigueur, l'Université reconnaît l'importance que revêt l'impartialité et s'abstient de toute prise de position politique ou sociale. Cette politique aidera les dirigeants à résister aux pressions qui les poussent à s'aligner publiquement sur des questions politiques ou sociales.

Cette politique est rédigée afin d'assurer que les engagements susmentionnés seront respectés par les futurs dirigeants de l'Université.

### **B. Harmonisation avec les objectifs stratégiques de l'Université**

Sans objet.

### **C. Autres options envisagées (le cas échéant)**

Sans objet.

### **D. Risques, y compris la conformité aux lois**

[Politique de liberté de parole \(liberté d'expression\)](#) de l'Université Laurentienne.

### **E. Considérations financières (le cas échéant)**

Cette politique ne devrait engendrer aucune incidence financière.

### **F. Avantages**

L'Université Laurentienne est une communauté aux points de vue hétérogènes incarnés par les membres de la population étudiante, du corps professoral et du personnel, les diplômés et les bénévoles. Dans le souci de respecter cette diversité et de préserver un environnement propice au libre échange des idées, l'Université se doit de maintenir une neutralité institutionnelle à l'égard des questions politiques et sociales.

### **G. Consultations (le cas échéant)**

- Examen et discussion par la rectrice et les vice-recteurs – 31 octobre 2023.
- Examen par le Comité de gouvernance et nouvelles révisions – 13 novembre 2023.

### **H. Plan de communication**

Une fois approuvée, la Politique sera communiquée aux hauts dirigeants, ainsi qu'aux membres du Conseil des gouverneurs, et mise à la disposition des personnes visées par son champ d'application.

### **I. Prochaines étapes**

La Politique sera communiquée au Groupe de leaders de l'Université Laurentienne par le Service des ressources humaines, et au Conseil des gouverneurs par la secrétaire de l'Université.

### **J. Annexes**

Article 6.1 A - Politique sur la neutralité institutionnelle (VERSION PROVISOIRE jusqu'à son approbation).



**ÉBAUCHE****Politique sur la neutralité institutionnelle****1. Objet**

1.1. L'Université Laurentienne s'engage à instaurer un environnement qui favorise le dialogue ouvert, valorise la diversité et respecte l'indépendance des points de vue des membres de sa communauté. En accord avec cet engagement et conformément à la [Politique de liberté de parole \(liberté d'expression\)](#) en vigueur, l'Université reconnaît l'importance que revêt l'impartialité et s'abstient de toute prise de position politique ou sociale.

**2. Étendue**

2.1. Cette politique ne s'applique qu'aux départements et aux bureaux, y compris le Conseil des gouverneurs, de l'Université Laurentienne. Elle ne s'applique qu'aux porte-parole de l'Université ou aux personnes dont on peut raisonnablement penser qu'elles s'expriment au nom de l'Université. Cette politique ne s'applique pas aux associations d'étudiants, aux groupes syndicaux ou aux clubs dirigés ou non par des étudiants. Elle ne s'applique pas non plus aux déclarations personnelles faites par les responsables de l'Université en dehors de leurs fonctions institutionnelles.

**3. Énoncé de politique**

3.1. L'Université Laurentienne est une communauté aux points de vue hétérogènes incarnés par les membres de la population étudiante, du corps professoral et du personnel, les diplômés et les bénévoles. Dans le souci de respecter cette diversité et de préserver un environnement propice au libre échange des idées, l'Université se doit de maintenir une neutralité institutionnelle à l'égard des questions politiques et sociales.

**4. Principes**

- 4.1. **Respect des échanges** : L'Université valorise la diversité des croyances et des opinions, qui caractérise sa communauté, un milieu qui favorise les échanges respectueux.
- 4.2. **Impartialité** : L'Université restera impartiale concernant les questions de nature politique, sociale ou idéologique et s'abstiendra de tout plaidoyer en faveur de partis politiques, de candidats ou de causes quelconques.
- 4.3. **Sans parti pris** : La neutralité institutionnelle que s'impose l'Université ne sera pas influencée par les croyances et les opinions de ses dirigeants. En tant qu'établissement, l'Université doit s'affirmer comme une entité collective qui transcende les perspectives hétérogènes de ses membres individuels, y compris de ses dirigeants.

**5. Conclusion**

5.1 L'Université Laurentienne a à cœur le maintien d'un environnement inclusif où sont respectés les points de vue des membres de sa communauté. Par son adhésion aux principes de neutralité institutionnelle, l'Université veut promouvoir un climat accueillant où sont favorisées, en permanence, l'aventure intellectuelle, la diversité et l'ouverture d'esprit.

## SOMMAIRE AU CONSEIL DES GOUVERNEURS

**CONSEIL DES GOUVERNEURS**

<b>Titre à l'ordre du jour</b>	Approbation des États financiers vérifiés de 2022-2023 du Fonds du Régime de retraite de l'Université Laurentienne de Sudbury et du Rapport du vérificateur
--------------------------------	---

<b>Numéro de l'article à l'ordre du jour</b>	Article 6.2
<b>Date de la réunion</b>	15 décembre 2023
<b>Séance publique/fermée</b>	Publique

<b>Action demandée</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Pour approbation <input type="checkbox"/> Pour information
<b>Proposé par</b>	Sylvie Carole Lafontaine
<b>Présenté(s) par</b>	Normand Lavallée

**1. OBJET**

QUE, comme recommandé par le Comité de vérification et de gestion des risques et présenté à l'assemblée du 15 décembre 2023, le Conseil des gouverneurs approuve les États financiers vérifiés de 2022-2023 du Fonds du Régime de retraite de l'Université Laurentienne de Sudbury et le Rapport du vérificateur.

**2. SOMMAIRE**

La direction a préparé les états financiers du Fonds du Régime de retraite de l'Université Laurentienne de Sudbury (le Régime) pour l'exercice financier se terminant le 30 juin 2023, comme le permet l'article 76 du Règlement 909 de la Loi sur les régimes de retraite (Ontario). Les états financiers du Régime sont des états financiers des fonds conformément aux normes comptables canadiennes pour les régimes de retraite et excluent les obligations de retraite et tous les excédents ou déficits qui en résultent.

**3. RÉOLUTION À CONSIDÉRER**

QUE, comme recommandé par le Comité de vérification et de gestion des risques et présenté à l'assemblée du 15 décembre 2023, le Conseil des gouverneurs approuve les États financiers vérifiés du Fonds du Régime de retraite de l'Université Laurentienne de Sudbury pour l'exercice se terminant le 30 juin 2023 et le Rapport du vérificateur.

**4. ANALYSE DES RISQUES**

Veuillez indiquer ci-dessous le ou les risques pour l'Université que cette proposition vise.	
<input type="checkbox"/> Gestion des inscriptions <input type="checkbox"/> Corps professoral et personnel <input checked="" type="checkbox"/> Financement et gestion des ressources <input type="checkbox"/> Services de TI, logiciels et matériel <input type="checkbox"/> Leadership et changement <input type="checkbox"/> Infrastructure physique	<input checked="" type="checkbox"/> Relations avec les intervenants <input checked="" type="checkbox"/> Réputation <input type="checkbox"/> Activités de recherche <input type="checkbox"/> Sécurité <input type="checkbox"/> Réussite des étudiants

**5. RECOMMANDATION**

QUE, comme recommandé par le Comité de vérification et de gestion des risques et présenté à l'assemblée du 15 décembre 2023, le Conseil des gouverneurs approuve les États financiers vérifiés du Fonds du Régime de retraite de l'Université Laurentienne de Sudbury pour l'exercice se terminant le 30 juin 2023 et le Rapport du vérificateur.

#### **A. Contexte/Description de la question**

Le vérificateur, BDO, a vérifié les états financiers du Régime de retraite de l'Université Laurentienne de Sudbury (le Fonds) en octobre et novembre 2023. Les états financiers du Fonds ont été publiés sans réserve. Les états financiers et le rapport des constatations du vérificateur (en annexe) seront soumis pour examen au Comité des pensions à sa prochaine réunion. Les règlements régissant les régimes de retraite enregistrés en Ontario exigent que les états financiers vérifiés du Fonds soient soumis chaque année. Cette exigence annuelle aide l'Université à honorer ses obligations de commanditaire du Régime. Elle aide aussi le Comité de vérification et le Conseil des gouverneurs à superviser les opérations du Régime.

Pour la période se terminant le 30 juin 2023, l'actif net du Fonds avait augmenté de 18 200 000 \$ (de 409 400 000 \$ à 427 600 000 \$ en 2023). Cette augmentation reflète le total des gains de placements qui s'élevait à 33 700 000 \$ en 2023 (pertes de placements de 24 300 000 \$ en 2022) et des versements de pension pour les retraites, les cessations d'emploi et les prestations de décès de 23 300 000 \$ (63 300 000 \$ en 2022). Les dépenses administratives totales qui incluent les frais de fiducie, les frais actuariels, les frais de consultation, les frais de gestion des placements et d'autres coûts se sont élevés à 3 200 000 \$ (4 000 000 \$ en 2022). Les cotisations totales de l'employeur et des employés ont été de 11 000 000 \$ (12 000 000 \$ en 2022). Les versements des pensions en 2022 ont été considérablement plus élevés que ceux des années précédentes en raison de la restructuration aux termes de la LACC (voir la note 1 dans les états financiers).

Les états financiers vérifiés concernent uniquement le Fonds de retraite qui est composé des placements pour le Régime de retraite. La situation financière du Régime est évaluée séparément lors d'évaluations actuarielles périodiques.

#### **B. Harmonisation avec les objectifs stratégiques de l'Université**

Sans objet.

#### **C. Autres options envisagées (le cas échéant)**

Sans objet.

#### **D. Risques, y compris la conformité aux lois**

Les états financiers vérifiés du Fonds doivent être soumis à l'Autorité ontarienne de réglementation des services financiers (ARSF) au plus tard six mois après la fin de l'exercice du Régime.

Conformité à la législation.	Règlements généraux du Conseil des gouverneurs (UL) Autorité ontarienne de réglementation des services financiers
------------------------------	--

#### **E. Considérations financières (le cas échéant)**

Sans objet.

#### **F. Avantages**

Sans objet.

#### **G. Consultations (le cas échéant)**

Comité des pensions de l'Université – 4 décembre 2023

Comité de vérification et de gestion des risques – 29 novembre 2023

#### **H. Plan de communication**

Lorsque le Conseil des gouverneurs les aura approuvés, les états financiers vérifiés du Fonds seront soumis à l'Autorité ontarienne de réglementation des services financiers (ARSF) d'ici le 31 décembre 2023, au plus tard.

#### **I. Prochaines étapes**

Lorsque le Conseil des gouverneurs les aura approuvés, les états financiers vérifiés du Fonds seront soumis à l'Autorité ontarienne de réglementation des services financiers (ARSF) d'ici le 31 décembre 2023, au plus tard.

**J. Annexes**

Article 6.2 A - États financiers du Fonds du Régime de retraite de l'Université Laurentienne de Sudbury pour l'exercice se terminant le 30 juin 2023.

Article 6.2 B – Rapport du vérificateur (BDO).

Fund Financial Statements of

# **RETIREMENT PLAN OF LAURENTIAN UNIVERSITY OF SUDBURY**

Year ended June 30, 2023

**DRAFT COPY**  
**FOR DISCUSSION PURPOSES ONLY**

---

## Independent Auditor's Report

---

To the Board of Governors of  
Laurentian University of Sudbury

### Opinion

We have audited the fund financial statements of the Retirement Plan of Laurentian University of Sudbury Ontario Registration Number: 0267013 (the "Plan"), which comprise the statement of net assets available for benefits as at June 30, 2023, and the statement of changes in net assets available for benefits for the year then ended, and notes to the financial statements, including a summary of significant accounting policies.

In our opinion, the accompanying fund financial statements present fairly, in all material respects, the net assets available for benefits of the Plan as at June 30, 2023, and the changes in its net assets available for benefits for the year then ended in accordance with the financial reporting provisions of Section 76 of the Regulations to the Pension Benefits Act, 1990 (Ontario).

### Basis for Opinion

We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Our responsibilities under those standards are further described in the *Auditor's Responsibilities for the Audit of the Financial Statements* section of our report. We are independent of the Plan in accordance with the ethical requirements that are relevant to our audit of the fund financial statements in Canada, and we have fulfilled our other ethical responsibilities in accordance with these requirements. We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion.

### Emphasis of Matter - Basis of Accounting and Restriction on Use

We draw attention to Note 2 to the fund financial statements, which describes the basis of accounting. The fund financial statements are prepared to assist the Administrator of the Plan to meet the requirements of the Financial Services Regulatory Authority of Ontario. As a result, the fund financial statements may not be suitable for another purpose. Our opinion is not modified in respect of this matter. Our report is intended solely for the Administrator of the Plan and the Financial Services Regulatory Authority of Ontario and should not be used by parties other than the Administrator of the Plan and the Financial Services Regulatory Authority of Ontario.

### Responsibilities of Management and Those Charged with Governance for the Financial Statements

Management is responsible for the preparation and fair presentation of these fund financial statements in accordance with the financial reporting provisions of Section 76 of the Regulations to the Pension Benefits Act, 1990 (Ontario), and for such internal control as management determines is necessary to enable the preparation of fund financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

In preparing the fund financial statements, management is responsible for assessing the Plan's ability to continue as a going concern, disclosing, as applicable, matters relating to going concern and using the going concern basis of accounting unless management either intends to liquidate the Plan or to cease operations, or has no realistic alternative but to do so.

Those charged with governance are responsible for overseeing the Plan's financial reporting process.

---

## Independent Auditor's Report (Continued)

---

### Auditor's Responsibilities for the Audit of the Financial Statements

Our objectives are to obtain reasonable assurance about whether the fund financial statements as a whole are free from material misstatement, whether due to fraud or error, and to issue an auditor's report that includes our opinion. Reasonable assurance is a high level of assurance, but is not a guarantee that an audit conducted in accordance with Canadian generally accepted auditing standards will always detect a material misstatement when it exists. Misstatements can arise from fraud or error and are considered material if, individually or in the aggregate, they could reasonably be expected to influence the economic decisions of users taken on the basis of these fund financial statements.

As part of an audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards, we exercise professional judgment and maintain professional skepticism throughout the audit. We also:

- Identify and assess the risks of material misstatement of the fund financial statements, whether due to fraud or error, design and perform audit procedures responsive to those risks, and obtain audit evidence that is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion. The risk of not detecting a material misstatement resulting from fraud is higher than for one resulting from error, as fraud may involve collusion, forgery, intentional omissions, misrepresentations, or the override of internal control.
- Obtain an understanding of internal control relevant to the audit in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the Plan's internal control.
- Evaluate the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates and related disclosures made by management.
- Conclude on the appropriateness of management's use of the going concern basis of accounting and, based on the audit evidence obtained, whether a material uncertainty exists related to events or conditions that may cast significant doubt on the Plan's ability to continue as a going concern. If we conclude that a material uncertainty exists, we are required to draw attention in our auditor's report to the related disclosures in the fund financial statements or, if such disclosures are inadequate, to modify our opinion. Our conclusions are based on the audit evidence obtained up to the date of our auditor's report. However, future events or conditions may cause the Plan to cease to continue as a going concern.
- Evaluate the overall presentation, structure and content of the fund financial statements, including the disclosures, and whether the fund financial statements represent the underlying transactions and events in a manner that achieves fair presentation.

We communicate with those charged with governance regarding, among other matters, the planned scope and timing of the audit and significant audit findings, including any significant deficiencies in internal control that we identify during our audit.

Chartered Professional Accountants, Licensed Public Accountants  
Oakville, Ontario  
REPORT DATE

# RETIREMENT PLAN OF LAURENTIAN UNIVERSITY OF SUDBURY

Statement of Net Assets Available for Benefits

June 30, 2023, with comparative information for 2022

	2023	2022
<b>Assets</b>		
Cash	\$ 4,218,389	\$ 5,492,568
Contributions receivable:		
Employee	487,633	468,672
Employer	533,643	531,651
Prepaid expenses	61,333	57,375
Investments (Note 4):		
Canadian pooled equity funds	57,462,277	56,336,593
Foreign pooled equity funds	136,469,477	130,543,214
Infrastructure and real assets	107,542,344	104,100,740
Canadian bonds	117,604,326	108,404,090
Mortgage funds	23,288,221	22,459,948
Cash and money market funds	6,640,739	7,582,770
Total investments	449,007,384	429,427,355
Total assets	\$ 454,308,382	\$ 435,977,621
<b>Liabilities</b>		
Accrued expenses	888,889	1,181,768
Accrued retirement benefits	-	30,347
Accrued termination benefits (Note 6)	25,820,995	25,378,056
Total liabilities	26,709,884	26,590,171
Net assets available for benefits	\$ 427,598,498	\$ 409,387,450

The accompanying notes are an integral part of these fund financial statements.

On behalf of the Pension Committee:

\_\_\_\_\_ Trustee

\_\_\_\_\_ Trustee



# RETIREMENT PLAN OF LAURENTIAN UNIVERSITY OF SUDBURY

## Statement of Changes in Net Assets Available for Benefits

Year ended June 30, 2023, with comparative information for 2022

	2023	2022
Increase in net assets:		
Investment income (Note 5)	\$ 16,896,443	\$ 19,288,781
Net realized gain on sale of investments	6,162,740	11,307,774
Net unrealized gain on investments	10,652,792	-
Employer contributions:		
Current service	5,561,898	5,739,771
Special	120,712	819,646
Employee contributions:		
Required	5,360,065	5,436,981
	44,754,650	42,592,953
Decrease in net assets:		
Net unrealized loss on investments	-	54,972,278
Benefits (Note 6)	23,339,256	63,255,005
Administrative expenses (Note 7)	3,204,346	4,018,832
	26,543,602	122,246,115
Increase (decrease) in net assets available for benefits	18,211,048	(79,653,162)
Net assets available for benefits, beginning of year	409,387,450	489,040,612
Net assets available for benefits, end of year	\$ 427,598,498	\$ 409,387,450

The accompanying notes are an integral part of these fund financial statements.

# RETIREMENT PLAN OF LAURENTIAN UNIVERSITY OF SUDBURY

Notes to Fund Financial Statements

Year ended June 30, 2023

---

## 1. Plan Description:

The Retirement Plan of Laurentian University of Sudbury (the "Plan") is a registered pension plan in the Province of Ontario under registration number 26701. Prior to July 1, 2011, the Plan provided for all members to earn pension benefits under hybrid defined contribution and defined benefit provisions (the "Hybrid Provisions"). Certain members commenced earning pension benefits under the final average earnings defined benefit plan provisions (the "FAE DB Provisions") for service on and after July 1, 2011. All members earned pension benefits under the FAE DB Provisions for service between July 1, 2012 and June 30, 2021. On and after July 1, 2021, all members earn pension benefits under the career average earnings defined benefit provisions (the "CAE DB Provisions"). Members retain their entitlements to pensions earned under the Hybrid Provisions and FAE DB Provisions, as applicable, for service before July 1, 2021. Entitlements under the Hybrid Provisions are determined based on member's defined contribution account balances to their date of retirement, termination of service or death, and earnings to June 30, 2021. Entitlements under the FAE DB Provisions are determined based on member's earnings to June 30, 2021.

As of April 7, 2021, active members who, upon leaving employment, have already reached their early retirement date (July 1<sup>st</sup> coincident with or next following their 55<sup>th</sup> birthday) will be eligible to receive a monthly pension and will not be eligible to elect a commuted value transfer payment option.

On February 2, 2021, the Plan's sponsor, Laurentian University, commenced a proceeding under the *Companies' Creditors Arrangement Act* ("CCAA"). In the context of the CCAA proceedings, Laurentian University, its union, and its faculty association adopted a pension term sheet, effective July 1, 2021, that was approved by court order on May 2, 2021. Included in the pension term sheet are registered pension plan design changes that limit portability, modify early retirement provisions, limit the receipt of pension benefits while employed, freeze the best average pensionable earnings, adjust for future service reduced career average earnings lifetime benefit formula integrated with enhanced CPP, and specify conditions for indexation. The pension term sheet also specifies changes to the contribution requirements of the plan sponsor and members.

Also, in the context of the CCAA proceedings, Laurentian University disclaimed its federation agreements with University of Sudbury and Thorneloe University. Accordingly, employees of these universities ceased to accrue pension benefits under the Plan effective December 31, 2021. For pension benefits accrued prior to December 31, 2021, University of Sudbury and Thorneloe University will continue to fund the pension benefits in accordance with legislative requirements. Other plan restructuring in the year included provisions whereby employees of Huntington University ceased to be members of the Plan effective June 30, 2021. As of this date, these members ceased to accrue pension benefits in the Plan and contributions into the Plan on behalf of these members ceased.

Pursuant to the Plan Monitor's Certificate dated November 28, 2022 and the Amended CCAA Plan of Comprise or Arrangement, the Plan Implementation Date has occurred.

# RETIREMENT PLAN OF LAURENTIAN UNIVERSITY OF SUDBURY

Notes to Fund Financial Statements

Year ended June 30, 2023

---

## 1. Plan Description (Continued):

Pursuant to the pension term sheet referenced above, both the employer and employee contribute to the Plan based on a percentage of pensionable earnings. The employer is required to contribute amounts sufficient to meet the current service costs and amortize any unfunded liabilities in such manner as to comply with the solvency provisions of the Ontario Pension Benefits Act.

The actuary is Eckler Consultants and Actuaries and the most recent valuation was completed effective January 1, 2023 with respect to the calculated actuarially determined going concern, solvency and windup funding positions.

## 2. Basis of Preparation:

### (a) Basis of presentation:

As permitted under Section 76 of Regulation 909 to the Pension Benefits Act (Ontario), the Plan may prepare fund financial statements in accordance with Canadian accounting standards for pension plans or in accordance with Canadian accounting standards for pension plans excluding pension obligations and any resulting surplus or deficit. The Plan has prepared these fund financial statements in accordance with Canadian accounting standards for pension plans excluding pension obligations and any resulting surplus or deficit.

In selecting or changing accounting policies that do not relate to its investment portfolio or pension obligations, Canadian accounting standards for pension plans require the Plan to comply (on a consistent basis) with either International Financial Reporting Standards ("IFRS") in Part I of The Chartered Professional Accountants of Canada ("CPAC") Handbook - Accounting or Canadian accounting standards for private enterprises in Part II of the CPA Canada Handbook - Accounting. The Plan has chosen to comply on a consistent basis with IFRS.

These fund financial statements have been prepared to assist the Pension Committee of the Retirement Plan of Laurentian University of Sudbury in meeting the requirements of the Financial Services Regulatory Authority of Ontario. As a result, these fund financial statements may not be suitable for another purpose.

These fund financial statements of the Plan do not purport to show the adequacy of the Plan's assets to meet its pension obligation. Such an assessment requires additional information, such as the Plan's actuarial reports and information about the University's financial health.

### (b) Functional and presentation currency:

These fund financial statements are presented in Canadian dollars, which is the Plan's functional currency.

# RETIREMENT PLAN OF LAURENTIAN UNIVERSITY OF SUDBURY

Notes to Fund Financial Statements

Year ended June 30, 2023

---

## 2. Basis of Preparation (Continued):

### (c) Use of estimates and judgements:

The preparation of the fund financial statements in conformity with Canadian accounting standards for pension plans and IFRS requires management to make judgements, estimates and assumptions that affect the application of accounting policies and the reported amounts of assets and liabilities at the date of the statement of net assets available for benefits and the reported amounts of changes in net assets available for benefits during the year. Actual results may differ from those estimates.

Estimates and underlying assumptions are reviewed on an ongoing basis. Revisions to accounting estimates are recognized in the period in which the estimates are revised and in any future years affected.

## 3. Significant Accounting Policies:

### (a) Foreign currency:

Transactions in foreign currencies are translated into Canadian dollars at the exchange rate at the dates of the transactions. Monetary assets and liabilities denominated in foreign currencies at the reporting date are retranslated into Canadian dollars at the exchange rate at that date.

Foreign currency differences arising on retranslation are recognized in the statement of changes in net assets available for benefits as a change in net unrealized gains on investments.

### (b) Income recognition:

Investment income is recorded on an accrual basis and includes interest income, dividends and other income.

Employee and Employer contributions are recorded in the period for which payroll deductions were calculated.

### (c) Financial assets and financial liabilities:

#### (i) Non-derivative financial assets:

Financial assets are recognized initially on the trade date, which is the date that the Plan becomes a party to the contractual provisions of the instrument. Upon initial recognition, attributable transaction costs are recognized in the statement of changes in net assets available for benefits as incurred.

The Plan measures all of its investments at fair value through the statement of changes in net assets available for benefits.

All other non-derivative financial assets including contributions receivable are measured at amortized cost.

# RETIREMENT PLAN OF LAURENTIAN UNIVERSITY OF SUDBURY

Notes to Fund Financial Statements

Year ended June 30, 2023

---

## 3. Significant Accounting Policies (Continued):

### (c) Financial assets and financial liabilities (Continued):

#### (i) Non-derivative financial assets (continued):

The Plan derecognizes a financial asset when the contractual rights to the cash flows from the asset expire, or it transfers the rights to receive the contractual cash flows in a transaction in which substantially all the risks and rewards of ownership of the financial asset are transferred or in which the Plan neither transfers nor retains substantially all the risks and rewards of ownership and does not retain control of the financial asset.

On derecognition of a financial asset, the difference between the carrying amount of the asset and consideration received is recognized in the statement of changes in net assets available for benefits as a net realized gain (loss) on sale of investments.

#### (ii) Non-derivative financial liabilities:

All financial liabilities are recognized initially on the trade date at which the Plan becomes a party to the contractual provisions of the instrument.

The Plan derecognizes a financial liability when its contractual obligations are discharged, cancelled or expired.

Financial assets and liabilities are offset and the net amount presented in the statement of net assets available for benefits when, and only when, the Plan has a legal right to offset the amounts and it intends either to settle on a net basis or to realize the asset and settle the liability simultaneously.

The Plan considers its accrued liabilities to be a non-derivative financial liability.

#### (d) Fair value measurement:

Fair value is the amount for which an asset could be exchanged, or a liability settled, between knowledgeable, willing parties in an arm's length transaction on the measurement date.

In determining fair value, the Plan has adopted the guidance in IFRS 13, Fair Value Measurement ("IFRS 13"), in Part I of the CPA Canada Handbook - Accounting. As allowed under IFRS 13, if an asset or a liability measured at fair value has a bid and an ask price, the price within the bid-ask spread that is the most representative of fair value in the circumstances shall be used to measure fair value. The Plan uses closing market price as a practical expedient for fair value measurement.

When available, the Plan measures the fair value of an instrument using quoted prices in an active market for that instrument. A market is regarded as active if quoted prices are readily and regularly available and represent actual and regularly occurring market transactions on an arm's length basis.

# RETIREMENT PLAN OF LAURENTIAN UNIVERSITY OF SUDBURY

Notes to Fund Financial Statements

Year ended June 30, 2023

---

## 3. Significant Accounting Policies (Continued):

### (d) Fair value measurement (Continued):

If a market for a financial instrument is not active, then the Plan establishes fair value using a valuation technique. Valuation techniques include using recent arm's length transactions between knowledgeable, willing parties (if available), reference to the current fair value of other instruments that are substantially the same, discounted cash flow analyses and option pricing models.

The best evidence of the fair value of a financial instrument at initial recognition is the transaction price, i.e. the fair value of the consideration given or received, unless the fair value of that instrument is evidenced by comparison with other observable current market transactions in the same instrument or based on a valuation technique whose variables include only data from observable markets. When transaction price provides the best evidence of fair value at initial recognition, the financial instrument is initially measured at the transaction price and any difference between this price and the value initially obtained from a valuation model is subsequently recognized in profit or loss on an appropriate basis over the life of the instrument but not later than when the valuation is supported wholly by observable market data or the transaction is closed out.

All changes in fair value, other than interest and dividend income and expense, are recognized in the statement of changes in net assets available for benefits as part of the net unrealized gains on investments.

Fair values of investments are determined as follows:

- (i) Pooled funds and investments in limited partnerships are recorded at fair value based on net asset values obtained from each of the funds' administrators.
- (ii) Bonds and equities are valued at year-end quoted closing prices where available. Where quoted prices are not available, estimated fair values are calculated using comparable securities.
- (iii) Short-term notes and treasury bills maturing within a year are stated at cost, which together with accrued interest income approximates fair value given the short-term nature of these investments.

### (e) Net realized gain (loss) on sale of investments:

The net realized gain (loss) on sale of investments is the difference between proceeds received and the average cost of investments sold.

### (f) Income taxes:

The Plan is a registered pension plan, as defined by the Income Tax Act (Canada) and, accordingly, is not subject to income taxes.

### (g) Pension Benefits:

Pension payments are shown as expenditures in the period of payment with the exception of terminations which are accrued at the year end date.

# RETIREMENT PLAN OF LAURENTIAN UNIVERSITY OF SUDBURY

Notes to Fund Financial Statements

Year ended June 30, 2023

## 4. Investments:

(a) Investments by type:

	2023 Fair Value	2023 Cost	2022 Fair Value	2022 Cost
Canadian pooled equity funds	\$ 57,462,277	\$ 55,662,670	\$ 56,336,593	\$ 54,084,906
Foreign pooled equity funds	136,469,477	113,062,831	130,543,214	119,170,779
Infrastructure and real estate	107,542,344	84,944,503	104,100,740	80,388,356
Canadian bonds	117,604,326	134,993,232	108,404,090	126,805,083
Mortgage funds	23,288,221	23,897,866	22,459,948	22,890,887
Cash and money market funds	6,640,739	6,640,739	7,582,770	7,582,770
	\$ 449,007,384	\$ 419,201,841	\$ 429,427,355	\$ 410,922,781

(b) Investment allocation:

(i) By manager (percentage of total investments at fair value):

	Fund Policy %	Target %	2023 %	2022 %
Mawer Investment Management Ltd. – balanced	30-45	37.5	38.0	36.7
RBC Global Asset Management – global equity	10-25	17.0	14.2	14.6
RBC Global Asset Management – core plus	10-30	20.5	17.9	18.0
Real Estate Manager	5-15	10.0	11.9	12.4
Infrastructure Managers	5-15	10.0	11.9	11.8
Mortgage Manager	0-10	5.0	5.1	5.2
Cash			1.0	1.3
		100.0	100.0	100.0

# RETIREMENT PLAN OF LAURENTIAN UNIVERSITY OF SUDBURY

Notes to Fund Financial Statements

Year ended June 30, 2023

## 4. Investments (Continued)

(b) Investment allocation (continued):

(ii) Overall asset allocation policy (percentage of total investments at fair value):

	Fund Policy %	Target %	2023 %	2022 %
Cash	0.0 - 10.0	0.0	2.4	4.6
Fixed income	22.5 - 47.5	30.0	26.0	24.6
Mortgages	0.0 - 10.0	5.0	5.1	5.1
Total fixed income	30.0 - 50.0	35.0	33.5	34.3
Canadian equities	7.5 - 25.0	15.0	12.7	12.4
Foreign equities	20.0 - 40.0	30.0	30.2	29.4
Total equities	35.0 - 55.0	45.0	42.9	41.8
Infrastructure	5.0 - 15.0	10.0	11.7	11.5
Real estate	5.0 - 15.0	10.0	11.9	12.4
Total real assets	15.0 - 25.0	20.0	23.6	23.9
		100.0	100.0	100.0



# RETIREMENT PLAN OF LAURENTIAN UNIVERSITY OF SUDBURY

Notes to Fund Financial Statements

Year ended June 30, 2023

## 5. Investment Income:

	2023	2022
Canadian pooled equity funds	\$ 6,611,085	\$ 7,529,223
Foreign pooled equity funds	1,351,640	4,557,223
Infrastructure and real estate	3,518,087	2,943,739
Canadian bonds	4,074,550	3,472,062
Mortgage funds	1,006,980	767,371
Cash and money market funds	334,101	19,163
	\$ 16,896,443	\$ 19,288,781

## 6. Benefits:

	2023	2022
Retirement benefits	\$ 18,155,992	\$ 17,091,755
Termination benefits	3,722,619	45,507,799
Death benefits	1,460,645	655,451
	\$ 23,339,256	\$ 63,255,005

The Plan recognizes the full amount of termination benefits at the time a member applies to receive a commuted value payout. The Plan has a wind-up funding deficiency and therefore defers a portion of certain termination benefits. The amounts deferred bear interest at prescribed rates. The deferred amounts, plus interest, are reflected as a liability and will be paid at the earlier of five years or the date upon which the Plan is fully funded.

# RETIREMENT PLAN OF LAURENTIAN UNIVERSITY OF SUDBURY

Notes to Fund Financial Statements

Year ended June 30, 2023

## 7. Administration Expenses:

	2023	2022
Trustee and administrative fees	\$ 152,603	\$ 180,023
Actuarial and consulting fees	1,088,939	1,731,973
Investment management fees	1,725,081	1,813,446
Other	237,723	293,390
	\$ 3,204,346	\$ 4,018,832

DRAFT COPY  
FOR DISCUSSION PURPOSES ONLY

# RETIREMENT PLAN OF LAURENTIAN UNIVERSITY OF SUDBURY

Notes to Fund Financial Statements

Year ended June 30, 2023

## 8. Statutory Disclosure:

The following information is provided in respect of individual investments with a cost or fair value in excess of 1% of the cost or fair value of the Plan, as required by the Regulation to the Pension Benefits Act (Ontario).

Fund name	Fund operator	Nature of investments held	Fair value
Addenda Commercial Mortgages Pooled Funds	Addenda Management	Mortgage funds	\$ 23,288,221
JP Morgan IIF Canadian	J.P. Morgan Asset Management	Infrastructure and real estate	23,795,484
Mawer Canadian Bond Pooled Fund	Mawer Investment Management	Canadian bonds	36,660,053
Mawer Canadian Equity Pooled Fund	Mawer Investment Management	Canadian pooled equity funds	55,076,840
Mawer Canadian Money Market Fund	Mawer Investment Management	Pooled money market funds	5,860,720
Mawer Global Small Capped Fund	Mawer Investment Management	Foreign pooled equity funds	9,535,172
Mawer International Equity Pooled Fund	Mawer Investment Management	Foreign pooled equity funds	31,494,573
Mawer US Equity Fund Class O	Mawer Investment Management	Foreign pooled equity funds	31,210,878
MIRA Infrastructure Global Solution	MAM Americas	Infrastructure and real estate	29,882,201
PH&N Core Plus Bond	RBC Global Asset Management	Canadian bonds	80,944,273
RBC Global Equity Focus-O	RBC Global Asset Management	Foreign pooled equity funds	64,228,854
TD-Greystone Real Estate Fund	TD Asset Management	Infrastructure and real estate	53,864,659

# RETIREMENT PLAN OF LAURENTIAN UNIVERSITY OF SUDBURY

Notes to Fund Financial Statements

Year ended June 30, 2023

---

## 9. Capital Risk Management:

The Plan considers its capital to be its net assets available for benefits. The Plan's main objective when managing its capital is to sustain a certain level of net assets in order to meet the actuarially determined pension obligations of the University, which are not presented or discussed in these fund financial statements. The Plan fulfils its primary objective by adhering to specific investment policies outlined in its Statement of Investment Policies and Procedures (the "SIPP"), most recently amended and approved effective December 2021 and within the applicable regulatory limits. The Plan's SIPP is reviewed annually by the pension committee. The Plan manages net assets by engaging knowledgeable investment managers who are charged with the responsibility of investing existing funds and new funds (current year's employee and employer contributions) in accordance with the approved SIPP. Increases in net assets available for benefits are a direct result of investment income generated by investments held by the Plan and contributions in to the Plan by eligible employees and by the University. The main use of net assets available for benefits is for benefit payments to eligible Plan members. The Plan is required to file fund financial statements with the Financial Services Regulatory Authority of Ontario (FSRA).

The primary investment objective of the Plan is to ensure the assets are invested in a prudent manner so that sufficient assets, investment earnings and liquidity are available to meet the Plan's obligations, in conformance with all applicable pension legislation. The Plan seeks to maximize total return, while protecting capital and minimizing risk. In specific terms, the pension committee identified an overall investment objective for the Plan to earn a total fund average annual rate of return over any given four-year period equal to the greater of: a) at least 3% plus the average annual increase in the Consumer Price Index, b) the return of a passively managed balanced portfolio, net of fees, with the asset allocation as described in the SIPP, and c) at least median when compared to a universe of similar funds. Actual results related to the Plan's investment portfolio are disclosed in Note 5.

There have been no changes in what the Plan considers to be its capital and there have been no significant changes to the Plan's capital management objectives, policies and processes in the year.

## 10. Financial Instrument Risks:

The Plan's investing activities expose it to a variety of direct and indirect financial risks: credit risk, liquidity risk and market risk (including interest rate risk, currency risk and other price risk). These risks have not changed from the prior year.

# RETIREMENT PLAN OF LAURENTIAN UNIVERSITY OF SUDBURY

Notes to Fund Financial Statements

Year ended June 30, 2023

## 10. Financial Instrument Risks (Continued):

### (a) Credit Risk:

*Credit risk* is the risk that the counterparty to a financial instrument will fail to discharge an obligation that is entered into with the Plan. The risk of default on transactions in listed securities is considered minimal, as the trade will fail if either party to the transaction does not meet its obligation. While the Plan may be exposed to credit risk with respect to bonds, it manages this risk by primarily investing in investment-grade and government bonds. The Plan also has credit risk to the extent that contributions receivable are not collectible. The Plan manages this risk by closely monitoring delinquent contributors and ensuring late contributions and deviations are pursued.

As at June 30, 2023 the Plan's Canadian bonds by credit rating are as follows:

		2023	% of	2022	% of
		Canadian Bonds	total	Canadian Bonds	total
Cash	\$	4,087,911	3	\$ 2,341,896	2
AAA		26,484,550	23	28,332,049	26
AA		35,632,346	30	30,133,300	28
A		23,070,345	20	24,896,022	23
BBB		19,028,632	16	14,113,872	13
<BBB		4,789,097	4	4,527,665	4
Unrated		1,502,076	1	1,483,200	2
Mortgages		3,009,369	3	2,576,086	2
	\$	117,604,326	100.0	\$ 108,404,090	100.0

### (b) Liquidity Risk:

The Plan is also exposed to *liquidity risk* in the event that investments must be sold quickly. The Plan's assets are invested in securities that are traded in an active market and can be readily disposed of as liquidity needs arise, assuming orderly markets.

The Plan's investments in infrastructure, real estate and mortgages may be exposed to a higher degree of liquidity risk.

# RETIREMENT PLAN OF LAURENTIAN UNIVERSITY OF SUDBURY

Notes to Fund Financial Statements

Year ended June 30, 2023

## 10. Financial Instrument Risks (Continued):

### (c) Market Risk:

Interest rate risk arises from the possibility that changes in interest rates will affect the fair value of financial instruments. It arises when the Plan invests in interest-sensitive investments such as bonds and other fixed income investments that will fluctuate due to changes in prevailing levels of market interest rates. The Plan mitigates this risk by investing in interest-bearing investments with varying maturity dates. As at June 30, the terms to maturity of interest-bearing investments are as follows:

2023 (millions)	Less than 1 year	1 - 5 years	5 - 10 years	> 10 Years	Total
Canadian bonds	\$ 7	\$ 39	\$ 34	\$ 38	\$ 118

2022 (millions)	Less than 1 year	1 - 5 years	5 - 10 years	> 10 Years	Total
Canadian bonds	\$ 6	\$ 37	\$ 32	\$ 33	\$ 108

As at June 30, 2023, had prevailing interest rates increased or decreased by 1%, with all other variables held constant, net assets available for benefits would have decreased or increased, by approximately \$8.6 million (2022 - \$8.0 million) respectively.

Currency risk is the risk that the value of a financial instrument will fluctuate due to changes in foreign currencies. In the current year, the Plan mitigated currency risk by the use of foreign exchange forward contracts with notional settlement amounts of \$53,850,821 as at June 30, 2023 (2022 - \$51,806,367) maturing September 29, 2023 (2022 - September 29, 2022).

As at June 30, 2023, had the Canadian dollar appreciated or depreciated by 5% relative to other currencies, with all other variables held constant, net assets available for benefits would have decreased or increased, by approximately \$6.8 million (2022 - \$6.5 million) respectively.

# RETIREMENT PLAN OF LAURENTIAN UNIVERSITY OF SUDBURY

Notes to Fund Financial Statements

Year ended June 30, 2023

## 10. Financial Instrument Risks (Continued):

### (c) Market Risk (continued):

Other price risk is the risk that the value of financial instruments will fluctuate as a result of changes in market prices, other than those arising from interest rate risk or currency risk, whether those changes are caused by factors specific to the individual financial instrument or its issuer, or factors affecting all similar financial instruments traded in a market.

The Plan manages market risk by diversifying investments in accordance with the Statement of Investment Policies and Procedures, which is approved by the Board of Governors. As at June 30, 2023, had market prices of equities, pooled equity funds, infrastructure and real estate funds and mortgage funds increased or decreased by 10%, with all other variables held constant, net assets available for benefits would have increased or decreased, by approximately \$32.4million (2022 - \$31.3 million) respectively.

### (d) Financial Instruments Fair Value Hierarchy:

Disclosure of a three-level hierarchy for fair value measurements is based upon transparency of inputs to the valuation of an asset or liability as of the measurement date. The three levels are defined as follows:

#### Level 1:

For securities valued based on unadjusted quoted prices in active markets for identical assets.

#### Level 2:

For securities valued based on inputs, other than quoted prices included in Level 1, that are observable for the asset, either directly or indirectly.

#### Level 3:

For securities valued based on inputs that are based on unobservable market data.

As at June 30, 2023, the following table represents a summary of investments held by level:

	2023	2022
Level 1 – equity pooled funds, cash and money market funds	\$ 200,572,493	\$ 194,462,578
Level 2 – Canadian bonds	117,604,326	108,404,090
Level 3 – infrastructure and real estate and mortgage	130,830,565	126,560,687
	\$ 449,007,384	\$ 429,427,355

# RETIREMENT PLAN OF LAURENTIAN UNIVERSITY OF SUDBURY

Notes to Fund Financial Statements

Year ended June 30, 2023

## 10. Financial Instrument Risks (Continued):

(d) Financial Instruments Fair Value Hierarchy (continued):

The schedule below presents a reconciliation of Level 3 investments measured at fair value using unobservable inputs during the year.

	2023	2022
Balance, beginning of year	\$ 126,560,687	\$ 116,000,703
Purchases	121,475	24,343
Sales	(710,455)	(1,003,549)
Realized gains	6,151,926	4,100,583
Net unrealized gain (loss) on investments	(1,293,068)	7,438,607
	\$ 130,830,565	\$ 126,560,687

DRAFT COPY  
FOR DISCUSSION PURPOSES ONLY



*N.B. Ce document n'est pas disponible en français  
en raison de sa provenance d'une source extérieure.*

Article 6.2 B

Séance publique | 15-déc-2023  
Conseil des gouverneurs

# Retirement Plan of Laurentian University of Sudbury

Audit report to the Audit and Risk Committee for  
the year ended June 30, 2023

065

**BDO**



# To the Audit and Risk Committee of Laurentian University of Sudbury

We are pleased to provide you with this report to highlight and explain key issues which we believe to be relevant to the audit of the Retirement Plan of Laurentian University of Sudbury (the “Plan”) financial statements for the year ended June 30, 2023.

The enclosed report includes our approach to your audit, including: significant risks identified, the nature, extent, timing, and results of our audit work, and the terms of our engagement. We will also report any significant internal control deficiencies identified during our audit and confirm our independence.

During the course of our audit, management made certain representations to us—in discussions and in writing. We documented these representations in the audit working papers.

We look forward to discussing our report with you. In the meantime, please feel free to contact us if you have any questions or concerns.

Yours truly,

BDO Canada LLP  
November 29, 2023



# Table of contents

1	Your dedicated BDO audit team	4
2	Executive summary	5
3	Auditor's responsibilities	7
4	Management's responsibilities	10
5	Audit and Risk Committee's responsibilities	11
6	Audit at a glance	12
7	Internal control matters	13
8	Adjusted and unadjusted differences	14
9	How we audit financial statements	15
10	Our audit approach: responsiveness in action	17
11	BDO's digital audit suite	18
12	Appendices	20



BDO'S DIGITAL AUDIT SUITE

## APT Next Gen

We use our APT Next Gen software and documentation tool to save time, streamline processes, and go paperless with your audit.

[LEARN MORE](#)

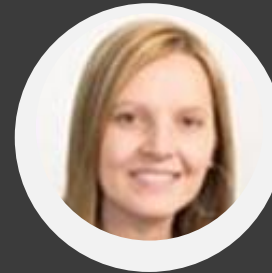
DISCOVER THE DIGITAL DIFFERENCE

 Your dedicated BDO audit team



David M. Veld, CPA, CA  
Partner

T: 905-633-4917  
E: [dveld@bdo.ca](mailto:dveld@bdo.ca)



Michelle Smith, CPA, CA  
Senior Manager

T: 905-633-4947  
E: [micsmith@bdo.ca](mailto:micsmith@bdo.ca)



# Executive summary

## Status of the audit

- We have completed our audit of the year ended June 30, 2023 financial statements.
- We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. The objective of our audit was to obtain reasonable, not absolute, assurance about whether the financial statements are free from material misstatement. See our final independent auditor's report.

## Materiality

- For the purposes of our audit, we have concluded that a materiality level of \$8,500,000, based on 3% of net assets, is appropriate.

## Independence

- We have complied with relevant ethical requirements and are not aware of any relationships between the Plan and our Firm that may reasonably be thought to bear on our independence.

## Adjusted and unadjusted differences

- All adjusted differences identified through the course of our audit engagement were discussed with management and the Audit and Risk Committee. There were no unadjusted differences identified through the course of our audit engagement.



# Executive summary

## Management representation

- During the course of our audit, management and the Audit and Risk Committee made certain representations to us. These representations were verbal or written and therefore explicit, or they were implied through the financial statements. We were provided with representations in response to specific queries from us, as well as unsolicited representations. Such representations were part of the evidence gathered by us to be able to draw reasonable conclusions on which to base our audit opinion. These representations were documented by including in the audit working papers memoranda of discussions with management and the Audit and Risk Committee and written representations received.
- We have provided you with a copy of the management representation letter which summarizes the representations we have requested in Appendix B.

## Fraud discussion

- Through our planning process, and current and prior years' audits, we have developed an understanding of your oversight processes. We are not currently aware of any fraud.
- If you are aware of changes to process or are aware of any instances of actual, suspected or alleged fraud affecting the Plan we request that you provide us with this information.

## Internal control matters

- We are required to report to you in writing, any significant deficiencies in internal control that we have identified. A significant deficiency is defined as a deficiency or combination of deficiencies in internal control that, in the auditor's professional judgment, is of sufficient importance to merit the attention of the Board of Governors.
- There were no significant deficiencies in internal control identified.



# Auditor's responsibilities: financial statements

We are responsible for forming and expressing an opinion on the financial statements that have been prepared by management, with oversight by the Audit and Risk Committee. The audit of the financial statements does not relieve management or the Audit and Risk Committee of their responsibilities. The scope of our work, as confirmed in our engagement letter attached as Appendix A to this letter, is set out below:

## Year-End Audit Work

- ▶ Work with the management towards the timely issuance of the financial statements, and any applicable tax returns.
- ▶ Provide timely and constructive management letters, if applicable. This may include deficiencies in internal control identified during our audit.
- ▶ Present significant findings to the Audit and Risk Committee including key audit and accounting issues, any significant deficiencies in internal control and any other significant matters arising from our work.



We are required to obtain an understanding of the system of internal control in place in order to consider the adequacy of these controls as a basis for the preparation of the financial statements, to determine whether adequate accounting records have been maintained and to assess the adequacy of these controls and records as a basis upon which to design and undertake our audit testing.

We are required to report to you in writing about any significant deficiencies in internal control that we have identified during the audit.



# Auditor's responsibilities: fraud

We are responsible for planning and performing the audit to obtain reasonable assurance that the financial statements are free of material misstatements, whether caused by error or fraud, by:

- ▶ Identifying and assessing the risks of material misstatement due to fraud;
- ▶ Obtaining sufficient and appropriate audit evidence regarding the assessed risks of material misstatement due to fraud, through designing and implementing appropriate responses; and
- ▶ Responding appropriately to fraud or suspected fraud identified during the audit.

The likelihood of not detecting a material misstatement resulting from fraud is higher than the likelihood of not detecting a material misstatement resulting from error because fraud may involve collusion as well as sophisticated and carefully organized schemes designed to conceal it.

## Behind the audit report



Learn how we audit your financial statements

[SEE OUR PROCESS](#)





## Auditor's responsibilities: fraud

During the audit, we will perform risk assessment procedures and related activities to obtain an understanding of the Plan and its environment, including the Plan's internal control, to obtain information for use in identifying the risks of material misstatement due to fraud and made inquiries of the management regarding:

- ▶ Their assessment of the risk that the financial statements may be materially misstated due to fraud, including the nature, extent and frequency of such assessments;
- ▶ Their process for identifying and responding to the risks of fraud in the Plan, including any specific risks of fraud that have been identified or that have been brought to its attention, or classes of transactions, account balances, or disclosures for which a risk of fraud is likely to exist;
- ▶ Management's communication, if any, to the Board of Trustees regarding its processes for identifying and responding to the risks of fraud in the Plan.

We are not currently aware of any fraud affecting the Plan. If you are aware of any instances of actual, suspected, or alleged fraud, please let us know.



## Management's responsibilities

- ▶ Engage the external auditor for the purpose of issuing an independent auditor's report
- ▶ Facilitate the resolution of disagreements between the Audit and Risk Committee and the external auditor regarding financial reporting matters
- ▶ Pre-approve all non-audit services to be provided to the Plan by the external auditor.
- ▶ Review and approve these financial statements.



## Audit and Risk Committee's responsibilities

- ▶ Maintain adequate accounting records and maintain an appropriate system of internal control for the Plan.
- ▶ Select and consistently apply appropriate accounting policies.
- ▶ Prepare the annual financial statements in accordance with the financial reporting provisions of Section 76 of Regulation 909 under the Pension Benefits Act, 1990 (Ontario).
- ▶ Safeguard the Plan's assets and take reasonable steps for the prevention and detection of fraud and other irregularities.
- ▶ Make available to us, as and when required, all of the Plan's accounting records and related financial information.

## Audit at a glance

For the purposes of our audit, we have concluded that a materiality level of \$8,500,000, based on 3% of net assets, is appropriate.

Misstatements are considered to be material if they could reasonably be expected to influence the decisions of users based on the financial statements.

Judgments about materiality are made in light of surrounding circumstances and include an assessment of both quantitative and qualitative factors and can be affected by the size or nature of a misstatement, or a combination of both.

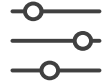
We communicated all corrected and uncorrected misstatements identified during our audit to the Audit and Risk Committee, other than those which we determined to be “clearly trivial.”

We encouraged management to correct any misstatements identified throughout the audit process.

### Our independence



We have complied with relevant ethical requirements and are not aware of any relationships between Retirement Plan of Laurentian University of Sudbury and our Firm that may reasonably be thought to bear on our independence.



## Internal control matters

During the audit, we performed the following procedures regarding the Plan's internal control environment:

- ▶ Documented operating systems to assess the design and implementation of control activities that were relevant to the audit.
- ▶ Discussed and considered potential audit risks with management.

We considered the results of these procedures in determining the extent and nature of audit testing required.



We are required to report to you in writing about any significant deficiencies in internal control that we have identified during the audit.

A significant deficiency is defined as a deficiency or combination of deficiencies in internal control that merits the attention of those charged with governance.

The audit expresses an opinion on the Plan's financial statements. As a result, it does not cover every aspect of internal controls—only those relevant to preparing the financial statements and designing appropriate audit procedures. This work was not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of internal control.

No control deficiencies were noted that, in our opinion, are of significant importance to discuss.



# Adjusted and unadjusted differences

## Summary of unadjusted differences

There were no unadjusted differences noted during the course of our audit engagement.

## Summary of adjusted differences

All adjusted differences noted during the course of our audit engagement were discussed with the Pension Committee.



# How we audit financial statements: our audit process

## IDENTIFY AND ASSESS RISK

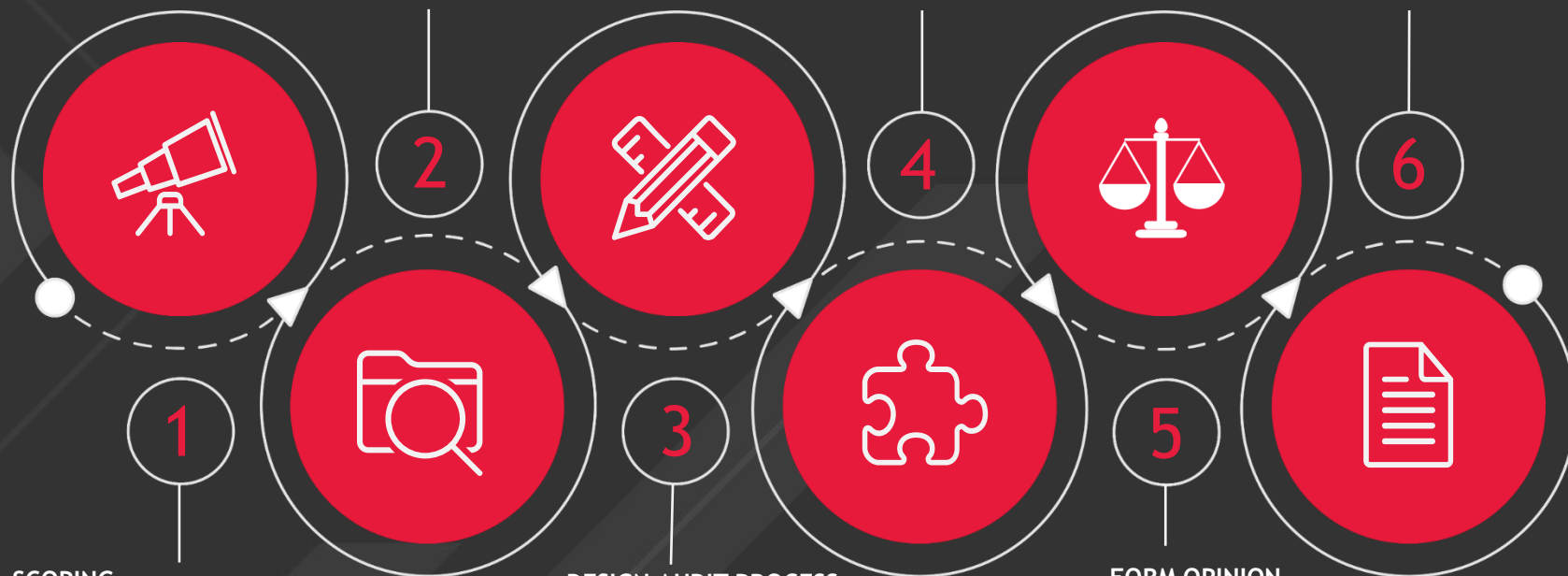
Focus on those areas of financial statements that contain potential material misstatements as a consequence of the risks you face

## OBTAIN AUDIT EVIDENCE

Perform audit procedures while maintaining appropriate degree of professional skepticism, to conclude whether or not the financial statements are presented fairly

## REPORT

Communicate our opinion and details of matters on which we are required to report



### SCOPING

Complete a preliminary review to plan the audit, determine the materiality level, and define the audit scope

### DESIGN AUDIT PROCESS

Design an appropriate audit strategy to obtain sufficient assurance and enable us to report on the financial statements

### FORM OPINION

Evaluate whether we have enough evidence to conclude that the financial statements are free from material misstatement, and consider the effect of any potential misstatements found

## New Standard for Audit Quality



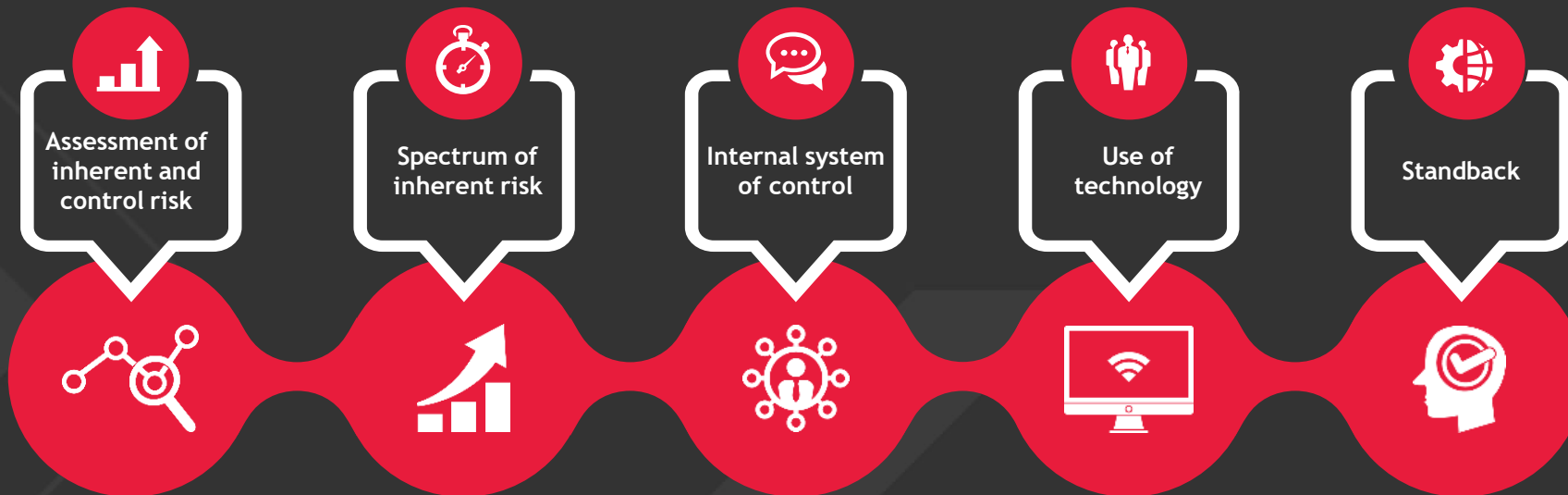
### ISQM 1

The quality of an audit depends not only on the people conducting it—but also on the systems underpinning it. These new rules up the ante for your audit quality.

[SEE THE STANDARD](#)

# Updates to our audit process

Canadian Auditing Standard 315, *Identifying and Assessing the Risks of Material Misstatement*, was significantly revised with a greater focus on more robust risk identification, assessment and response procedures. The standard is effective for periods beginning on or after December 15, 2021. Key enhancements include:



New guidance on identifying and assessing inherent risks (risk of material misstatement without consideration of control) and control risks (risk of control not preventing or detecting material misstatement)

Additional requirement to assess the likelihood and magnitude of misstatement, considering how inherent risk factors impact the degree to which inherent risk varies

Clarifying requirements on indirect and direct controls in the system of internal control and the need for evaluation of design and implementation of controls

Expanded information on the use of technology (IT environment and IT general controls) and related risks

More explicit standback requirement for evaluation of completeness and appropriateness of risk assessment process

What's the impact to you?

More inquiry, observation, and inspection procedures, especially for risks related to the use of technology

No change to communicating significant risks

Audit procedures focused on addressing risks identified

More consistent and effective audits with improved responses to identified risks improving audit quality for all stakeholders



# Our audit approach: responsiveness in action

Our firm is deliberately structured to allow one partner to every six staff members. This means easy access to senior staff and the lead partner throughout your audit. It also helps our team gain a better understanding of your organization.

Our audit process differs from the typical audit in our use of in-field reviews, subject to COVID-19 safety protocols. The benefit of these in-field reviews is that final decision-makers are on site ensuring issues are resolved and files closed quickly.

We offer clients the full-service expertise of a national firm. Yet we maintain a local community focus. The comprehensive range of services we deliver is complemented by a deep industry knowledge gained from over 100 years of working within local communities.



Discover how we're accelerating audit quality



## Audit Quality Report

We collected our core beliefs around audit quality, the very practical steps we take to sustain it, and the progress we have made to accelerate its quest.

[Follow our progress](#)

# BDO's digital audit suite

Our digital audit suite of technologies enables our engagement teams to conduct consistent risk-based audits, both domestically and internationally, with maximum efficiency and minimal disruption to our clients' operations and people.



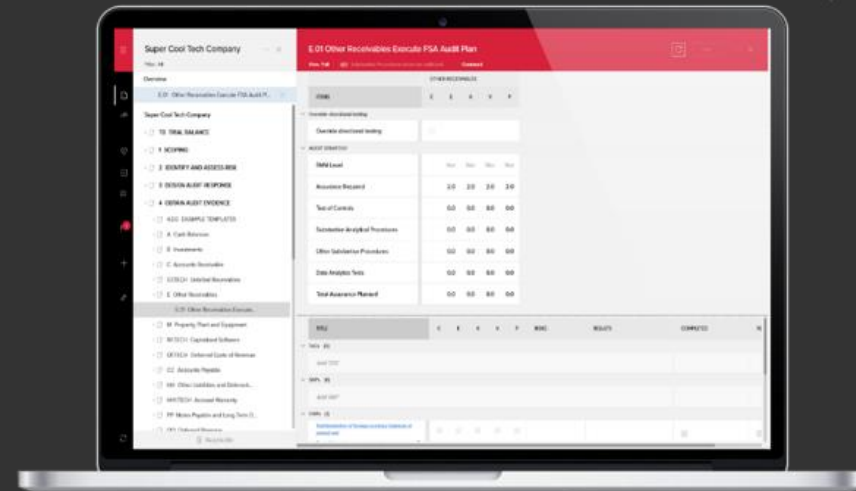
## APT Next Gen

Our audit software and documentation tool, APT, is an integral part of our audit methodology. Our professionals engage APT to devise and perform appropriate, risk-based audit procedures and testing based on applicable Canadian Auditing Standards (CASs), as well as to factor in engagement and industry-specific objectives and circumstances.

APT enables us to deliver an audit that fits your organization—whether large or small; complex or basic.

This sophisticated tool also amplifies two key attributes of our audits: consistency and quality. The quality framework that we developed measures our audit performance with hard quality indicators and reflects our indispensable culture for quality. To see our audit quality and consistency in action, look no further than how our teams share best audit practices for continuous improvement.

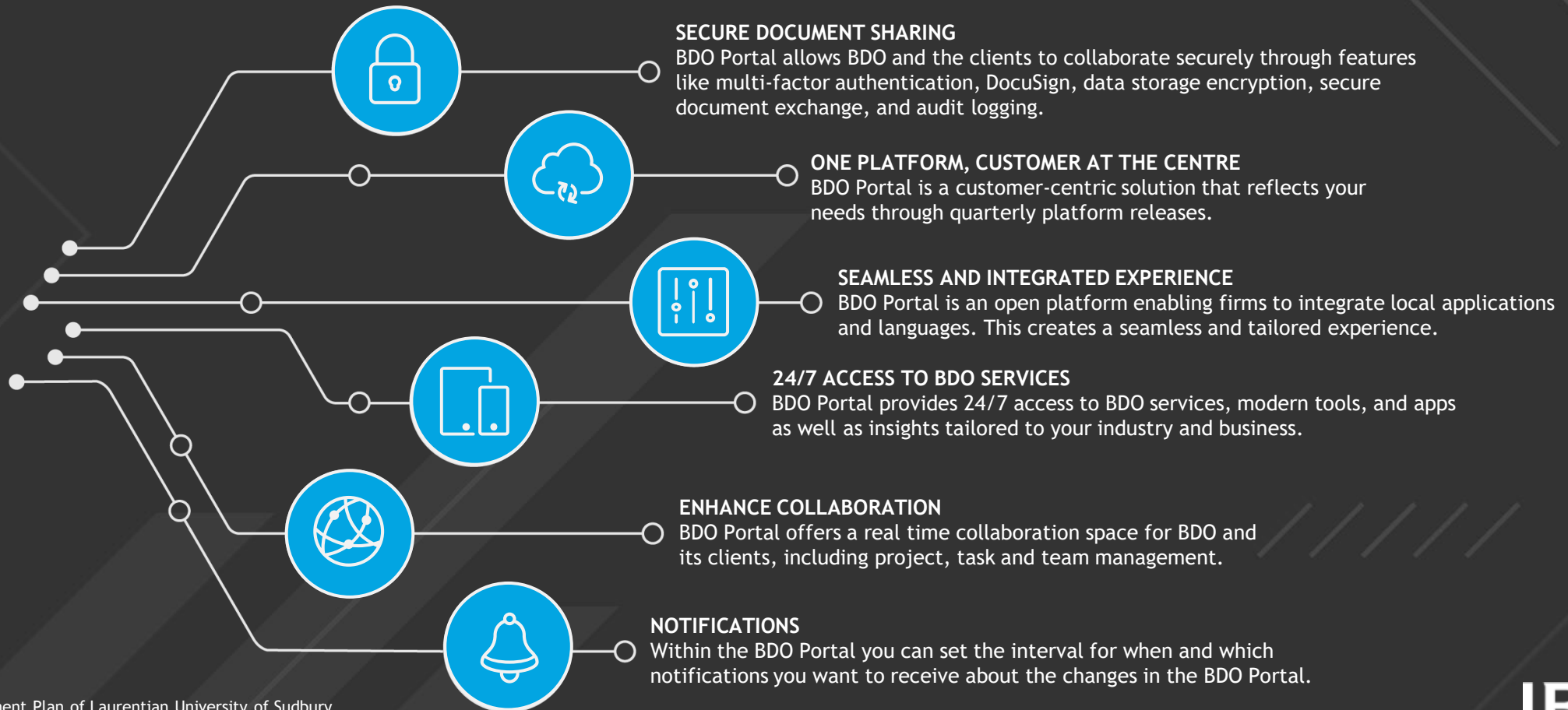
Through a strategic alliance with Microsoft and the introduction of new technology, this global, cloud-based application can now streamline and focus the audit process in even more ways for BDO professionals and their clients.





## BDO Portal

BDO Portal transforms and enhances your digital experience with your BDO advisors. Available at any time, Portal enables you to access all services, tools, apps, and information and to collaborate with your advisors in a seamless way through a flexible, appealing, and secure environment.



# Appendices

- ▶ Appendix A: Engagement Letter
- ▶ Appendix B: Representation letter

# Appendix A: Engagement Letter



Tel: (289) 881-1111  
Fax: (905) 845-8615  
Toll-free: 1-888-236-2383  
www.bdo.ca

BDO Canada LLP  
360 Oakville Place Drive  
Suite 500  
Oakville, Ontario  
L6H 6K8

January 18, 2023

Retirement Plan of Laurentian University of Sudbury  
93 Chemin du Lac Ramsey  
Sudbury, Ontario  
P3E 3C6

**PLEASE SIGN  
AND RETURN**

Dear Michel Piche,

## Summary of Services

We understand that you wish for us to continue as the auditors of Retirement Plan of Laurentian University of Sudbury and audit its financial statements for its fiscal year ending June 30, 2023. This Summary of Services letter supplements the engagement letter dated June 28, 2022 and signed by you (the "Agreement"). It does not replace or supersede the Agreement.

David M. Veld, CPA, CA will be the Engagement Partner for the audit work we perform for you. The Engagement Partner will call upon other individuals with specialized knowledge to assist in the performance of services.

## Fee Estimation

The estimated fee for this engagement is as follows:

- Audit services: \$33,600

For each future year we will issue a Summary of Services providing details of our Services and fees.

Our estimated fee is based on an assumed level of quality of your accounting records, the agreed upon level of preparation and assistance from your personnel and adherence to the agreed-upon timetable. Our estimated fee also assumes that your financial statements are in accordance with the financial reporting provisions of Section 76 of Regulation 909 to the Pension Benefits Act (Ontario) and that there are no significant new or changed accounting policies or issues or internal control or other reporting issues. We will inform you on a timely basis if these factors are not in place. Should our assumptions with respect to the quality of your accounting records be incorrect or should the conditions of the records, degree of cooperation, results of audit procedures, or other matters beyond our reasonable control require additional commitments by us beyond those upon which our estimated fees are based, we may adjust our fees and planned completion dates.

Our professional fees will be based on our billing rates which depend on the means by which and by whom our Services are provided. Our billing rates may be subject to change from time to time at our discretion with or without notice to you.

We will also bill you for our out-of-pocket expenses, our administrative and technology charge, and applicable Goods and Services Sales Tax, Harmonized Sales Tax, Quebec Sales Tax and Provincial Sales Tax. Our administrative and technology charge is calculated as 7% of our professional fee and represents an allocation of estimated costs associated with our technology infrastructure and support staff time costs.

Our fees will be invoiced and payable as follows:

- \$8,400 prior to commencing annual assurance engagement;
- \$11,760 interim payment;



- \$11,760 prior to issuance of assurance report; and
- \$1,680 within 10 days after issuance of our final invoice along with any additional required final payments.

Our accounts are due when rendered and invoiced amounts are deemed to be earned when paid. BDO may suspend the performance of Services in the event that you fail to pay an invoice when it is due. Fees that are not paid within 30 days of an invoice or by a specified payment deadline will be considered delinquent. Interest may be charged at the rate of 12% per annum on all accounts outstanding for more than 30 days.

Please sign and return a copy of this Summary of Services letter to indicate your agreement with it. If you have any questions concerning this Summary of Services letter or the Agreement, please contact us before signing it.

It is a pleasure for us to be of service and we look forward to many future years of association with you.

Yours truly,

*BDO Canada LLP*

Chartered Professional Accountants, Licensed Public Accountants

Agreement of all the terms and conditions in this Agreement is hereby acknowledged by:

Retirement Plan of Laurentian University of Sudbury

October 2, 2023

Signature

Date

Normand Lavallee

AVP, Financial Services

Name (please print)

Position

Please carefully review this Summary of Services letter prior to signing it. A complete copy of this letter should be returned to us.

Version: v5 202205

June 28, 2022

Retirement Plan of Laurentian University of Sudbury  
and its Federated and Affiliated Universities (1975)  
935 Chemin du Lac Ramsey  
Sudbury, Ontario  
P3E 3C6

**PLEASE SIGN  
AND RETURN**

Attention: Michel Piche

Dear Sirs/Mesdames:

We understand that you wish to appoint us as the auditors of Retirement Plan of Laurentian University of Sudbury and its Federated and Affiliated Universities (1975) commencing with its fiscal year ended June 30, 2022.

We are pleased to accept appointment as your auditors subject to the terms and conditions of this Agreement, to which the attached Standard Terms and Conditions form an integral part. The definitions set out in the Standard Terms and Conditions are applicable throughout this Agreement. This Agreement will remain in place and fully effective for future years until varied or replaced by another relevant written agreement.

David M. Veld, CPA, CA will be the Engagement Partner for the audit work we perform for you. The Engagement Partner will call upon other individuals with specialized knowledge to assist in the performance of services.

### Our Role as Auditors

We will conduct our audit(s) in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that we comply with ethical requirements and plan and perform the audit to obtain reasonable assurance about whether the financial statements prepared in accordance with the financial reporting provisions of Section 76 of Regulation 909 to the Pension Benefits Act (Ontario) are free from material misstatement. An audit involves performing procedures to obtain audit evidence about the amounts and disclosures in the financial statements. The procedures selected depend on the auditor's judgment, including the assessment of the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error. Our audit also includes evaluating the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates made by you, as well as evaluating the overall financial statement presentation.

Because of the inherent limitations of an audit, together with the inherent limitations of internal control, there is an unavoidable risk that some material misstatements, whether by fraud or error, may not be detected, even though the audit is properly planned and performed in accordance with Canadian generally accepted auditing standards.

In making our risk assessments, we consider internal control relevant to your preparation and fair presentation of the financial statements in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of your internal controls. However, we will communicate to you concerning any significant deficiencies in internal controls relevant to the audit of the financial statements that we have identified during the audit.





We will also communicate matters required by professional standards, to the extent that such matters come to our attention, to you, those charged with governance and/or the Administrator.

## Reporting

Our audit will be conducted on the basis that the financial statements have been prepared in accordance with the financial reporting provisions of Section 76 of Regulation 909 to the Pension Benefits Act (Ontario).

Our independent auditor's report will be substantially in the form set out in Canadian Auditing Standard (CAS) 700. The form and content of our report may need to be amended in the light of our audit findings. If we are unable to issue or decline to issue an audit report, we will discuss the reasons with you and seek to resolve any differences of view that may exist.

## Role of Administrator and Those Charged with Governance

You acknowledge and understand that you have responsibility for:

- (a) the preparation and fair presentation of the financial statements in accordance with the financial reporting provisions of Section 76 of Regulation 909 to the Pension Benefits Act (Ontario). The audit of the financial statements does not relieve you of your responsibilities;
- (b) such internal controls as you determine are necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error; and
- (c) providing us with:
  - access, in a timely manner, to all information of which you are aware that is relevant to the preparation of the financial statements such as records, documentation and other matters;
  - additional information that we may request for the purpose of the audit;
  - unrestricted access to persons within the entity from whom we determine it is necessary to obtain audit evidence;
  - financial and non-financial information (other information) that will be included in document(s) containing financial statements and our audit report thereon prior to the date of our auditor's report. If it is not possible to provide all the other information prior to the date of our auditor's report, you are responsible for provision of such other information as soon as practicable; and
  - written confirmation concerning representations made to us in connection with the audit. If appropriate and adequate written representations are not provided to us, professional standards require that we disclaim an audit opinion.

## Communication with the Securities Regulators

If the financial statements, supporting schedules and our audit thereon are included in a document required by securities legislation, they may be subject to review and comment by the staff of a securities regulator and to their interpretation of the applicable rules and regulations. This may involve discussions and communications with them, and/or the submission of supplemental data in connection with their review. You agree to inform us of any discussion, communication or submission, which may have bearing on the financial statements, schedules



and other financial data in the filings and furnish us with copies of related written communications. If we are involved in such communications with the staff of a securities regulator, we will inform you and provide you with copies of the relevant communications.

### Financial Statement Services

We will obtain your approval, if during the course of our engagement we:

- (a) prepare or change a journal entry; or
- (b) prepare or change an account code or a classification for a transaction.

As agreed, we will provide assistance in the preparation of the financial statements.

These services create a threat to our independence. We, therefore, require that the following safeguards be put into place:

- (a) that you create the source data for all accounting entries;
- (b) that you develop any underlying assumptions for the accounting treatment and measurement of entries; and
- (c) that you review and approve the draft financial statements, including the notes to the financial statements.

### Tax Services

Our audit is conducted primarily to enable us to express an opinion on the financial statements. The audit process is not designed to provide us with a full understanding of your tax situation and in particular, to allow us to determine whether the entity has specific tax compliance issues. We understand that you are not looking to BDO to provide you with any guidance or advice in regard to tax planning or compliance.

### Additional Services

We are available to provide a wide range of services beyond those outlined in this Agreement. To the extent that any additional services that we provide to you that are not provided under a separate written engagement agreement, the provisions of this Agreement will apply to the services.

### Fee Estimation

The estimated fee for this engagement is as follows:

Audit services: \$32,000

For each future year we will issue a Summary of Services providing details of our Services and fees.

We will notify you on a timely basis if there are any circumstances we encounter which could significantly affect our initial estimate of professional fees. Our fees will be invoiced and payable as follows:

- \$8,000 prior to commencing annual assurance engagement;
- \$11,200 interim payment;
- \$11,200 prior to issuance of assurance report; and



- \$1,600 within 10 days after issuance of our final invoice along with any additional required final payments.

We reserve the right to suspend our Services if any of our invoices become delinquent. Fees that are not paid within 30 days of an invoice or by a specified payment deadline will be considered delinquent.

Additional information relating to our fees is provided in the Standard Terms and Conditions.

### Terms and Conditions

The terms of the Client-Supplier Agreement dated the 10<sup>th</sup> of June 2022 will apply to this engagement.

Please sign and return the attached copy of this Agreement to indicate your agreement with it. If you have any questions concerning this Agreement, please contact us before signing it.

It is a pleasure for us to be of service and we look forward to many future years of association with you.

Yours truly,

*BDO Canada LLP*

Chartered Professional Accountants, Licensed Public Accountants

Agreement of all the terms and conditions in this Agreement is hereby acknowledged by:

Retirement Plan of Laurentian University of Sudbury and its Federated and Affiliated Universities (1975)

August 22, 2022

Signature

Date

Normand Lavallee

AVP, Financial Services

Name (please print)

Position

Please carefully review this Agreement including the Client-Supplier Agreement prior to signing it. A complete copy of the signed engagement letter should be returned to us.



# Appendix B: Representation Letter

Retirement Plan of Laurentian University of Sudbury  
935 Chemin du Lac Ramsey  
Sudbury, Ontario  
P3E 3C6

December 15, 2023

BDO Canada LLP  
Chartered Professional Accountants  
360 Oakville Place Drive  
Suite 500  
Oakville, Ontario  
L6H 6K8

**PLEASE SIGN  
AND RETURN**

This representation letter is provided in connection with your audit of the financial statements of Retirement Plan of Laurentian University of Sudbury for the year ended June 30, 2023, for the purpose of expressing an opinion as to whether the financial statements are presented fairly, in all material respects, in accordance with the financial reporting provisions of Section 76 of the Regulations to the Pension Benefits Act, 1990 (Ontario).

We confirm that to the best of our knowledge and belief, having made such inquiries as we considered necessary for the purpose of appropriately informing ourselves:

### Financial Statements

We have fulfilled our responsibilities, as set out in the terms of the audit engagement dated June 28, 2022, for the preparation of the financial statements in accordance with the financial reporting provisions of Section 76 of the Regulations to the Pension Benefits Act, 1990 (Ontario); in particular, the financial statements are fairly presented in accordance therewith.

- The methods, significant assumptions, and data used in making accounting estimates and their related disclosures are appropriate to achieve recognition, measurement and/or disclosure that are reasonable in accordance with the financial reporting provisions of Section 76 of the Regulations to the Pension Benefits Act, 1990 (Ontario).
- Related party relationships and transactions have been appropriately accounted for and disclosed in accordance with the requirements of the financial reporting provisions of Section 76 of the Regulations to the Pension Benefits Act, 1990 (Ontario).
- All events subsequent to the date of the financial statements and for which the financial reporting provisions of Section 76 of the Regulations to the Pension Benefits Act, 1990 (Ontario) require adjustment or disclosure have been adjusted or disclosed.
- The financial statements of the Plan use appropriate accounting policies that have been properly disclosed and consistently applied.
- We have reviewed and approved all journal entries recommended by the practitioners during the audit. A list of the journal entries is attached to the representation letter.

### Information Provided

- We have provided you with:
  - access to all information of which we are aware that is relevant to the preparation of the financial statements, such as records, documentation and other matters;
  - additional information that you have requested from us for the purpose of the audit; and

- unrestricted access to persons within the Plan from whom you determined it necessary to obtain audit evidence.
- We are responsible for the design, implementation and maintenance of internal controls to prevent, detect and correct fraud and error, and have communicated to you all deficiencies in internal control of which we are aware.
- All transactions have been recorded in the accounting records and are reflected in the financial statements.
- We have disclosed to you all known instances of non-compliance or suspected non-compliance with laws and regulations whose effects should be considered when preparing the financial statements.
- We have disclosed to you the identity of the Plan's related parties and all the related party relationships and transactions of which we are aware.

## Fraud and Error

- We have disclosed to you the results of our assessment of the risk that the financial statements may be materially misstated as a result of fraud.
- We have disclosed to you all information in relation to fraud or suspected fraud that we are aware of and that affects the Plan and involves:
  - the Administrator
  - management;
  - employees who have significant roles in internal control; or
  - others where the fraud could have a material effect on the financial statements.
- We have disclosed to you all information in relation to allegations of fraud, or suspected fraud, affecting the Plan's financial statements communicated by employees, former employees, analysts, regulators, or others.

## General Representations

- We have disclosed to you the results of our assessment of the risk that the financial statements may be materially misstated as a result of fraud.
- All financial instruments have been appropriately recognized and measured in accordance with the financial reporting provisions of Section 76 of Regulation 909 under the Pension Benefits Act, 1990 (Ontario).
- Where the value of any asset has been impaired, an appropriate provision has been made in the financial statements or has otherwise been disclosed to you.
- We have provided you with significant assumptions that in our opinion are reasonable and appropriately reflect our intent and ability to carry out specific courses of action on behalf of the Plan when relevant to the use of fair value measurements or disclosures in the financial statements.
- We confirm that there are no derivatives or off-balance sheet financial instruments held at year end that have not been properly recorded or disclosed in the financial statements.

- There have been no plans or intentions that may materially affect the recognition, measurement, presentation or disclosure of assets and liabilities (actual and contingent).

#### Other Representations Where the Situation Exists

- We have informed you of all known actual or possible litigation and claims, whether or not they have been discussed with legal counsel. Since there are no actual, outstanding or possible litigation and claims, no disclosure is required in the financial statements.

Yours truly,

---

Signature

---

Position

---

Signature

---

Position

Retirement Plan of Laurentian University of Sudbury

0.10

Year End: June 30, 2023

Journal Entries

Date: 1999-01-12 To 2023-06-30

Prepared by DD 2023-11-01	Detail Rev MCS 2023-11-03	Gen Rev DV 2023-11-12	Quality Rev
4th Level Rev	Tax Rev	IS Audit Rev	Other Rev

Number	Date	Name	Account No	Reference	Debit	Credit	Recurrence	Misstatement
1	2023-06-30	CONTRIBUTIONS RECEIVABLE - EMPLOYEE	1100	C.02 / REV. 02		468,671.79		
1	2023-06-30	CONTRIBUTIONS RECEIVABLE - EMPLOYEE	1100	C.02 / REV. 02	487,633.15			
1	2023-06-30	EMPLOYEE CONTRIBUTIONS	4000	C.02 / REV. 02	468,671.79			
1	2023-06-30	EMPLOYEE CONTRIBUTIONS	4000	C.02 / REV. 02		487,633.15		
To reverse PY and add CY employee contributions receivable - PBC								
2	2023-06-30	CONTRIBUTIONS RECEIVABLE - EMPLOYER	1110	C.02 / REV. 02		531,650.73		
2	2023-06-30	CONTRIBUTIONS RECEIVABLE - EMPLOYER	1110	C.02 / REV. 02	533,643.22			
2	2023-06-30	EMPLOYER CONTRIBUTIONS	4010	C.02 / REV. 02	531,650.73			
2	2023-06-30	EMPLOYER CONTRIBUTIONS	4010	C.02 / REV. 02		533,643.22		
To reverse PY and add CY employer contributions receivable - PBC								
3	2023-06-30	PREPAID EXPENSES	1200	CC. 02		57,373.64		
3	2023-06-30	PREPAID EXPENSES	1200	CC. 02	61,333.01			
3	2023-06-30	OTHER PROFESSIONAL SERVICES FEES	5230	CC. 02	57,373.64			
3	2023-06-30	OTHER PROFESSIONAL SERVICES FEES	5230	CC. 02		61,333.01		
To remove PY prepaid Seclon management fees (July to Dec 2022) and add CY prepaid Seclon management fees (July to Dec 2023) - PBC								
4	2023-06-30	ACCRUED EXPENSES	2000	CC. 02	1,181,767.57			
4	2023-06-30	ACCRUED EXPENSES	2000	CC. 02		888,891.10		
4	2023-06-30	CUSTODIAL FEES	5200	CC. 02		37,464.13		
4	2023-06-30	CUSTODIAL FEES	5200	CC. 02	38,434.86			
4	2023-06-30	AUDITOR SERVICE FEES	5210	CC. 02		7,612.10		
4	2023-06-30	AUDITOR SERVICE FEES	5210	CC. 02	10,520.02			
4	2023-06-30	INVESTMENT MANAGEMENT FEES	5220	CC. 02		892,234.36		
4	2023-06-30	INVESTMENT MANAGEMENT FEES	5220	CC. 02	603,065.92			
4	2023-06-30	OTHER PROFESSIONAL SERVICES FEES	5230	CC. 02		244,456.98		
4	2023-06-30	OTHER PROFESSIONAL SERVICES FEES	5230	CC. 02	236,870.30			
To reverse PY accrued expenses and add CY accrued expenses - PBC								
5	2023-06-30	CUSTODIAL FEES	5200	PUR. 03		2,050.14		
5	2023-06-30	AUDITOR SERVICE FEES	5210	PUR. 03	175,786.59			
5	2023-06-30	INVESTMENT MANAGEMENT FEES	5220	PUR. 03		214,311.02		
5	2023-06-30	OTHER PROFESSIONAL SERVICES FEES	5230	PUR. 03	66,391.71			
5	2023-06-30	CONSULTING SERVICES	5250	PUR. 03		25,817.14		
To reclassify RBCIS expense groupings according to client workbook								
6	2023-06-30	ACCRUED RETIREMENT BENEFITS	2010	CC. 03	30,347.14			
6	2023-06-30	ACCRUED TERMINATION BENEFITS	2020	CC. 03	25,378,056.17			
6	2023-06-30	ACCRUED TERMINATION BENEFITS	2020	CC. 03		25,820,995.12		
6	2023-06-30	RETIREMENT BENEFITS	5000	CC. 03		30,347.14		
6	2023-06-30	TERMINATION BENEFITS	5010	CC. 03	442,938.95			
To reverse PY retirement and termination payables and record CY - PBC								
7	2023-06-30	OTHER CONTRIBUTIONS - TRANSFERS	4100	M. C.01.01	4,556,146.93			
7	2023-06-30	REALIZED PROFIT (LOSS)	4210	M. C.01.01		4,556,146.93		
To reclassify amount from contributions to other income due to write up of JPM investments (see M.C.01.01 - pg 72)								
8	2023-06-30	TERMINATION BENEFITS	5010	BEN. 02		1,460,645.33		
8	2023-06-30	DEATH BENEFITS	5020	BEN. 02	1,460,645.33			
To reclassify death benefits grouped in with terminations								
9	2023-06-30	LAURENTIAN UNIVERSITY- MACQUARIE	1560	TB. 04		3,733,640.10		



**Retirement Plan of Laurentian University of Sudbury**

Year End: June 30, 2023

Journal Entries

Date: 1999-01-12 To 2023-06-30

0. 10-1

Prepared by DD 2023-11-01	Detail Rev MCS 2023-11-03	Gen Rev DV 2023-11-12	Quality Rev
4th Level Rev	Tax Rev	IS Audit Rev	Other Rev

Number	Date	Name	Account No	Reference	Debit	Credit	Recurrence	Misstatement
9	2023-06-30	LAURENTIAN UNIVERSITY- JP MORGAN USE	1570	TB. 04	3,337,131.44			
9	2023-06-30	UNREALIZED GAIN (LOSS)	4220	TB. 04	396,508.66			
To reverse PY AJE for investments								
10	2023-06-30	LAURENTIAN UNIVERSITY- MACQUARIE	1560	M.SUM	864,373.53			
10	2023-06-30	LAURENTIAN UNIVERSITY- JP MORGAN USE	1570	M.SUM	1,999,303.91			
10	2023-06-30	UNREALIZED GAIN (LOSS)	4220	M.SUM		1,999,303.91		
10	2023-06-30	UNREALIZED GAIN (LOSS)	4220	M.SUM		864,373.53		
To adjust to manager values for JP Morgan and Macquarie investments								
					<b>42,918,594.57</b>	<b>42,918,594.57</b>		
<b>Net Income (Loss)</b>			<b>18,211,047.54</b>					

SOMMAIRE AU CONSEIL DES GOUVERNEURS

**CONSEIL DES GOUVERNEURS**

<b>Titre à l'ordre du jour</b>	Brouillon du plan stratégique
<b>Numéro de l'article à l'ordre du jour</b>	6.3
<b>Date de la réunion</b>	Le 15 décembre 2023
<b>Séance ouverte/à huis clos</b>	Publique
<b>Action demandée</b>	<input type="checkbox"/> Pour approbation <input checked="" type="checkbox"/> Pour information et discussion
<b>Proposé par</b>	D <sup>r</sup> Sheila Embleton, Rectrice et vice-chancelière par intérim
<b>Présenté(s) par</b>	D <sup>r</sup> Embleton présentera Chris Loreto et Nabiha Chowdhury de Strategy Corp.

**1. OBJET**

Présenter le brouillon du plan stratégique au Conseil des Gouverneurs pour revue et discussion.

**2. SOMMAIRE**

Ce document présente la mise à jour de l'ébauche des éléments fondamentaux du plan stratégique de la Laurentienne. Le document a été mis à jour pour refléter les commentaires reçus à ce jour, de la part de la communauté sur le brouillon du plan stratégique diffusé le 20 novembre 2023.

Une fois que la gouvernance de l'Université aura approuvé l'orientation exposée dans ce projet de plan stratégique, l'équipe de consultants élaborera un plan de mise en œuvre de première année ainsi qu'un ensemble raffiné de Mesures Indicatives de Progrès (IPM) pour les objectifs énoncés dans le plan stratégique. Une ébauche de la version finale du plan stratégique avec les IPM et le plan de mise en œuvre sera soumise à la gouvernance en février 2024 pour approbation finale.

**3. RÉOLUTION À CONSIDÉRER**

N/A

**4. ANALYSE DES RISQUES**

Veuillez indiquer ci-dessous le ou les risques pour l'Université que cette proposition vise.	
<input type="checkbox"/> Gestion des inscriptions <input type="checkbox"/> Corps professoral et personnel <input type="checkbox"/> Financement et gestion des ressources <input type="checkbox"/> Services de TI, logiciels et matériel <input type="checkbox"/> Leadership et changement <input type="checkbox"/> Infrastructure physique	<input type="checkbox"/> Relations avec les intervenants <input type="checkbox"/> Réputation <input type="checkbox"/> Activités de recherche <input type="checkbox"/> Sécurité <input type="checkbox"/> Réussite des étudiants

### 3. RECOMMANDATION

#### **A Contexte/Description de la question**

Conformément au plan d'arrangement, une demande de proposition a été lancée et Strategy Corp a été choisi comme consultant pour rédiger le plan stratégique 2024-2029 de la Laurentienne. Plus de 2 500 membres de notre communauté ont contribué par l'intermédiaire des différents canaux d'engagement durant la période de juillet 2023 à novembre 2023. Le projet de plan stratégique a été soumis à l'examen et aux réactions de plusieurs groupes : les hautes directions, le Sénat, la communauté laurentienne par le biais d'une réunion publique (Townhall), de deux sessions d'engagement en personne et du Comité de vérification et gestion des risques du Conseil des gouverneurs.

#### **B Harmonisation avec les objectifs stratégiques de l'Université**

N/A

#### **C Autres options envisagées (le cas échéant)**

N/A

#### **D Risques, y compris la conformité aux lois**

Conformément au plan d'arrangement, le Conseil des Gouverneurs de la Laurentienne doit examiner la version préliminaire du plan stratégique d'ici décembre 2023.

#### **E Considérations financières (le cas échéant)**

N/A

#### **F Avantages**

Le processus d'engagement a mis très clairement en évidence un point fort : notre communauté est pleine d'espoir pour l'avenir de l'Université et est extrêmement engagée à la voir réussir. Un résumé complet des résultats du processus d'engagement est disponible dans le rapport « **Ce que nous avons entendu** ».

#### **G Consultations (le cas échéant)**

Strategy Corp a mené 20 entrevues individuelles, 20 entrevues de groupe, 15 groupes de discussion, 4 séances d'engagement sans rendez-vous et 3 sondages auprès des parties prenantes de la Laurentienne afin de recueillir de précieuses informations et perspectives concernant les forces, les faiblesses, les opportunités, les menaces et la mission, la vision et les valeurs de la Laurentienne pour l'avenir. Ces parties prenantes comprenaient la Rectrice, les Vice-Présidentes, l'équipe de Direction, le Conseil des Gouverneurs, le Sénat, le personnel, le corps professoral et les étudiants de la Laurentienne.

#### **H Plan de communication**

En cours de discussion

## **I Prochaines étapes**

Une fois que la gouvernance de l'Université aura examiné les orientations définies dans ce projet de plan stratégique, l'équipe de consultants élaborera un plan de mise en œuvre pour la première année ainsi qu'un ensemble affiné de mesures indicatives de progrès (MIP) pour les objectifs définis dans le plan stratégique. Une version finale du plan stratégique avec les IPM et le plan de mise en œuvre sera présentée à la gouvernance en février 2024 pour approbation finale.

## **J Annexes**

1. Article 6.3 A - Le brouillon du plan stratégique (daté le 7 déc 2023)

# Plan Stratégique de L'Université Laurentienne

Mis à jour de l'ébauche 2024 – 2029 Plan stratégique à examiner

Maître doc pour les changements suivi

# Contenu

Objectif du document – note au lecteur	3
Ébauche d'éléments fondamentaux du Plan Stratégique de la Laurentienne	5
Projet de catalyseurs culturels pour la mise en oeuvre de la stratégie	20



An aerial photograph of the Laurentian University campus, showing various buildings, parking lots, and surrounding greenery. The text "Objectif du document – note au lecteur" is overlaid in the center.

# Objectif du document – note au lecteur

# Objectif du document

Ce document présente la mise à jour de l'**ébauche des éléments fondamentaux du plan stratégique de la Laurentienne**. Le document a été mis à jour pour refléter les commentaires reçus de la communauté de l'UL en réponse à la première ébauche du plan stratégique diffusée le 20 novembre 2023.

Une fois que la gouvernance de l'Université aura approuvé l'orientation exposée dans ce projet de plan stratégique, l'équipe de consultants élaborera un plan de mise en œuvre de première année ainsi qu'un ensemble raffiné de Mesures Indicatives de Progrès (IPM) pour les objectifs énoncés dans le plan stratégique. Une **ébauche de la version finale du plan stratégique avec les IPM** et le **plan de mise en œuvre** sera soumise à la **gouvernance en février 2024 pour approbation finale**.

## Éléments d'un plan stratégique

La vision, la mission et les valeurs sont l'expression de la façon dont la Laurentienne travaille à créer de la valeur pour ses parties prenantes.

- **L'énoncé de vision** est la promesse à long terme de l'Université à ses parties prenantes.
- **L'énoncé de mission** communique comment la Laurentienne travaille au quotidien pour tenir sa promesse aux intervenants.
- **Les valeurs partagées** (existantes et ambitieuses) sont ce qui façonne la culture, la prise de décision et la responsabilisation de l'Université.

Les objectifs et les orientations stratégiques établissent les priorités de l'Université. Ils définissent à quoi ressemblera le succès pour l'organisation et les priorités qui feront de ce succès une réalité.

- Les **orientations stratégiques** établissent les principaux domaines d'intérêt stratégique de l'organisation.
- Les **objectifs et initiatives stratégiques** sont les priorités tangibles qui seront dotées de ressources pour atteindre les objectifs stratégiques.
- Les **mesures indicatives de progrès** sont des mesures quantitatives et qualitatives qui seront utilisées par la direction et les gouverneurs pour surveiller et signaler l'efficacité de la mise en œuvre du plan stratégique.



An aerial photograph of the Laurentian University campus, showing various buildings, parking lots, and surrounding greenery. The image is slightly faded to allow for the text overlay.

# Ébauche d'éléments fondamentaux du Plan Stratégique de la Laurentienne

# Ébauche du plan stratégique de la Laurentienne (Plan Stratégique sur une page)

## La vision

Apporter au monde le pouvoir des valeurs du Nord de l'Ontario, de la résilience, de l'innovation et des modes de connaissance autochtones.

## Mandat de la Laurentienne

Faire progresser l'apprentissage et la diffusion des connaissances et favoriser le développement intellectuel, social, moral et physique de ses membres et l'amélioration de la société.

## La mission

Préparez les leaders de demain grâce à une communauté d'apprentissage bilingue et triculturelle inclusive, intellectuellement curieuse et connectée.

## Valeurs Communes

Communauté

Intégrité

Réussite des étudiants

Intendances

Collaboration

## Orientations et Objectifs

### Améliorer notre expérience étudiante

- Construire des bases solides pour la réussite et le bien-être des étudiants
- Devenir l'université du Nord de choix
- Animer l'environnement du campus de la Laurentienne

### Dynamiser notre mission académique et de recherche

- Investir dans la réussite professionnelle du corps professoral
- Élargir l'excellence académique et en recherche dans les domaines de force du Nord
- Améliorer les offres de programmes et les partenariats francophones et autochtones
- Intégrer l'interdisciplinarité et l'apprentissage triculturel dans les programmes d'études

### Renforcer les communautés que nous servons

- La Laurentienne, partenaire clé dans la durabilité économique, sociale et environnementale du Nord de l'Ontario
- Réimaginer la marque universitaire Laurentienne
- Établir de solides réseaux locaux et mondiaux d'industrie, d'anciens élèves et de donateurs

### Valoriser et soutenir nos collaborateurs

- Cultiver une culture d'équipe solidaire et inclusive
- Prendre soin du développement de nos collaborateurs
- Soutenir les dirigeants de la Laurentienne dans la conduite et la pérennisation de la transformation
- Favoriser l'excellence dans la gouvernance universitaire

## Ébauche de la vision | Signification

### Notre vision est de...

Apporter au monde le pouvoir des valeurs du Nord de l'Ontario, de la résilience, de l'innovation et des modes de connaissance autochtones.

#### Nord de l'Ontario...

**Valeurs** : Notre ingéniosité, notre autonomie et notre sens de la communauté.

**Résilience** : Notre capacité à nous adapter et être agile pour transformer les défis en opportunités.

**Innovation** : Notre approche de l'éducation est fondée sur notre environnement naturel, nos expériences d'apprentissage transformatrices et nos collaborations interdisciplinaires

**Autochtones** : peuples et communautés des Premières Nations, Métis et Inuits

**Modes de connaissance autochtones** : nos perspectives et nos compréhensions nées des langues, des cérémonies, des pratiques et des relations autochtones

Notre vision est définie par la résilience, l'ingéniosité et la diversité de notre région. Nous serons des leaders reconnus en libérant le potentiel des diverses communautés que nous représentons et servons et dans la réalisation de découvertes importantes grâce à la convergence des connaissances traditionnelles et contemporaines. L'impact transformateur de notre communauté ira au-delà de notre région pour contribuer à un monde plus prospère, plus équitable et plus durable.

## Ébauche de la mission | Signification

**Inclusif** : Un environnement d'enseignement supérieur rendu possible par un corps professoral et un personnel diversifiés, accessibles et accueillants pour les étudiants de tous horizons.

**Intellectuellement curieux** : Générer et faire évoluer incessamment les idées sans relâche au service de l'avancement des connaissances.

**Bilingue et triculturel** : Un environnement linguistique et culturel unique qui relie la compréhension et inspire la créativité.

### Notre mission est de...

Préparez les leaders de demain grâce à une communauté d'apprentissage bilingue et triculturelle inclusive, intellectuellement curieuse et connectée.

Notre mission est de préparer les leaders de demain dans un environnement bilingue et triculturel qui nourrit la créativité et favorise la compréhension. Nous nous engageons à fournir un environnement académique inclusif qui se distingue par sa diversité et s'enrichit en rassemblant des perspectives et des idées différentes qui suscitent la curiosité et l'innovation. Nous sommes déterminés à continuellement créer, explorer et améliorer en permanence des idées qui contribuent à la richesse du savoir humain qui façonnera un monde plus prospère, plus équitable et plus durable.

## Ébauche des valeurs partagées | Signification

*Les valeurs partagées façonnent la culture, la prise de décision et la responsabilité de l'Université. L'ébauche des valeurs présentés ci-dessous reflètent les valeurs qui sont actuellement authentiques à l'Université et les valeurs sur lesquelles la communauté universitaire aspire à être guidée à l'avenir. Vivre authentiquement ces valeurs sera essentiel pour rétablir la confiance entre toutes les parties prenantes de l'UL.*

Valeur	Signification
<b>Communauté</b>	Nous construisons des liens durables les uns avec les autres grâce à l'attention, à la compréhension et à la bonne volonté.
<b>Intégrité</b>	Nous sommes transparents, respectueux et responsables les uns envers les autres.
<b>Réussite des étudiants</b>	Nous concentrons notre mission académique et de recherche en soutenant le développement de nos étudiants pour en faire des penseurs audacieux et des leaders confiants.
<b>Intendance</b>	Nous valorisons la terre qui nous soutient, les connaissances qui nous guident et les langues que nous utilisons pour exprimer notre gratitude.
<b>Collaboration</b>	Nous partageons, écoutons et travaillons ensemble en tant que communauté pour développer des solutions aux défis du monde réel.

# Projet d'orientation stratégique | Améliorer notre expérience étudiante (1/2)

*Projet de déclaration d'orientation : La Laurentienne sera une université de choix pour les étudiants en mettant l'accent sur les fondations académiques, un fort sentiment d'appartenance et de bien-être, et une expérience bilingue et triculturelle unique.*

Projet d'objectif stratégique	Ébauche d'initiative potentielle
<b>Construire des bases solides pour la réussite et le bien-être des étudiants</b>	<b>Fondements du succès</b> : grâce au Plan Académique, développer une approche complète d'intégration et de préparation qui aborde les compétences de vie et les services de bien-être, ainsi que les cours crédités et non crédités qui fournissent à tous les étudiants les bases dont ils auront besoin pour réussir dans un programme menant à un diplôme.
	<b>Expériences extracurriculaires</b> : améliorer les clubs parascolaires et les offres d'athlétisme universitaire et intra-muros de l'UL pour soutenir le bien-être des étudiants.
	<b>Élever les expériences bilingues et triculturelles</b> : intégrer le mandat bilingue et triculturel à l'expérience étudiante non académique et au caractère physique de la Laurentienne.
	<b>Renforcer la préparation à la carrière</b> : améliorer les offres existantes visant à doter les étudiants de compétences pertinentes pour l'industrie, d'expériences pratiques et d'opportunités de réseautage professionnel pour assurer leur transition réussie vers le marché du travail.

## Projet d'orientation stratégique | Améliorer notre expérience étudiante (2/2)

*Projet de déclaration d'orientation : La Laurentienne sera une université de choix pour les étudiants en mettant l'accent sur les fondations académiques, un fort sentiment d'appartenance et de bien-être, et une expérience bilingue et triculturelle unique.*

Projet d'objectif stratégique	Ébauche d'initiative potentielle
<p><b>Devenir l'Université du Nord de choix</b></p>	<p><b>Recrutement d'étudiants locaux et autochtones</b> : Établir des relations aux niveaux primaire et secondaire avec les étudiants, leurs familles et leurs écoles pour faire de la Laurentienne un premier choix pour poursuivre des études universitaires.</p> <hr/> <p><b>Recrutement provincial et national</b> : commercialisez la valeur de la communauté d'apprentissage soudée de l'UL et faire connaître les programmes universitaires et de recherche de renom auprès des étudiants potentiels de l'Ontario et du Canada.</p> <hr/> <p><b>Recrutement international stratégique</b> : attirer, recruter et fidéliser un corps étudiant international diversifié, en particulier provenant de juridictions complémentaires au mandat bilingue et triculturel.</p>
<p><b>Animer l'environnement du campus de la Laurentienne</b></p>	<p><b>Plan directeur du campus</b> : Élaborer et financer un plan directeur du campus à long terme pour le maintien, le renouvellement et le développement des atouts universitaires, de recherche, du sportifs, des espaces communs et atouts naturels de la Laurentienne.</p>

# Projet d'orientation stratégique | Dynamiser notre mission académique et de recherche (1/2)

*Projet de déclaration d'orientation : La Laurentienne bâtira sa réputation et sa crédibilité en matière de curiosité intellectuelle en mettant l'accent sur l'avantage concurrentiel, la construction de diplômés bilingues et triculturels uniques et en s'engageant envers le développement à long terme du corps professoral.*

Projet d'objectif stratégique	Ébauche d'initiative potentielle
Investir dans la réussite professionnelle du corps professoral	<b>Donner la priorité au développement du corps professoral :</b> Élaborer, négocier et mettre en œuvre, en coopération avec l'APUL, une politique et un programme complets de développement professionnel pour soutenir la réussite des professeurs de la Laurentienne à toutes les étapes du développement de carrière.
Élargir l'excellence académique et en recherche dans les domaines de force du Nord	<b>Excellence du Nord (exploitation minière et minéraux critiques, santé et protection sociale, et l'environnement) :</b> grâce aux plans de recherche académique et stratégique, construire un réseau de partenariats internes et externes pour améliorer et élargir les programmes et la recherche en demande et durables du premier cycle et des cycles supérieurs et les initiatives de formation.
Améliorer les offres de programmes et les partenariats francophones et autochtones	<p><b>Études autochtones :</b> Élargir les études et les programmes autochtones qui reconnaissent et répondent aux contextes politiques, économiques et sociaux dynamiques et aux contributions des communautés et des peuples autochtones.</p> <p><b>Leadership en éducation bilingue :</b> Travailler avec d'autres établissements postsecondaires locaux et provinciaux, ainsi qu'avec des intervenants locaux, régionaux et provinciaux, pour élaborer une feuille de route commune afin de créer et d'élargir des parcours d'apprentissage fluides pour les programmes académiques et de recherche francophones et bilingues.</p>



## Projet d'orientation stratégique | Dynamiser notre mission académique et de recherche (2/2)

*Projet de déclaration d'orientation : La Laurentienne bâtira sa réputation et sa crédibilité en matière de curiosité intellectuelle en mettant l'accent sur l'avantage concurrentiel, la construction de diplômes bilingues et triculturels uniques et en s'engageant envers le développement à long terme du corps professoral.*

### Projet d'objectif stratégique

### Ébauche d'initiative potentielle

**Intégrer l'interdisciplinarité et l'apprentissage triculturel dans les programmes d'études**

**Diplômés triculturels différenciés :** Intégrer le mandat triculturel dans les attentes et les résultats d'apprentissage de tous les programmes de microcertification, de premier cycle et des cycles supérieurs existants de la Laurentienne (en personne et en ligne).

**L'interdisciplinarité au cœur :** Améliorer les possibilités d'apprentissage interdisciplinaire, expérientiel et axé sur le territoire au campus, avec l'industrie, ainsi qu'avec les communautés locales et les peuples autochtones.

## Projet d'orientation stratégique | Renforcer les communautés que nous servons (1/2)

*Ébauche d'énoncé d'orientation : La Laurentienne se concentrera sur l'établissement de relations de confiance gagnant-gagnant pour le succès local et mondial des communautés nordiques, francophones et autochtones qu'elle dessert.*

Projet d'objectif stratégique	Ébauche d'initiative potentielle
<p><b>Bâtir la durabilité économique, sociale et environnementale du Nord de l'Ontario</b></p>	<p><b>Connecter le local et le mondial</b> : Travailler avec la Ville du Grand Sudbury, le Nord-Est de l'Ontario et les communautés autochtones pour développer et mettre en œuvre des initiatives d'échange réciproque et de partenariat dans des domaines d'intérêt commun et rechercher conjointement des opportunités pour relier la région à des activités économiques, sociales et culturelles importantes dans les marchés nationaux et internationaux.</p> <p><b>Collaboration interinstitutionnelle</b> : Renforcer davantage les relations en matière de programmes et de recherche avec les universités et les collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario à l'intérieur et à l'extérieur de la région au profit des étudiants, des professeurs et de l'industrie du Nord.</p> <p><b>Une destination communautaire incontournable</b> : élaborer un plan d'affaires pluriannuel pour optimiser l'utilisation tout au long de l'année (365 jours) et le retour financier et de recrutement des actifs physiques non académiques de l'UL, y compris ses actifs récréatifs et sportifs.</p>
<p><b>Réinventez la marque universitaire Laurentienne</b></p>	<p><b>Une marque universitaire alignée sur les valeurs et l'identité du Nord</b> : Entreprendre un processus en collaboration avec le campus et la communauté élargie pour réimaginer la marque universitaire de la Laurentienne, afin qu'elle reflète davantage les valeurs du Nord et le mandat bilingue et triculturel de l'Université.</p>

## Projet d'orientation stratégique | Renforcer les communautés que nous servons (2/2)

*Ébauche d'énoncé d'orientation : La Laurentienne se concentrera sur l'établissement de relations de confiance gagnant-gagnant pour le succès local et mondial des communautés nordiques, francophones et autochtones qu'elle dessert.*

### Projet d'objectif stratégique

### Ébauche d'initiative potentielle

**Établir de solides réseaux locaux et mondiaux d'industrie, d'anciens élèves et de donateurs**

**Reconnecter et tirer parti :** Développer des stratégies et des initiatives pour développer des relations avec les partenaires académiques et de recherche de l'UL dans diverses industries, ses anciens élèves et donateurs, afin de soutenir la construction de collaborations distinctives et mutuellement bénéfiques.

## Projet d'orientation stratégique | Valoriser et soutenir nos collaborateurs (1/3)

*Ébauche d'énoncé d'orientation : La Laurentienne se concentrera de devenir un employeur de confiance qui valorise, responsabilise et fait grandir ses employés.*

### Projet d'objectif stratégique

#### Ébauche d'initiative potentielle

#### Cultiver une culture d'équipe solidaire et inclusive

**Appréciez l'excellence de nos collaborateurs :** améliorer les initiatives de l'UL pour reconnaître et célébrer l'excellence en matière d'enseignement, de recherche et d'engagement communautaire de la part des professeurs, du personnel, des étudiants et des administrateurs de la Laurentienne.

**Assurer des communications proactives et stratégiques :** élaborer un plan annuel de communications stratégiques institutionnelles et d'engagement des parties prenantes pour améliorer la qualité et la portée des communications et des engagements avec les publics de parties prenantes internes et externes afin d'établir des liens.

**Établir des relations internes :** investir dans des programmes/événements de formation continue et d'échange de connaissances pour établir des relations intra et interdépartementales, un alignement stratégique ainsi qu'une compréhension et des compétences triculturelles de l'ensemble du personnel, des professeurs et des administrateurs de l'UL, notamment en réunissant la communauté de l'UL pour examiner les progrès du plan stratégique et partager/aligner les initiatives prioritaires à venir pour aller de l'avant.

## Projet d'orientation stratégique | Valoriser et soutenir nos collaborateurs (2/3)

*Ébauche d'énoncé d'orientation : La Laurentienne se concentrera de devenir un employeur de confiance qui valorise, responsabilise et fait grandir ses employés.*

Projet d'objectif stratégique	Ébauche d'initiative potentielle
Prendre soin du développement de nos collaborateurs	<p><b>Adopter une approche axée sur les talents pour développer les collaborateurs :</b> Développer un modèle de gestion des talents qui intègre des politiques, des programmes et des processus pour développer, engager et retenir stratégiquement les talents du corps professoral et du personnel tout au long du cycle de vie des employés (du recrutement à la succession).</p> <p><b>Renforcer la compétitivité des talents :</b> Mener et mettre en œuvre les recommandations d'un examen stratégique de l'alignement des politiques, des processus et des structures de rémunération et d'incitation en matière de ressources humaines et de talents de l'UL avec son mandat bilingue et triculturel et la nécessité d'attirer, de recruter et de conserver une main-d'œuvre équitable, inclusive et de haute qualité de manière compétitive.</p>

SOMMAIRE AU CONSEIL DES GOUVERNEURS

**CONSEIL DES GOUVERNEURS**

<b>Titre à l'ordre du jour</b>	<b>Droits de scolarité 2024-2025 des étudiants canadiens de l'Ontario et de l'extérieur de la province - Droits de scolarité particuliers</b>
<b>Numéro de l'article à l'ordre du jour</b>	7.1
<b>Date de la réunion</b>	15 décembre 2023
<b>Séance publique/fermée</b>	Publique
<b>Action demandée</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Pour approbation <input type="checkbox"/> Pour information
<b>Proposé par</b>	Sylvie Lafontaine
<b>Présenté(s) par</b>	Sylvie Lafontaine

**1. OBJET**

Approuver l'augmentation des droits de scolarité des étudiants canadiens de l'Ontario de l'Université Laurentienne pour 2024-2025 pour les trois programmes assortis de droits de scolarité particuliers approuvés par le ministère des Collèges et Universités (MCU) dans le Cadre des droits de scolarité (CDS) en 2023-2024.

**2. SOMMAIRE**

En 2019-2020, le MCU a imposé un gel général et une réduction de 10 % des droits de scolarité des étudiants canadiens. Le CDS le plus récent publié par le MCU pour l'année universitaire 2023-2024 maintient ce gel. Cependant, dans le CDS de 2023-2024, un mécanisme a été ajouté permettant aux établissements d'augmenter les droits de scolarité des étudiants canadiens de trois programmes au maximum dont les droits sont « inférieurs à la moyenne sectorielle », à condition qu'ils demandent et obtiennent l'approbation du ministère. Les augmentations s'appliqueraient aux étudiants de première année et plafonneraient au maximum de 7,5 % par an. Le ministère a fourni des lignes directrices détaillées ainsi qu'un formulaire à présenter le 24 mars 2023 au plus tard. La Laurentienne a été autorisée à appliquer une augmentation pluriannuelle à mettre en œuvre en 2024-2025 pour les programmes suivants : baccalauréat en informatique, baccalauréat en génie et maîtrise en architecture. Après avoir consulté la doyenne de la Faculté des sciences, de génie et d'architecture et les membres du Comité des finances et de la haute direction et avoir fait une analyse comparative approfondie du secteur, les augmentations des droits de scolarité des étudiants canadiens de ces programmes ont été déterminées et doivent être approuvées.

**3. RÉSOLUTION À CONSIDÉRER**

QUE le Conseil des gouverneurs approuve les droits de scolarité des étudiants canadiens de l'Ontario pour le baccalauréat en informatique, le baccalauréat en génie et la maîtrise en architecture pour les semestres automne/hiver 2024-2025.

**4. ANALYSE DES RISQUES**

Veuillez indiquer ci-dessous le ou les risques pour l'Université que cette proposition vise.	
<input checked="" type="checkbox"/> Gestion des inscriptions <input type="checkbox"/> Corps professoral et personnel <input checked="" type="checkbox"/> Financement et gestion des ressources <input type="checkbox"/> Services de TI, logiciels et matériel <input type="checkbox"/> Leadership et changement <input type="checkbox"/> Infrastructure physique	<input checked="" type="checkbox"/> Relations avec les intervenants <input checked="" type="checkbox"/> Réputation <input type="checkbox"/> Activités de recherche <input type="checkbox"/> Sécurité <input type="checkbox"/> Réussite des étudiants

## 5. RECOMMANDATION

QUE le Conseil des gouverneurs approuve une augmentation des droits de scolarité de 3 % pour le baccalauréat en informatique, de 7,5 % pour le baccalauréat en génie et de 7,5 % pour la maîtrise en architecture pour les semestres automne/hiver 2024-2025.

### A. Contexte/Description de la question

#### **Droits de scolarité des étudiants canadiens de l'Ontario : Programmes assortis de droits de scolarité particuliers**

La province a publié le CDS de 2023-2024 pour les étudiants canadiens le 2 mars 2023. Le cadre des années précédentes autorisait une augmentation de 3 % au maximum pour les étudiants de l'extérieur de la province (2021-2022 et 2022-2023). Par conséquent, pour ces années, la Laurentienne a appliqué des augmentations totales de 6 % au premier cycle. Elle n'a pas augmenté les droits de scolarité des programmes de cycles supérieurs pour les étudiants de l'extérieur de la province. Les droits de scolarité des étudiants étrangers ne font pas partie du cadre provincial des droits de scolarité et sont soumis aux facteurs du marché. Pour déterminer les droits de scolarité des étudiants canadiens et étrangers, la Laurentienne examine les droits appliqués dans l'ensemble du secteur universitaire de l'Ontario.

Pour l'année universitaire 2023-2024, les droits de scolarité des étudiants canadiens de l'Ontario sont restés inchangés par rapport à l'année précédente en raison du gel dont il est question ci-dessus. Les droits des étudiants canadiens de l'extérieur de l'Ontario ont augmenté de 1 % par rapport aux droits précédemment approuvés pour 2022-2023, ce qui porte l'augmentation des droits pour ces étudiants à un total de 7 %. La Laurentienne a augmenté les droits des étudiants étrangers au premier cycle de 5 % dans tous les groupes de programmes ainsi qu'aux cycles supérieurs dans tous les programmes, mais maintenu le même taux qu'en 2022-2023 pour les programmes de MBA, MSW, M.Nursing (APN-PIA) et de doctorat.

Selon le CDS le plus récent publié pour 2023-2024, le gel des droits de scolarité a été maintenu aux taux de 2022-2023 pour les étudiants canadiens. Cependant, en 2023-2024, les établissements pouvaient augmenter les droits de scolarité des étudiants canadiens de la province pour un maximum de trois programmes dont les droits étaient « inférieurs à la moyenne sectorielle », à condition qu'ils demandent et obtiennent l'approbation du ministère. Les augmentations s'appliqueraient aux étudiants de première année et plafonneraient à 7,5 % par an. Le MCU a calculé la moyenne sectorielle qui exclut les programmes dont les droits de scolarité sont peu élevés. Il a fourni des lignes directrices détaillées ainsi qu'un formulaire à présenter le 21 mars 2023 au plus tard. La Laurentienne a été autorisée à appliquer une augmentation pluriannuelle à mettre en œuvre en 2024-2025 pour les programmes suivants : baccalauréat en informatique (jusqu'à la moyenne de 9 108 \$ dans le secteur), baccalauréat en génie (jusqu'à la moyenne de 11 219 \$ dans le secteur) et maîtrise en architecture (jusqu'à la moyenne de 9 279 \$ dans le secteur).

#### **Droits de scolarité des étudiants canadiens de l'extérieur de l'Ontario : Droits de scolarité particuliers**

Le document « Cadre des droits de scolarité de 2023-2024 : Droits de scolarité particuliers – Questions et réponses » fourni par le MCU stipule que : « Les établissements ne peuvent appliquer qu'un seul type d'augmentation aux étudiants touchés (p. ex., si un étudiant canadien de l'extérieur de la province entreprend la première année d'un programme assorti de droits de scolarité particuliers approuvés, il ne peut pas être assujéti à l'augmentation des droits de scolarité pour les étudiants canadiens de l'extérieur de la province). Le ministère reconnaît que certains établissements peuvent avoir déjà communiqué l'augmentation des droits de scolarité des étudiants canadiens de l'extérieur de la province (c.-à-d. jusqu'à 5 % en 2023-2024). Lorsqu'ils envisagent d'augmenter les droits de scolarité, ils devraient examiner attentivement des facteurs, comme ce qu'ils ont communiqué aux étudiants et les répercussions pour les étudiants qui ont déjà été informés d'une augmentation. Ils doivent informer les étudiants de toute modification des droits de scolarité qu'ils pourraient déterminer. »

Les inscriptions d'étudiants de l'extérieur de la province à ces trois programmes se chiffrent au plus à 15 dans chacune des cinq dernières années. Puisqu'il y a eu une série d'augmentations des droits de scolarité des étudiants canadiens de l'extérieur de l'Ontario au premier cycle en général, la plus récente de 1 % l'année dernière (2023-2024), les droits particuliers ne s'appliqueront pas aux droits de scolarité de 2024-2025 des étudiants canadiens de l'extérieur de la province inscrits aux programmes touchés (baccalauréat en informatique et baccalauréat en génie). Pour le moment, la Laurentienne n'a pas de droits de scolarité différents pour les étudiants de l'extérieur de la province des programmes des cycles supérieurs; les étudiants de la maîtrise en architecture paieront des droits de scolarité particuliers, peu importe leur origine géographique. Étant donné que l'augmentation générale des droits de scolarité des étudiants de l'extérieur

de la province fait partie du CDS, les droits de scolarité de ces étudiants seront assujettis à cette augmentation lorsque le cadre de 2024-2025 sera publié, et une décision sera prise à ce moment-là.

## B. Recommandations

### Droits de scolarité des étudiants canadiens de l'Ontario : Programmes assortis de droits de scolarité particuliers

#### Baccalauréat en informatique

En raison du plus récent CDS publié par la province, l'administration recommande une augmentation de 3 % des droits de scolarité approuvés pour 2023-2024 pour les étudiants canadiens de l'Ontario, à compter des semestres automne/hiver 2024-2025. Avec cette augmentation, les droits de scolarité de la Laurentienne demeurent inférieurs à la moyenne sectorielle de 2023-2024 (8 125 \$), mais légèrement plus élevés lorsqu'on exclut les droits de scolarité les plus élevés perçus par Toronto et Waterloo (7 622 \$). La Laurentienne n'aurait pas intérêt à appliquer la hausse maximum de 7,5 %, car Lakehead applique un taux bien inférieur de 5 985 \$ ou 6 321 \$ lorsque les frais d'études coopératives facultatives d'un an sont inclus (tableau 1 ci-dessous). Avec l'augmentation de 3 %, la Laurentienne demeurera au-dessous des droits autorisés par le MCU qui sont de 9 108 \$ et reflètent la moyenne sectorielle.

**Tableau 1 : Baccalauréat en informatique – Droits de scolarité des étudiants canadiens de l'Ontario par établissement**

<b>Baccalauréat en informatique</b>	<b>Droits de scolarité 2022-2023</b>	<b>Droits de scolarité 2023-2024<sup>5</sup></b>	<b>% d'augmentation par rapport à 2022-2023 et 2023-2024</b>	<b>Droits de scolarité proposés pour 2024-2025 (+ 3 %)</b>
Université Algoma	5 865 \$	5 865 \$		
Université Brock	8 328 \$	8 328 \$		
Université Carleton	9 136 \$	9 136 \$		
Université de Guelph	8 511 \$	8 511 \$		
Université Lakehead <sup>1</sup>	5 985 \$	5 985 \$		
<b>Université Laurentienne<sup>2</sup></b>	<b>7 434,70 \$</b>	<b>7 434,70 \$</b>		<b>7 657,74 \$</b>
Université McMaster <sup>3</sup>	7 997 \$	8 597 \$	7,5 %	
Université Nipissing	7 276 \$	7 821 \$	7,5 %	
Ontario Tech	6 340 \$	6 815 \$	7,5 %	
Université d'Ottawa	8 256 \$	8 256 \$		
Université Queen's	6 396 \$	6 876 \$	7,5 %	
Toronto Metropolitan University	8 563 \$	8 563 \$		
Université de Toronto	11 420 \$	11 420 \$		
Université Trent	6 118 \$	6 577 \$	7,5 %	
Université de Waterloo <sup>4</sup>	12 870 \$	12 870 \$		
Université Western	6 050 \$	6 050 \$		
Université Wilfrid Laurier	6 419 \$	6 900 \$	7,5 %	
Université de Windsor	9 024 \$	9 024 \$		
Université York	8 647 \$	8 647 \$		
<b>Moyenne (sans UL)</b>	<b>7 956 \$</b>	<b>8 125 \$</b>		
<b>Moyenne (sans UL, U de T et Waterloo)</b>	<b>7 432 \$</b>	<b>7 622 \$</b>		
<b>Moyenne sectorielle calculée par le MCU<sup>7</sup></b>	<b>9 108 \$</b>			

#### Notes sur le tableau 1

1. Les droits du programme d'études coopératives facultatives de Lakehead sont de 336,47 \$ par an et les étudiants peuvent avoir une période de travail officiel dès l'été après la première année.



- La Laurentienne a une option de programme d'études coopératives qui inclut des sessions de quatre semaines. La première session étant en deuxième année, les droits de 769 \$ ne sont pas inclus.
- McMaster perçoit des droits de 100 \$ pour chaque année d'études dans le programme d'études coopératives facultatives, plus 350 \$ par session de travail débutant dès l'été de la première année.
- Le programme d'études coopératives facultatives de Waterloo comprend une session de travail dès le printemps de la première année et des droits de 756 \$ par session de travail.
- Le sondage du CUPA pour 2023-2024 sur les droits de scolarité changera probablement après que les établissements l'aient examiné.
- Les cases vertes indiquent une augmentation des droits de scolarité particuliers en 2023-2024 qui pourraient encore augmenter en 2024-2025.
- Établissements exclus du calcul de la moyenne sectorielle par le MCU : Algoma, Lakehead, Nipissing, Ontario Tech, Queen's, Trent, Western, Wilfred Laurier.

### Baccalauréat en génie

En raison du plus récent CDS publié par la province, l'administration recommande une augmentation de 7,5 % des droits de scolarité approuvés pour 2023-2024 pour les étudiants canadiens de l'Ontario, à partir des semestres automne/hiver 2024-2025. Avec cette augmentation, les droits de scolarité de la Laurentienne demeurent inférieurs à la moyenne sectorielle de 2023-2024 (11 392 \$), même lorsqu'on exclut les droits de scolarité les plus élevés perçus par Toronto et Waterloo (10 767 \$). Voir tableau 2 ci-dessous. Avec cette augmentation, la Laurentienne demeurera au-dessous des droits autorisés par le MCU qui sont de 11 229 \$ et reflètent la moyenne sectorielle.

**Tableau 2 : Baccalauréat en génie – Droits de scolarité des étudiants canadiens de l'Ontario par établissement**

Baccalauréat en génie	Droits de scolarité 2022-2023	Droits de scolarité 2023-2024 <sup>5</sup>	% d'augmentation par rapport à 2022-2023 et 2023-2024	Droits de scolarité proposés pour 2024-2025 (+ 7,5 %)
Université Carleton	10 522 \$	10 522 \$		
Université de Guelph	11 286 \$	11 286 \$		
Université Lakehead	7 702 \$	8 280 \$	7,5 %	
<b>Université Laurentienne<sup>1</sup></b>	<b>8 068,62 \$</b>	<b>8 068,62 \$</b>		<b>8 673,77 \$</b>
Université McMaster <sup>2</sup>	12 446 \$	12 446 \$		
Ontario Tech	9 390 \$	10 094 \$	7,5 %	
Université d'Ottawa	9 421 \$	10 128 \$	7,5 %	
Université Queen's	11 915 \$	11 915 \$		
Toronto Metropolitan University	10 189 \$	10 189 \$		
Université de Toronto	14 180 \$	14 180 \$		
Université de Waterloo <sup>3</sup>	15 482 \$	15 482 \$		
Université Western	12 294 \$	12 294 \$		
Université de Windsor	9 509 \$	9 795 \$	3,0 %	
Université York <sup>4</sup>	11 486 \$	11 486 \$		
<b>Moyenne (sans UL)</b>	<b>11 217 \$</b>	<b>11 392 \$</b>		
<b>Moyenne (sans UL, U de T et Waterloo)</b>	<b>10 560 \$</b>	<b>10 767 \$</b>		
<b>Moyenne sectorielle calculée par le MCU<sup>7</sup></b>	<b>11 219 \$</b>			

#### Notes pour le tableau 2

- La Laurentienne perçoit des droits de scolarité d'études coopératives facultatives de 769 \$ en 2023-2024, mais ces études coopératives sont offertes au plus tôt en deuxième année et ne sont donc pas incluses.
- McMaster perçoit des droits de 100 \$ par année d'études pour le programme d'études coopératives facultatives, et la session de travail commence dès la deuxième année (350 \$ par session de travail).
- Waterloo est la seule université ayant un programme d'études coopératives obligatoires qui inclut une session de travail en automne et en hiver de la première année (756 \$/session = 1 512 \$). Les droits des études coopératives ont été ajoutés aux droits de scolarité de 13 970 \$ pour ce tableau.
- York perçoit des frais administratifs de 200 \$ lors de l'inscription à l'option d'études coopératives facultatives.

- Le sondage du CUPA pour 2023-2024 sur les droits de scolarité changera probablement après que les établissements l'aient examiné.
- Les cases vertes indiquent une augmentation des droits de scolarité particuliers en 2023-2024 qui pourraient encore augmenter en 2024-2025.
- Établissements exclus du calcul de la moyenne sectorielle par le MCU : Lakehead et Laurentienne.

### **Maîtrise en architecture**

En raison du plus récent CDS publié par la province, l'administration recommande une augmentation de 7,5 % des droits de scolarité approuvés pour 2023-2024 pour les étudiants canadiens de l'Ontario, à partir des semestres automne/hiver 2024-2025. Avec cette augmentation, les droits de scolarité de la Laurentienne demeurent inférieurs à la moyenne sectorielle de 2023-2024 (9 423 \$). Voir tableau 3 ci-dessous. Les droits de scolarité pour trois crédits de 853,40 \$ en 2023-2024 seraient de 917,41 \$ en 2024-2025. Avec cette augmentation, la Laurentienne demeurera au-dessous des droits autorisés par le MCU qui sont de 9 279 \$ et reflètent la moyenne sectorielle.

**Tableau 3 : Maîtrise en architecture – Droits de scolarité des étudiants canadiens de l'Ontario par établissement**

<b>Maîtrise en architecture</b>	<b>Droits de scolarité 2022-2023</b>	<b>Droits de scolarité 2023-2024<sup>3</sup></b>	<b>% d'augmentation par rapport à 2022-2023 et 2023-2024</b>	<b>Droits de scolarité proposés pour 2024-2025 (+7,5%)</b>	<b>Droits de scolarité proposés pour 2024-2025 avec les droits supplémentaires de la 1<sup>re</sup> année pour les études coopératives<sup>5</sup></b>
Université Carleton <sup>1</sup>	8 318 \$	8 318 \$			
<b>Université Laurentienne<sup>2</sup></b>	<b>6 827,20 \$</b>	<b>6 827,20 \$</b>		<b>7 339,24 \$</b>	<b>8 108,24 \$</b>
Toronto Metropolitan University	9 484 \$	9 484 \$			
Université de Toronto	11 400 \$	11 400 \$			
Université de Waterloo	7 902 \$	8 490 \$	7,5%		
<b>Moyenne (sans UL)</b>	<b>9 276 \$</b>	<b>9 423 \$</b>			
<b>Moyenne sectorielle calculée par le MCU</b>	<b>9 279 \$</b>				

### **Notes pour le tableau 3**

- Carleton déclare des droits de scolarité de 10 239 \$ dans le sondage du CUPA, mais selon son site Web, ces droits sont pour l'année préparatoire. Les droits de la première année seraient de 8 317,62 \$.
- La Laurentienne a deux sessions d'études coopératives : une en hiver de la première année et une au printemps de la deuxième année, ce qui entraîne 769 \$ de plus lors de chaque session et par conséquent des droits annuels de 7 596,20 \$ au lieu de 6 827,20 \$.
- Le sondage du CUPA pour 2023-2024 sur les droits de scolarité changera probablement après que les établissements l'aient examiné.
- Les cases vertes indiquent une augmentation des droits de scolarité particuliers en 2023-2024 qui pourraient encore augmenter en 2024-2025.
- Présume des droits d'études coopératives de 769 \$ pour 2023-2024 qui pourraient augmenter pour l'année universitaire 2024-2025.

### **C. Autres options envisagées (le cas échéant)**

### **D. Risques, y compris la conformité aux lois**

### **E. Considérations financières (le cas échéant)**

Dans le cadre de la demande concernant les droits particuliers, la Laurentienne a dû indiquer les revenus supplémentaires découlant de la hausse des droits de scolarité. Selon la demande :

### **Baccalauréat en informatique**

Ce programme, qui a enregistré moins d'inscriptions les années précédentes (p. ex., de 2005 à 2014), a connu une croissance et les inscriptions sont restées raisonnablement stables récemment (2015-2022), avec

un effectif moyen de 35 à 40 étudiants chaque automne. Les revenus supplémentaires générés par les augmentations progressives de 2024 à 2027 se situeraient entre 50 000 \$ et 57 000 \$ si la croissance des effectifs se concrétise. Il convient de noter qu'il faudrait une augmentation de 3 % pendant six ans après 2024-2025 pour se rapprocher de la moyenne sectorielle calculée par le MCU, qui est de 9 108 \$. Ces fonds supplémentaires contribueront à la fois à la stabilité financière globale de l'établissement et au maintien de la concurrence avec les établissements homologues. En outre, étant donné que ce programme exige une technologie et des logiciels d'actualité, les revenus supplémentaires aideront à compenser les coûts de maintenance des logiciels et de mise à niveau des systèmes. Les étudiants auront ainsi accès aux outils et aux ressources nécessaires pour optimiser leur expérience d'apprentissage.

### **Baccalauréat en génie**

La Laurentienne estime qu'il y aura environ 50 nouveaux ETP en 2024-25, avec une croissance modeste des futures inscriptions. Les revenus supplémentaires générés par l'augmentation des droits de scolarité entre 2024 et 2027 s'élèveraient à environ 300 000 \$. Il convient de noter qu'il faudrait une augmentation de 7,5 % pendant trois ans après 2024-2025 pour se rapprocher de la moyenne sectorielle calculée par le MCU, qui est de 11 219 \$. Les revenus supplémentaires tirés des droits de scolarité contribueront à la viabilité financière et, surtout, renforceront nos services de soutien aux étudiants et de conception qui s'attaquent directement aux questions qui, non seulement, accroîtront l'attrait d'un grade en génie pour des populations étudiantes diversifiées, mais leur permettront aussi de s'épanouir. Les programmes de génie de la Laurentienne comportent d'importantes composantes pratiques et des travaux de synthèse qui nécessitent de disposer de matériel et de technologies modernes. Les fonds supplémentaires permettront d'assurer la viabilité de ces possibilités essentielles d'apprentissage par l'expérience.

### **Maîtrise en architecture**

La Laurentienne estime qu'elle accueillera 40 à 50 étudiants canadiens à temps plein en 2024-2025 et qu'elle connaîtra une croissance modeste dans les années à venir. Les revenus supplémentaires générés par l'augmentation progressive des droits de scolarité entre 2024 et 2027 seraient de 230 000 \$ à 290 000 \$. Il convient de noter qu'il faudrait une augmentation de 7,5 % pendant trois ans après 2024-2025 pour se rapprocher de la moyenne sectorielle calculée par le MCU, qui est de 9 279 \$. Ces fonds supplémentaires contribueront à la fois à la stabilité financière globale de l'établissement et maintiendront la concurrence avec les établissements homologues. Les étudiants de ce programme bénéficient d'un apprentissage dans un bâtiment unique conçu spécialement pour les études d'architecture. Ils ont accès à des studios ultramodernes, à du matériel de menuiserie, à du matériel de fabrication numérique et au soutien de professeurs et de technologues experts qui les aident à transformer leurs idées de conception en d'excellents projets de thèse. Ils ont également accès à des expériences en atelier qui leur permettent de travailler directement avec des communautés autochtones, tant au niveau local que national, et de se rendre dans des pays étrangers pour voir l'architecture dans une optique multiculturelle. Les fonds supplémentaires nous aideront à maintenir et à développer les extraordinaires possibilités d'apprentissage par l'expérience qui permettent à nos diplômés d'exceller dans leurs études et leur carrière.

## **F. Avantages**

### **G. Consultations (le cas échéant)**

1. Équipe de direction.
2. Vice-rectrice principale aux études.
3. Doyenne de la Faculté des sciences, de génie et d'architecture.
4. Membres de l'équipe de la direction des Services financiers.
5. Établissements de repères provinciaux à l'aide des données du CUO, en plus de recherches poussées sur les sites Web de chaque établissement (y compris les droits de scolarité et d'études coopératives).
6. Ministère des Collèges et Universités.

### **H. Prochaines étapes**

Pour le moment, le MCU n'a pas pris de décisions sur les futurs cadres des droits de scolarité, y compris l'intégration des futurs cadres et les décisions sur les droits particuliers. Cette intégration sera prise en compte dans le prochain cadre des droits de scolarité.

### **I. Annexes**

Aucune.

**SOMMAIRE AU CONSEIL DES GOUVERNEURS**

**CONSEIL DES GOUVERNEURS**

<b>Titre à l'ordre du jour</b>	Politique sur les conflits d'intérêts des membres du Conseil des gouverneurs et de ses comités
<b>Numéro de l'article à l'ordre du jour</b>	8.1
<b>Date de la réunion</b>	15 décembre 2023
<b>Séance publique/fermée</b>	Publique
<b>Action demandée</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Pour approbation <input type="checkbox"/> Pour information
<b>Proposé par</b>	Danielle Vincent, secrétaire de l'Université
<b>Présenté(s) par</b>	Danielle Vincent, secrétaire de l'Université

**1. OBJET**

Mettre à jour les politiques écrites de l'Université Laurentienne afin de bien guider les membres du Conseil des gouverneurs et de ses comités pour déterminer, déclarer et régler les conflits d'intérêts.

**2. SOMMAIRE**

La politique actuelle du Conseil des gouverneurs pour gérer les conflits d'intérêts est intitulée « Lignes directrices sur le conflit d'intérêts pour les membres du Conseil ».

Au cours du processus lié à la LACC, des pratiques supplémentaires ont été mises en place afin de mieux aider les membres du Conseil des gouverneurs et de ses comités à gérer les conflits d'intérêts.

Il est proposé de remplacer la politique actuelle par une nouvelle qui officialise et expose les changements effectués dans les pratiques du Conseil des gouverneurs pour déterminer, déclarer et régler les conflits d'intérêts.

**3. RÉOLUTION À CONSIDÉRER**

IL EST RÉSOLU que, comme présenté à l'assemblée du 15 décembre 2023, le Conseil des gouverneurs approuve la Politique sur les conflits d'intérêts des membres du Conseil des gouverneurs et de ses comités.

**4. ANALYSE DES RISQUES**

Veuillez indiquer ci-dessous le ou les risques pour l'Université que cette proposition vise.	
<input type="checkbox"/> Gestion des inscriptions <input type="checkbox"/> Corps professoral et personnel <input type="checkbox"/> Financement et gestion des ressources <input type="checkbox"/> Services de TI, logiciels et matériel <input checked="" type="checkbox"/> <b>Leadership et changement</b> <input type="checkbox"/> Infrastructure physique	<input type="checkbox"/> Relations avec les intervenants <input checked="" type="checkbox"/> <b>Réputation</b> <input type="checkbox"/> Activités de recherche <input type="checkbox"/> Sécurité <input type="checkbox"/> Réussite des étudiants

**5. RECOMMANDATION**

Que le Conseil des gouverneurs approuve la **Politique sur les conflits d'intérêts des membres du Conseil des gouverneurs et de ses comités**.

## **A. Contexte/Description de la question**

La gouvernance efficace exige une culture organisationnelle qui établit des pouvoirs et des responsabilités, et surtout, encourage les relations fondées sur le respect mutuel, la confiance et l'honnêteté.

Les membres du Conseil ont d'importantes responsabilités à l'égard de l'Université et de la communauté universitaire. De plus, les membres de comités externes et internes qui siègent à des comités du Conseil ont le pouvoir et les responsabilités collectifs du comité pertinent.

Dans le cadre de ces responsabilités, les membres du Conseil et de ses comités ont le devoir de gérer les conflits d'intérêts.

Le Conseil des gouverneurs a approuvé la politique actuelle sur les conflits d'intérêts (Lignes directrices sur le conflit d'intérêts pour les membres du Conseil) en 1985. Au cours du processus lié à la LACC, il a approuvé des mesures supplémentaires pour gérer les conflits d'intérêts, y compris la reconnaissance des rôles et responsabilités que tous les nouveaux membres doivent signer. Ces changements visaient à aligner les pratiques du Conseil sur les pratiques standard touchant les conflits d'intérêts.

Il est proposé de remplacer la politique actuelle par une nouvelle qui officialise et expose ces mesures supplémentaires pour gérer les conflits d'intérêts des membres du Conseil et de ses comités.

## **B. Harmonisation avec les objectifs stratégiques de l'Université**

La politique proposée officialise et expose les changements déjà effectués dans les pratiques du Conseil des gouverneurs concernant la gestion des conflits d'intérêts et répond aux conclusions du Rapport spécial de la vérificatrice générale sur l'Université Laurentienne.

## **C. Autres options envisagées (le cas échéant)**

Sans objet.

## **D. Risques, y compris la conformité aux lois**

Cette nouvelle politique clarifie l'approche du Conseil des gouverneurs concernant les conflits d'intérêts et confirme qu'il suit les pratiques standard en la matière.

## **E. Considérations financières (le cas échéant)**

Sans objet.

## **F. Avantages**

Cette nouvelle politique clarifie l'approche du Conseil des gouverneurs concernant les conflits d'intérêts et confirme qu'il suit les pratiques standard en la matière.

## **G. Consultations et approbation**

- Du 12 au 18 septembre 2023 : Rectrice, vice-recteurs et conseillère juridique générale (pour discussion et commentaires).
- 20 septembre 2023 : Comité de gouvernance (pour discussion et commentaires).
- Semaine du 26 octobre 2023 : Rectrice, vice-recteurs et conseillère juridique générale (pour discussion et commentaires supplémentaires).
- 13 novembre 2023 : Comité de gouvernance (pour examen et recommandation).
- 15 décembre 2023 : Conseil des gouverneurs (pour approbation).

## **H. Plan de communication**

Après avoir été approuvée, la nouvelle politique sera ajoutée dans la section Ressources du portail du Conseil.

Pour le public, la nouvelle politique sera affichée sur le site Web de l'Université Laurentienne.

## **I. Prochaines étapes**

À la fin du processus de consultation et d'approbation, la politique entrera en vigueur immédiatement après son approbation par le Conseil des gouverneurs.

## **J. Annexes**

Article 8.1 A - **Politique sur les conflits d'intérêts des membres du Conseil des gouverneurs et de ses comités** (version provisoire jusqu'à son approbation).

**Politique sur les conflits d'intérêts des membres du  
Conseil des gouverneurs et de ses comités**

Administration	Bureau de la secrétaire de l'Université
Instance d'approbation	Conseil des gouverneurs
Date d'approbation	À confirmer
Prochaine révision	À confirmer
Historique des révisions	À confirmer

**1. Objet**

- 1.1 Les membres du Conseil ont chacun la responsabilité de faire progresser et de soutenir la mission de l'Université. Ils doivent agir conformément à leur devoir fiduciaire envers l'Université, notamment, avec la diligence, l'intégrité, l'indépendance et la bonne foi d'une personne raisonnable afin de servir les intérêts fondamentaux de l'Université, et dans l'exécution des fonctions du Conseil et de ses membres comme cela est établi dans la Loi constitutive de l'Université Laurentienne, 1960, modifiée à l'occasion, et dans les règlements du Conseil des gouverneurs. Tous les membres ont la responsabilité de maintenir la transparence dont l'Université s'enorgueillit dans les communautés immédiates et en général.

**2. Portée**

- 2.1 Cette politique vise à veiller à ce que toutes les affaires du Conseil soient menées conformément aux plus hautes normes éthiques et sans conflits d'intérêts réels ou perçus. Elle guide aussi les membres du Conseil dont les intérêts peuvent être ou sembler être en conflit avec leurs rôles et responsabilités envers l'Université, et fournit un processus pour gérer ces conflits d'intérêts éventuels.

**3. Définition**

- 3.1 Un conflit peut survenir lorsque la prise de position d'un membre du Conseil et (ou) d'un comité est ou peut raisonnablement être perçue comme favorisant injustement, directement ou indirectement, son avantage personnel. Cela peut être :
- des intérêts commerciaux ou financiers;
  - l'emploi;
  - la famille;
  - des relations personnelles.
- 3.2 La notion de conflit d'intérêts inclut la présence d'un conflit réel, potentiel ou perçu qui doit être déclaré, examiné et géré ou éliminé comme il se doit.
- 3.3 Quoiqu'il soit impossible de déterminer à l'avance toutes les situations potentielles pouvant donner lieu à un conflit d'intérêts, les exemples suivants peuvent servir de guide.
- Quand un membre du Conseil a un intérêt direct ou indirect dans un contrat.
  - Quand un membre du Conseil agit dans un but autre que les intérêts de l'Université.
  - Quand un membre du Conseil détourne à ses propres fins une occasion dans laquelle l'Université a un intérêt.
  - Quand un membre du Conseil a un conflit de tâches découlant de sa participation à d'autres conseils.
  - Quand un membre du Conseil utilise des renseignements confidentiels à son propre avantage.

- Quand un membre du Conseil ou une relation personnelle proche ou un associé d'affaires proche est en position de recevoir, d'une personne ou d'une entité de l'extérieur de l'Université, tout type de bénéfice ou d'avantage, présent ou futur, qui est lié ou semble l'être à la prise de position du membre du Conseil au Conseil.
- Quand un membre du Conseil ou un membre de sa famille, une relation personnelle proche ou un associé d'affaires proche est en position d'être touché par une décision du Conseil.

#### **4. Déclaration et marche à suivre**

- 4.1 Lorsque le président ou la présidente du Conseil ou du comité a un conflit d'intérêts réel ou potentiel, le vice-président ou la vice-présidente du Conseil ou du comité assume tous les rôles et responsabilités du président ou de la présidente concernant la question pour laquelle il existe un conflit d'intérêts.
- 4.2 Lorsqu'il existe un conflit d'intérêts, un membre du Conseil doit en indiquer par écrit le plus tôt possible la nature et l'étendue à la secrétaire du Conseil. La secrétaire doit ensuite informer le président ou la présidente du Conseil et le conflit est consigné dans le procès-verbal de la réunion à laquelle le point est examiné.
- 4.3 La déclaration d'un conflit peut aussi avoir lieu en tout temps durant la réunion du Conseil ou du comité dans laquelle il est ou peut être pertinent au(x) sujet(s) de discussion, auquel cas la déclaration et la mesure prise sont consignées dans le procès-verbal de cette réunion.
- 4.4 Lorsqu'un membre du Conseil n'a pas la certitude qu'il existe un conflit d'intérêts, il doit privilégier la déclaration.
- 4.5 Le membre du Conseil qui a déclaré un conflit d'intérêts ne doit pas participer à la discussion sur le sujet, ne doit pas essayer d'influencer personnellement le résultat et doit quitter la réunion lorsque le sujet est discuté, à moins d'avis contraire du président ou de la présidente du Conseil ou du comité. Sur les conseils de la secrétaire de l'Université, le président ou la présidente du Conseil ou du comité détermine le degré de participation que le membre peut avoir concernant le sujet en conflit.
- 4.6 Lorsqu'un membre du Conseil n'a pas déclaré de conflit d'intérêts, mais qu'un autre membre considère qu'il en existe un, celui-ci devrait parler en privé avec le membre présumé avoir un conflit d'intérêts et lui donner l'occasion de le déclarer. Si le membre ne déclare pas le problème, le membre qui pense qu'il existe un conflit d'intérêts doit le déclarer au président ou à la présidente du Conseil ou à la secrétaire du Conseil qui en informera le président ou la présidente.
- 4.7 Lorsque le président ou la présidente du Conseil ou du comité considère qu'il existe un conflit d'intérêts, mais que le membre en cause ne le déclare pas, le président ou la présidente du Conseil ou du comité peut déclarer qu'il existe un conflit d'intérêts. Lorsque le président ou la présidente fait une telle déclaration, il ou elle doit aussi ordonner que le membre s'absente de la réunion où le sujet est discuté et fait l'objet d'un vote. Le membre du Conseil peut contester la décision du président ou de la présidente et demander que la majorité des membres présents et votants adoptent une résolution. Le membre du Conseil doit s'absenter de la réunion où le conflit est discuté et fait l'objet d'un vote.

#### **5. Accès à la documentation d'une réunion**

- 5.1 Lorsqu'un membre du Conseil a déclaré un conflit d'intérêts ou qu'il a été déterminé qu'il avait un conflit concernant un point à discuter lors d'une séance fermée, à la demande du

président ou de la présidente du Conseil, la secrétaire peut retenir la documentation touchant la question dans laquelle le membre a un conflit.

## **6. Rapport annuel**

- 6.1 Au moins une fois par an, chaque membre du Conseil doit préparer et remettre à la secrétaire du Conseil un formulaire de déclaration de conflit d'intérêts indiquant les intérêts personnels et professionnels qui pourraient donner lieu à un conflit direct ou indirect avec les devoirs du membre envers l'Université.
- 6.2 Chaque membre du Conseil doit informer la secrétaire par écrit et sans tarder des changements dans cette liste. La secrétaire informe ensuite le président ou la présidente du Conseil du conflit et cette personne donnera les suites appropriées.

## **7. Défaut de déclarer**

- 7.1 Un membre du Conseil qui ne déclare pas sciemment un conflit d'intérêts, comme l'exige cette politique, peut être prié de démissionner et (ou) peut être démis de ses fonctions au Conseil. Ce renvoi doit être décidé par un vote majoritaire du Conseil après avoir donné au membre en cause la possibilité de répondre.



## SOMMAIRE AU CONSEIL DES GOUVERNEURS

### CONSEIL DES GOUVERNEURS

<b>Titre à l'ordre du jour</b>	Nomination à la vice-présidence du Conseil des gouverneurs
<b>Numéro de l'article à l'ordre du jour</b>	8.2
<b>Date</b>	15 décembre 2023
<b>Séance publique/fermée</b>	Publique
<b>Action demandée</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Pour approbation <input type="checkbox"/> Pour information
<b>Proposé par</b>	Comité sur la gouvernance
<b>Présenté par</b>	Laura Kurkimaki, présidente du comité sur la gouvernance Danielle Vincent, secrétaire de l'Université

#### 1. OBJET

Pourvoir le poste de vice-président ou de vice-présidente du Conseil actuellement vacant en raison d'un départ prématuré. Le vice-président ou la vice-présidente du Conseil est membre d'office votant de tous les comités permanents du Conseil.

#### 2. SOMMAIRE

Conformément aux règlements généraux du Conseil (section 10), « En cas de vacance à la vice-présidence au cours de l'exercice, le Conseil peut élire un vice-président pour terminer le mandat du vice-président sortant. »

La vice-présidence est vacante depuis le départ prématuré de M. James Gallagher, qui a occupé le poste de vice-président jusqu'au 19 septembre 2023 et dont le mandat aurait autrement pris fin à la clôture du 30 juin 2024.

En consultation avec le Comité sur la gouvernance, il est recommandé que, puisque le membre du Conseil, M. Jean-Pierre (Jay) Barbeau, a confirmé son intérêt et exprimé le souhait de poser sa candidature, on suivra le processus d'élection et de nomination.

#### 3. RÉOLUTION À CONSIDÉRER

QUE, le Conseil des gouverneurs élise M. Jean-Pierre (Jay) Barbeau à titre de vice-président du Conseil des gouverneurs pour terminer le mandat du vice-président sortant, le tout commençant dès l'approbation et se terminant à la clôture du 30 juin 2024, tel que recommandé par le Comité sur la gouvernance et tel que présenté lors de sa réunion du 15 décembre 2023

#### 4. ANALYSE DES RISQUES

Veuillez indiquer ci-dessous le ou les risques pour l'Université que cette proposition vise.	
<input type="checkbox"/> Gestion des inscriptions	<input checked="" type="checkbox"/> Relations avec les intervenants
<input type="checkbox"/> Corps professoral et personnel	<input checked="" type="checkbox"/> Réputation
<input type="checkbox"/> Financement et gestion des ressources	<input type="checkbox"/> Activités de recherche
<input type="checkbox"/> Services de TI, logiciels et matériel	<input type="checkbox"/> Sécurité
<input checked="" type="checkbox"/> Leadership et changement	<input type="checkbox"/> Réussite des étudiants
<input type="checkbox"/> Infrastructure physique	

## **5. HARMONISATION AVEC LES OBJECTIFS STRATÉGIQUES**

Nomination de hauts dirigeants.

### **A. Contexte/Description de la question**

Par l'entremise du Comité sur la gouvernance, le Conseil des gouverneurs s'efforce de pourvoir les postes actuellement vacants au Conseil en adoptant une optique vaste et diversifiée afin de promouvoir la bonne gouvernance.

### **B. Avantages**

À l'occasion, le vice-président doit agir au nom du président durant son absence ou lorsque celui-ci choisit de s'abstenir de participer à un débat en raison d'un conflit d'intérêts déclaré.

### **C. Consultations**

- 20 septembre 2023 - Comité sur la gouvernance du Conseil
- semaine du 4 décembre 2023 - sollicitation de manifestation d'intérêt des membres du conseil
- 6 décembre 2023 - 8 décembre 2023 - Comité sur la gouvernance du Conseil (scrutin par voie électronique)
- 15 décembre 2023 - Conseil des gouverneurs (pour approbation)

### **D. Prochaines étapes**

M. Barbeau occupera le poste jusqu'à la fin de son mandat. Par la suite, le renouvellement aura lieu selon les procédures établies.

### **E. Annexes**

Sans objet.



December 5, 2023

Laurentian University Board of Governors

**Re: Laurentian University Board of Governors**

Aanii Board of Governors,

The Laurentian University Native Education Council (LUNEC) met November 9, 2023 and one of our discussion items was the Laurentian University Tricultural Mandate.

LUNEC hereby resolves to continue to position and characterize Laurentian University as a “Tricultural Institution” moving forward and that it continues to meet the collective interests of the Indigenous and French communities in our service region recognizing that it’s on the 1850 Robinson Huron Treaty territory and that it aligns with the Indigenous Languages Act S.C. 2019, c. 23 and our own Truth and Reconciliation Taskforce recommendations. LUNEC was established to act as an advisory committee to the President of Laurentian University by providing advice and recommendations on all matters related to [Indigenous] education at Laurentian University.” LUNEC stands as an advisory council on the issues pertaining to the Tricultural Mandate and Indigenous education. We would expect an invitation if any future conversations regarding Tricultural Mandate are made at board of governor meetings at LU. Laurentian positions itself as a bilingual and Tricultural Mandate leader in post-secondary education in the north.

The Academic and Indigenous Programs Office and LUNEC has prepared a LU Indigenous Programs Strategic Business Plan that has informed the LU Transformation Plan and Strategic Plan and that includes our role in governance, programs, staffing, research and safe education spaces. LUNEC and the Sudbury Area Indigenous community are proud of our “Tricultural Mandate” and our efforts toward promoting principles of equity, diversity, inclusion, accessibility and continuing to develop Indigenous educational initiatives.

Miigwech,

R. Martin Bayer, Dipl. Bus., B.A., J.D.  
LUNEC Chairperson

Cc: Dominic Beaudry, AVP of Academic and Indigenous Programs  
LUNEC  
President & Vice-Chancellor, Laurentian University  
Angela Recollet, Board of Governors Representative on LUNEC